LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 180 ★ Ciel variable, risque d'averses. Max.: 27 (détail page 4) Montréal, mercredi 6 août 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

BRUNELLE, TRUDEL, MONETTE & LAFONTAINE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES
10,000 rue Lajeunesse, Montréal, Québec, H3L 2E1
(514) 384-7950

Les Presses de la Cité passe à Quebecor

ANGÈLE DAGENAIS

En complétant l'acquisition, à la fin de ce mois-ci, de la maison de distribution franco-québécoise Les Presses de la Cité, après avoir mis la main sur Hachette en 1983, Québec livres (du groupe Quebecor) deviendra l'un des plus importants distributeurs de livres français au Québec.

Le vice-président à la distribution de Quebecor et directeur général de Québec livres, M. Paul Decoste, confirmait, hier, au DEVOIR que la transaction définitive serait signée le 21 août prochain.

Quebecor deviendra ainsi le seul propriétaire des actions des Presses de la Cité, détenues jusqu'à maintenant par l'éditeur québécois Libre Expression (50 %) et par la société mère française, Les Presses de la Cité, S.A. (50 %).

D'ici la fin de l'année, les deux entreprises de distribution continueront leurs opérations « séparément », a expliqué M. Decoste. En 1987, toutefois, Quebecor décidera de ce qu'il adviendra de la raison sociale, de l'inventaire et du personnel des Presses de la Cité.

Selon le vice-président de Quebecor, l'offre

Voir page 8: Livres

Ottawa renouvelle sa flotte d'hélicoptères de combat

$2 milliards pour de «nouveaux aéronefs embarqués»

MICHEL ARSENEAULT

Le programme de modernisation des Forces canadiennes se poursuit : le ministère de la Défense nationale a annoncé hier son intention d'acquérir de 30 à 50 hélicoptères de combat au coût de plus de $ 2 milliards.

Les nouveaux hélicoptères, dont seront munies les frégates de la marine, doivent entrer en service dans les années 90, a expliqué le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, au cours d'une conférence de presse à Vancouver.

M. Beatty a estimé que les forces armées avaient besoin d'un nouvel hélicoptère capable de repérer des sous-marins ennemis, moins bruyants et plus rapides que par le passé. « Nous devons (...) arriver à les détecter et à les identifier à des distances beaucoup plus grandes que par les années 60 et 70 », a dit M. Beatty.

Les appareils «Sea King» sont en service depuis plus de 20 ans

Les nouveaux aéronefs, qui seront équipés de systèmes de détection et de traitement informatisé des données, remplaceront 35 Sea King CH-124A dont les Forces canadiennes se servent depuis 1963.

« D'ici 1989 ou 1990, nous espérons avoir choisi le nouvel aéronef et l'entrepeneur principal du projet », a ajouté le ministre de la Défense.

La conférence de presse de M. Beatty, qui se trouvait à Vancouver, était retransmise à Toronto et Montréal. Mais la qualité sonore de la retransmission était si mauvaise que les journalistes n'ont pu poser de questions au ministre de la Défense comme cela était prévu.

Le brigadier-général Jean Véronneau, qui se trouvait à Montréal et a pu répondre aux questions des journalistes, a expliqué que le coût des nouveaux hélicoptères pourrait s'élever à plus de $ 2 milliards. Il a précisé qu'il s'agissait en fait d'un chiffre « conservateur ».

Le prix variera en fonction du nombre d'hélicoptères dont les forces armées prendront li-

Voir page 8: Hélicoptères

AU SOMMAIRE

L'OPEP ÉVITE LA DÉBÂCLE IN EXTREMIS

Adoptant hier en un temps record un plan provisoire de répartition des quotas présenté par l'Iran, les ministres des 13 pays membres de l'OPEP ont évité in extremis la débâcle. **Page 9**

REAGAN NE CÈDE PAS

Le président Reagan n'a aucune intention de changer sa décision relative à la vente de blé subventionné à l'URSS, a indiqué hier la Maison-Blanche. **Page 11**

Le silencieux

J'APPRENDS à ce signe que je découvre jour après jour l'immensité croissante des choses que j'ignore.

■

Suicide. — La forme la plus achevée de l'esprit d'initiative.

■

Quand on me demande de courir, je ne marche pas.

■

Il n'y a que l'ignorance crasse qui y gagne au lavage de cerveau.

— ALBERT BRIE

Kaunda et Mugabe critiquent durement Thatcher

Pretoria envisage des représailles contre la Zambie et le Zimbabwe

PRETORIA (AFP, Reuter) — Le gouvernement sud-africain envisage de restreindre son commerce avec la Zambie et le Zimbabwe en raison de leur soutien répété en faveur de sanctions contre Pretoria, a annoncé hier le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha.

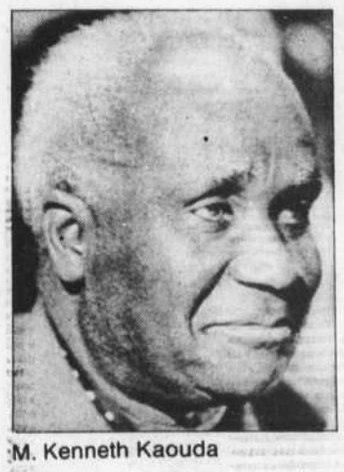
M. Kenneth Kaouda

Le ministre a précisé à la presse que son pays avait l'intention d'instituer des taxes et des licences d'importations sur les marchandises en provenance de ces deux pays, tandis que la sécurité à la frontière avec le Zimbabwe serait renforcée.

Environ 68 % du commerce du Zimbabwe et près de la moitié de celui de la Zambie transitent par l'Afrique du Sud. La semaine dernière, le gouvernement sud-africain avait déjà annoncé son intention de créer des licences d'importation pour tous les produits en provenance du Zimbabwe, montrant ainsi une des possibilités de représailles à sa disposition.

D'autre part, à Londres, les dirigeants du Zimbabwe et de la Zambie ont accusé hier le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, d'être l'alliée de l'apartheid et ont menacé la Grande-Bretagne de représailles pour son refus de se joindre aux sanctions du Commonwealth contre l'Afrique du Sud.

L'isolement dans lequel Mme Thatcher s'est trouvée sur la question des sanctions à l'issue du mini-sommet de 7 États du Commonwealth a dissuadé la Zambie de quitter l'organisation, a déclaré son président, M. Kenneth Kaunda, à la presse.

« Mme Thatcher a eu l'air pitoyable à ce sommet », a-t-il dit, ajoutant qu'il espérait que le président Ronald Reagan reviendrait plus rapidement qu'elle sur son refus de recourir aux sanctions économiques pour pénaliser l'apartheid.

M. Kaunda avait menacé à plusieurs reprises de se retirer du Commonwealth, qui regroupe 48 anciennes colonies britanniques, si celui-ci n'imposait pas des sanctions efficaces.

M. Kaunda et les premiers ministres du Zimbabwe, d'Inde, du Canada, d'Australie et des Bahamas s'étaient mis d'accord contre Mme Thatcher pour adopter leurs propres sanctions, évitant un conflit permanent au sein de l'organisation mais isolant de facto la Grande-Bretagne.

« Margaret Thatcher ayant été isolée par les autres dirigeants, je ne pouvais raisonnablement

M. Robert Mugabe

décider de quitter le Commonwealth », a dit M. Kaunda.

MM. Kaunda, Robert Mugabe (Zimbabwe) et Rajiv Gandhi (Inde), également dans des conférences de presse, ont accusé Mme Thatcher d'avoir placé l'intérêt économique au dessus des droits de la personne. « Tant qu'elle conservera cette position

Voir page 8: Afrique du Sud

ÊTRE HAÏTIENS À MONTRÉAL

I. Davantage une affaire de bile que de ville

ANDRÉ LACHANCE
collaboration spéciale

C'était le 24 décembre, la veille de Noël. Pradel Casseus entrebâilla la porte de son appartement en sous-sol du boulevard Langelier, curieux de savoir qui pouvait sonner ainsi à l'entrée principale de l'immeuble. D'une main leste, il pressa le déclencheur électrique : la porte du rez-de-chaussée s'ouvrit, des pas résonnèrent dans le hall, puis une silhouette engoncée dans un ample manteau d'ondatra descendit lourdement l'escalier.

C'était un blanc. Il portait une grande boîte de carton où avaient été entassés pêle-mêle quelques paquets de spaghetti, des Corn Flakes, un peu de soupe et des conserves.

L'homme s'avança en souriant de toutes ses fausses dents et demanda d'un air jovial : « Monsieur Casseus » ? D'instinct, Pradel se raidit. Que lui voulait cet étranger ? Mais ayant deviné de quoi il retournait, il laissa tomber d'une voix froide, après quelques secondes d'un silence embarassé : « Je suis noir, je suis Haïtien, je suis immigrant et je suis pauvre ... Mais je n'accepte pas l'aumône ! Je ne suis pas venu au Canada pour ça. J'ai encore un peu de fierté et je tiens à la conserver. Bonsoir Monsieur ! »

Et Pradel referma la porte, étrangement calme et serein, laissant sur son

Voir page 8: Être Haïtiens

Photo Louise Lemieux

En plus des conditions matérielles difficiles qu'ils doivent affronter ici, les Haïtiens envoient régulièrement de l'argent aux familles demeurées dans leur île natale.

L'ÉTAT ET LE SOCIAL AU QUÉBEC

IV. Un véritable dossier test : celui de l'aide sociale

YVES VAILLANCOURT
collaboration spéciale

N'EST-IL pas curieux de constater jusqu'à quel point les assistés sociaux sont redevenus des boucs émissaires dans la société québécoise ? Avec les « visites à domicile » lancées par le gouvernement Bourassa — je dis bien gouvernement Bourassa pour bien suggérer que cette triste opération n'est pas l'initiative du seul ministre Paradis — dans le but de débusquer les « fraudeurs » de l'aide sociale et les débats alimentés par ces visites, il est redevenu de bon ton de pointer du doigt les assistés sociaux dans les lignes ouvertes et dans nos conversations estivales. Comme tous les humains en chair et en os qu'on peut voir de proche, les assistés sociaux concrets ont parfois des côtés qui nous déçoivent. Mais, à la différence

Ceux qu'il fallait protéger en 1982-83 sont tout à coup devenus les boucs émissaires de la société québécoise.

d'autres groupes sociaux qui pourraient aussi avoir des choses à cacher (v.g. les personnes de milieux aisés qui fraudent le fisc), les personnes qui vivent de l'aide sociale au Québec, en cet été 1986, sont exposées à notre regard : elles n'ont pas de résidences secondaires; elles ne partent pas en voyage; elles vivent dans des logements collés sur le trottoir et peu protégés par des clôtures, des arbres ... Tout le monde peut les voir et les disséquer en petits morceaux, surtout lorsqu'une campagne de délation publique nous y incite.

Tout cela ne manque pas en effet d'être curieux. En 1982-83, lorsque le gouvernement précédent pointait du doigt les employés-e s syndiqués-es du secteur public et parapublic comme étant des travailleurs-euses choyés-es qu'il fallait mettre au pas, l'argument le plus fort utilisé par les politiciens, et repris dans plusieurs médias, c'était que les argents ainsi épargnés allaient être utilisés par l'État pour soutenir les plus pauvres et les plus démunis. Quatre années plus tard, à l'aube d'une nouvelle négociation du secteur public, il est difficile de prétendre que le sort des plus démunis s'est amélioré. Car le programme d'aide sociale a déjà été coupé de plus de $ 30 millions, à la suite de l'élimination de l'indexation à tous les trois mois.

Les opérations visite à domicile ne sont pas menées contre l'ensemble des assistés sociaux, dit-on, mais seulement contre les « faux assistés sociaux ». Sous-entendu : les « vrais assistés sociaux » n'ont rien à craindre. Au contraire, c'est pour mieux les aider qu'on a entrepris cette chasse aux fraudeurs ! Pourtant, à regarder autour de soi, on s'aperçoit vite que cette **opération fait mal à tous les assistés sociaux et pas seulement à quelques-u ns d'entre eux**. C'est

Voir page 8: État

"dans l'est, chrysler... c'est nous autres"

TAUX DE FINANCEMENT DISPONIBLE 7.5%

Contactez un de nos représentants pour de plus amples informations

Automobiles Forgues inc.

Dodge
Camions Dodge
CHRYSLER

15,949 est, rue Sherbrooke, Montréal
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h30
642-7411

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Forum du Pacifique Sud

La France sera sur la sellette

PARIS (AFP) — La France s'attend à être une nouvelle fois mise sur la sellette au Forum du Pacifique Sud, où lui seront reprochés tant la poursuite de ses essais nucléaires à Mururoa que sa politique en Nouvelle-Calédonie, territoire français du Pacifique.

Le Forum, créé en 1971 à Wellington (Nouvelle-Zélande) et qui regroupe 13 pays de la région, s'ouvre vendredi à Suva, capitale des Îles Fidji.

L'an dernier déjà, les mêmes accusations figuraient à son ordre du jour, mais cette année, l'un des participants, le Vanuatu, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles Hébrides, a annoncé son intention de susciter une démarche commune pour demander à l'automne l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de la Commission des Nations unies pour la décolonisation.

Le gouvernement français a prévu, par une loi promulguée le mois dernier, d'organiser avant l'été prochain dans ce territoire un référendum offrant le choix entre l'indépendance et un nouveau statut en cours d'élaboration. Il considère donc, indique-t-on de source autorisée, que la démarche du Vanuatu, soutenue, selon son premier ministre, M. Walter Lini, par les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, repose sur un malentendu ou une information insuffisante sur le dossier calédonien.

Pour y remédier, le sénateur Dick Ukeiwe, président du Congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie, un anti-indépendantiste, va se rendre à Suva à la tête d'une délégation d'élus calédoniens afin de rencontrer les participants au Forum.

La France ne participe pas à ce Forum, mais la Polynésie, autre territoire français du Pacifique, a demandé, comme elle l'avait fait l'an dernier sans obtenir satisfaction, a être admise avec le statut d'observateur.

M. Gaston Flosse, dirigeant polynésien et secrétaire d'État français chargé des problèmes du Pacifique Sud, s'est déjà rendu à Suva où il s'est entretenu avec les dirigeants fidjiens dans la perspective du Forum.

Le Front de libération nationale kanak socialiste (FNLKS), qui réclame l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, a lui aussi demandé le statut d'observateur, qu'il s'était également vu refuser l'an dernier.

Dans leur communiqué final, l'an dernier à Rarotonga (Îles Cook), les participants au Forum avaient affirmé « leur soutien à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie » sans demander l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de la Commission de décolonisation.

En ce qui concerne les essais nucléaires francais à Mururoa, la France, régulièrement mise en accusation par les États de la région, n'a pas varié d'un pouce depuis l'an dernier : le président, M. François Mitterrand, y avait effectué, un mois après le Forum, une spectaculaire visite interprétée comme une réaffirmation de la volonté de Paris de couper court aux velléités plus ou moins avouées de la chasser de cette région.

Le Forum s'était terminé par la signature du « traité de Rarotonga » préconisant une zone dénucléarisée dans le Pacifique et demandant l'interdiction de tous les essais nucléaires dans cette zone.

Shultz critique les subventions pour la vente de blé à Moscou

WASHINGTON (AFP) — Les Soviétiques doivent « glousser de rire » et « se gratter la tête » de voir qu'ils vont payer leur blé produit aux États-Unis moins cher que la ménagère américaine, a déclaré le secrétaire d'État, M. George Shultz, dans une interview au quotidien *USA Today*, publiée hier.

M. Shultz a réitéré ses critiques après l'annonce vendredi que les États-Unis allaient écouler 4 millions de tonnes de blé subventionné à l'URSS d'ici au 30 septembre 1986, en affirmant : « Je ne crois pas que ce soit une bonne chose pour les États-Unis ».

Le secrétaire d'État, qui avait déjà qualifié ce projet de « ridicule » la semaine dernière, a estimé qu'il s'agissait d'une forme de protectionnisme déguisé pouvant, selon lui, conduire à « une guerre des subventions ». « Il doit y avoir pas mal de plus (à ce projet) puisqu'il a été accepté (par le président) — mais pour ma part je n'en vois aucun », a-t-il déclaré.

Répondant par ailleurs aux critiques du leader de la majorité au Sénat, M. Robert Dole (Républicain-Kansas), l'accusant de visiter trop de capitales étrangères et pas assez d'États céréaliers du Middle West, qui croulent sous les excédents, M. Shultz a déclaré : « J'ai eu mon compte de visites dans les États et je n'ai jamais rencontré personne qui soit favorable à des impôts sur les citoyens américains pour subventionner de la nourriture aux Russes ».

De son côté, le *Washington Post*, citant un responsable de la Maison Blanche, a indiqué hier qu'il y a très peu de chance pour que la décision du président Reagan soit annulée, malgré la forte opposition de M. Shultz et de l'un des principaux alliés des États-Unis, l'Australie.

Le ministre australien de l'Agriculture, M. John Kerin, qui effectue une visite à Washington, a estimé pour sa part que les subventions américaines ne concernaient « pas la vente de blé . . . mais le fait de gagner des voix (aux élections de novembre 1986) aux dépens des contribuables ».

« Nous n'avons vraiment pas réussi à faire passer notre message à l'administration », a indiqué M. Kerin à l'issue de sa rencontre lundi avec le sénateur Robert Dole, qui est favorable à davantage de subventions américaines, et le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Richard Lyng.

Pour sa part, le sous-secrétaire américain à l'Agriculture, M. Daniel Amstutz, a précisé que le blé américain sera facturé à l'Union soviétique au niveau des cours mondiaux, soit entre 91 et 92 dollars la tonne, au lieu des 104 à 105 dollars la tonne actuellement en vigueur aux États-Unis.

La différence de 13 dollars, légèrement supérieure aux prévisions des experts, devrait coûter aux contribuables américains environ $52 millions si les Soviétiques achètent à ce prix la totalité des 4 millions de tonnes prévus par l'accord céréalier américano-soviétique à long terme, selon le *Post*.

Le différend israélo-égyptien sur Taba

Un accord est imminent

LE CAIRE (AFP) — Le vice-président américain, M. George Bush, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse qu'un accord sur le problème de Taba (sur la mer Rouge), qui empêche une normalisation des relations égypto-israéliennes, était possible dans les 24 heures.

Cette percée de dernière minute a surpris les observateurs qui ne s'attendaient plus à une conclusion rapide de cette question. La reprise des négociations égypto-israélo-américaines était prévue pour hier soir après le départ d'Égypte de M. Bush. Elles ont contre toute attente repris hier matin avec l'arrivée des négociateurs israéliens.

Dans sa conférence de presse, retardée de deux heures, manifestement en raison de ce développement, M. Bush a ajouté que le gouvernement égyptien avait demandé à M. Richard Murphy, secrétaire d'État adjoint qui avait ces derniers jours tenté un « forcing » pour faire aboutir ces négociations, de rester, proposition que ce dernier a acceptée.

Le vice-président américain a en outre fait le bilan de sa tournée en Israël, en Jordanie et en Égypte insistant sur le fait qu'il avait été « frappé par les points de convergence qu'il avait constatés dans les trois pays visités ainsi qu'auprès de nombreux Palestiniens ». Il a ajouté que cette « communauté de vues constituait une base permettant aux négociations d'aller de l'avant ».

M. Bush a ajouté que les États-Unis étaient favorables à des négociations directes entre les parties au conflit du Proche-Orient, soulignant toutefois qu'il « reconnaissait que des négociations directes pouvaient amener à l'organisation d'un forum international ou d'une conférence conçus de manière à permettre un progrès et non une paralysie, un accord et non un diktat ».

Prié d'expliciter sa pensée, le responsable américain a dit qu'un tel forum incluerait les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, donc l'Union soviétique, mais pas nécessairement la Syrie.

À la question de savoir si, selon lui, une paix était possible sans la Syrie, il a répondu que les accords de Camp David avaient été conclus sans la participation de la Syrie.

Dans ce même contexte, M. Bush a indiqué que « des négociations devaient conduire à des conversations entre une délégation israélienne et une délégation jordano-palestinienne ainsi qu'entre une délégation israélienne et une délégation syrienne.

Carrefour du Développement

Une procédure judiciaire est engagée contre Nucci

PARIS (AFP) — La justice française, a-t-on appris hier de sources judiciaires autorisées, a enclenché une procédure judiciaire à l'encontre de Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la Coopération, dans le cadre du scandale du Carrefour du Développement, association de coopération avec le tiers monde créée sous son égide, où des fonds publics ont été détournés.

Dans cette affaire devenue le feuilleton de l'été en France, la justice a engagé une procédure exceptionnelle qui peut conduire à une inculpation de l'ancien ministre sans qu'il soit nécessaire de demander la levée de son immunité parlementaire. Christian Nucci est député de l'Isère (sud-est de la France) et maire de la ville de Beaurepaire,

Quatre personnes, dont l'ancien chef de cabinet du ministre, Yves Chalier, en fuite à l'étranger, sont déjà inculpées dans ce scandale portant sur le détournements de plusieurs millions de francs à des fins d'opérations de services secrets, d'achats immobiliers et de financement de campagnes électorales.

Le dossier, sur lequel la chambre criminelle de la Cour de cassation devra se prononcer dans les 8 jours, porte sur le paiement contre fausses factures du matériel électoral de Christian Nucci lors des législatives de mars dernier. Selon l'imprimeur de Beaurepaire, Daniel Ronjat, les fausses factures, d'un peu plus de 330,000 francs, pour lesquelles il a été inculpé le 23 juillet dernier, ont été établies à la demande de M. Nucci et de son attaché parlementaire.

La situation de Christian Nucci apparait de jour en jour plus difficile dans cette affaire. En effet, les spécialistes estiment que l'engagement d'une telle procédure judiciaire doit se fonder sur des éléments particulièrement solides d'accusation.

L'étau se resserre donc autour de l'ancien ministre, mis en cause par son ex-chef de cabinet sous le coup d'un mandat international pour « faux et usage de faux ».

Malgré ses démentis, Christian Nucci se retrouve aussi de plus plus isolé. De nombreux observateurs avaient estimé samedi dernier que le parti socialiste, inquiet des retombées de l'affaire du Carrefour du Développement sur son image de moralité politique, avait quasiment « lâché » Christian Nucci après des informations, publiées par le journal *Le Monde*, selon lesquelles l'ancien ministre avait payé ses cotisations au PS avec des chèques tirés sur un compte alimenté par des fonds publics — le même qui a servi à des opérations frauduleuses du Carrefour du Développement.

Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait déclaré samedi que « les premières vérifications semblaient accréditer ces informations » et que « si cette hypothèse était confirmée », il saisirait les instances compétentes du parti. « Je n'ai pas l'intention de laisser mettre en cause l'honneur du parti que je dirige », avait-il conclu.

guérin
l'éditeur qui édite

Nouveauté

Mon nouveau programme de mathématique au primaire

Par un groupe d'enseignants

1re année: Cahier d'activités 1 **3,95 $**
ISBN-2-7601-1480-5 (64 p.)

2e année: Cahier d'activités 1 **3,95 $**
ISBN-2-7601-1482-1 (86 p.)

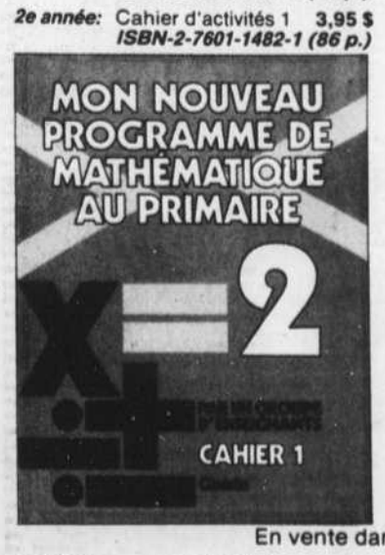

Ces cahiers de mathématique ont pour but de favoriser l'utilisation de la répétition dans l'acquisition des habiletés de mathématique.

Cette collection comprend:

- 2 cahiers d'activités par niveau
- 1 guide de maître par niveau

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Voir aussi en page 4

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Propriétés à vendre 101

OUTREMONT
Cottage victorien face à la montagne, 8 pces, s-sol, garage & 2 stationnements. Beau site.
Normand Veronneau: 274-9491, 382-6778
Les Services Immobiliers Royal LePage Ltée, *courtier*
7-8-86

INSPECTIONS DE BÂTIMENT
EXPERTISES PROFESSIONNELLES
ROBERT STANLEY ARCHITECTE
486-1251
7-8-86

■ Propriétés à vendre 101

APPARTEMENT À VENDRE Prince-Arthur ouest, 4½, chauffage électrique, $90,000.00, comptant $20,000.00. A. Kanzis 842-0908. Dampar Realties 482-3460.

BORD DE L'EAU: Idéal retraité, Richelieu, près autoroute, grande maison, piscine creusée, 4 chalets, terrain 28,000 pi. Doit vendre. 626-8406.

BORD DE L'EAU: Ile Perrot, 72,000 p. c., mur de retien, cottage 55 x 38, garage 3 portes, remise bateau, piscine, vente privée, $250,000. 453-5186.

BROMONT, meublé ou non, 5 chambres, 2 s/bains, garage double, près ski et golf, 10,000 p.c., occupation immédiate, $64,000. 671-7828.

BROSSARD SECTEUR «S» Cottage semi-détaché, 3 ou 4 c.c., à partir de $73,000. avec ou sans garage, occupation immédiate ou à votre choix. 671-1641.

BROSSARD, 4 logements, neufs, brique, détachés, 1 X 6½ pour propriétaire, bain tourbillon, finition chêne et mélamine, très moderne, 3 X 4½, installation laveuse/sécheuse, chauffage électrique, locataires. 6210 Albanie, près parc et école. Inf: 678-4468. Pas d'agent.

CAP ROUGE (QUÉBEC)
Réduit du propriétaire, luxueux, style Méditéranien, 26 X 40, 3 étages, grand terrain boisé, 418-654-9171, 418-656-1405.

CENTRE-VILLE: Luxueuse maison de ville, 4½ étag., solarium, 3 foyers, complètement rénovée, avec studio (revenu), près Guy et St-Antoine. $185 000., privé. À voir!!! 935-8954.

CHATEAUGUAY, situé bord rivière, près nouveau centre hospitalier, luxueuse maison 11 pièces, architecture ouverte, 85,000 p.c., avec «guest house». Idéal pour professionnel. Plaisir de la campagne près de la ville. Visite libre tous les jours, 621 Haute-Rivière.

FACE au fleuve St-Laurent et la piste cyclable à Verdun, bungalow semi-détaché, 7 pièces, 2 toilettes, plus sous-sol, garage, vue magnifique sur le fleuve. Près métro, écoles, aréna, piscine de Verdun, etc.. 765-3051.

LAVAL, bungalow 79, brique, 4 c.c., sous-sol fini, poêle Franklin, garage, terrain 67 x 104 clôturé, près Hôpital Cité de la Santé, $90,000. Pas d'agents. Après 17h: 668-6499.

■ Propriétés à vendre 101

LAVAL-SUR-LE-LAC grande maison bord de l'eau, piscine, terrain 53,000 p.c., besoin rénovations, $210,000. Après 19h, 627-0504.

LE DEVOIR
peut vous aider à louer, à vendre, à acheter...
COMPOSEZ:
286-1200

MAISON MOBILE 12 x 60, 2 chambres à coucher, entièrement refait, $15,000., 658-4567 - 658-5243.

OUTREMONT, BEAU COTTAGE, bien éclairé, prêt à habiter, près centre d'achats, parc, école. 875-8625.

OUTREMONT, cottage semi-détaché, 4 chambres, 2 salles de bain, foyer, boiseries, sous-sol fini, garage chauffé, sundeck et jardin. Agents, s'abstenir. 279-3153, 16h. à 20h.

PIERREFONDS OUEST: Bungalow brique sur très vaste terrain, 2 foyers, garage chauffé/isolé 3 voitures, éclairage fluorescent et filage 220. Cuisine chêne, four encastré, micro-onde, fenêtres aluminium, mur à mur, 2 bains, sous-sol finition professionnel, chambres froides, salles lavage, couture et familiale, bar avec frigo et poêle. Condition A-1, près magasin et transport. $135,000. Pas d'agents, 620-3725.

RIVIÈRE DES PRAIRIES, grand bungalow détaché, moderne, 3 ans, grand terrain, $158 000., 648-2454,vente privé.

SANCTUAIRE, grand luxe, 2 chambres, phase II, ensoleillée, chambre principale avec bain et douche, autre salle de bains, cuisine toute blanche, espace lav. sec., grands balcons, surplombant centre sportif en construction, portier, alarme, garage, plusieurs extra. $275,000.. Pas d'agent S.V.P. Pour rendez-vous, 341-7821.

ST-HYACINTHE, bord de la Rivière Yamaska, maison canadienne 150 ans, pierres des champs, restaurée comme autrefois, idéal pour théâtre d'été ou restaurant. Le soir après 19h. 774-9802.

ST-LAURENT OUEST: grande unifamiliale, 3 c.c., très grand terrain de coin, cuisine moderne, près commod., tapis neufs à la grandeur. Prête à emménager. Vente privée. Prix intéressant: 748-5601.

SUPERBE canadienne, bord du fleuve, écurie, 2.6 hectares, foyer, piscine, arbres fruitiers. Édouard hamelin, 835-4351, TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

VILLE ST-LAURENT, bungalow semi-détaché, 6 pièces, 3 chambres, situé devant parc, près toutes commodités. Ouvert aux visiteurs, samedi, dimanche, de 2h. à 5h. Semaine, sur rendez-vous. 1-563-3909. Vente privée.

WESTMOUNT maison attachée, 3 chambres, foyers, boiseries, jardin, stationnement, à voir. $245,000.00 sans agent. Soir: 935-8595.

LE DEVOIR
peut vous aider à louer, à vendre, à acheter...
COMPOSEZ:
286-1200

■ Propriétés à louer 105

BAS de duplex, 8½ genre split, grande terrasse à l'arrière chauffage central à l'huile sépar., 119, 73ème avenue, Chomedey. $600./mois, 272-1471.

D.D.O. 25, rue Vicking. Cottage 7 pièces, 3 chambres à coucher, foyer, garage, salle de jeu finie. Pour sept., $850., 735-4591, soir: 731-5757.

■ Propriétés à vendre 101

D.D.O.: bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, foyer. Occupation 1er sept., $800./mois. 626-4671.

DISPONIBLE en novembre, Ile des Soeurs, maison 4 c.c., 2½ s.b., terrasse sur toit, vue sur parc, sous-sol fini, foyer, garage, près tennis, piscine, $1,500. 465-9501.

FLORIDE-FLORIDE
Maison, villa, app., condo, hôtel, motel, tous genres pour vacances. Fort Lauderdale, Miami, Tampa, Daytona, Orlando. DESTINATION DREAM ESCAPE, 482-2212.

ORLANDO townhouse, 6 lits, complètement équipé, 23 au 30 août. ½ mille de l'entrée principale de Disneyworld. 934-4543.

PROPRIÉTÉ à louer, commerciale, résidentielle, rue St-Denis. 844-6988 Informations: Georges.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

CENTRE-VILLE, NOTRE-DAME OUEST. Idéal pour pensions, complètement meublé, avec réfrigérateur. $95,000. comptant. 931-5708.

DIRECT du propriétaire, Rock Forest, province de Québec, 33 logements, construction 1974, en très bonne condition, à 6,3 fois les revenus (rapporte $130 000 annuel), comptant minimum: $200 000.. Acheteur sérieux seulement. Jour: 819-566-7070 demander F. Boissonneault.

IMMEUBLES CHAMPAGNE: PIERREFONDS: 6 app. rev. $26 436., $208,000.. BOISBRIAND: app. luxe neufs, octobre, insonorisés, rev. $80,640., $650 000.. C. Gauvin 435-6605.

■ Condos à louer 121

CONDO sur le golf du Mexique, près Clearwater, 2 chambres, $350.US/semaine. Soir: 363-1207.

ILE DES SOEURS, condo luxueux. 2 étages, 2 chambres à coucher, 2½ salles de bain, patio, vue sur fleuve, 5 min. centre-ville. $129 000. 274-0289, 769-1156.

STE-AGATHE: Luxueux condo près lac, piscine, tennis, 3 chambres à coucher, 335-5865.

■ Condos à vendre 122

3419 PEEL PRÈS SHERBROOKE: Luxueux et neuf, 2 c.c., 2 bains, air climatisé, foyer, garage privé, terrasse. Ouvert 14 à 17h. 737-7155.

D.D.O.: condo, 3 c.c., condition d'emménag., sous-sol fini. Moins de $60,000.. Offre raisonnable acceptée. 683-2320, 626-5967.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Luxueux condo, 1 100 pi. car., une chambre à coucher, vue exceptionnelle, plusieurs extra. 284-2246 jour, 767-8085 soir.

■ Chalets à louer 125

CHALET à louer, beau site, plage et pêche. 819-274-2811.

CHERTSEY Chalet à louer, bord de l'eau, pêche, tranquille, 2 chambres à coucher. 729-5692, 1-882-2608.

STE-ADELE, près de Sun-Valley, bord rivière, 3 chambres, 2 foyers, entièrement meublé, équipé. 1er. septembre 86. au 1er. septembre 87. Références demandées. Prix très raisonnable. 731-5598.

■ Chalets à vendre 129

LAC CACHÉ, LABELLE
(Voir carte routière)
Situé milieu du Parc du Mont-Tremblant à 160 km de Montréal et d'Ottawa.
CHALET été/hiver, sur presqu'île, toit cathédrale, terrasse, meublé et commodités.
Prix: 58,000$.
Informations:
(514) 684-5719
7-8-86

■ Chalets à vendre 129

MONT ORFORD, grande maison campagne, originale, vue magnifique, tout confort, libre 10 août, 489-0956.

CHALET AU BORD de l'eau avec garage, Notre-Dame de la Merci, à 9 milles de St-Donat. Linda Blais C.E. courtier 588-2557.

CHALET d'été Drummondville, construction non terminée, idéal pour bricoleur, lac artificiel, $9,500. discutable, 622-0458, 332-4685.

ETES VOUS MILLIONAIRE?

Vous voyez-vous dans le plus beau des chalets modernes qui puissent se faire. Situé près de l'hôtel Esterel, sur 4 arpents de terre surplombant le lac Masson. 5 chambres, piscine intérieure, 2 saunas, 2 jacuzzi, suppléments. Intéressé? Appelez M. Maxwell: 374-2700.

■ Maisons de campagne à vendre 141

AYER'S CLIFF, près de Massawipi. Maison victorienne, entièrement rénovée, 9 pièces, très belle grange, 10 âcres dans zone blanche. Site champêtre. Pour information, 819-838-5662.

LAC LOVERING, cottage chauffé, électricité, isolé, 28 X 32, deux étages complétement meublées. Occupation immédiate. Hiver ou été. Tous les meubles nécessaires inclus: poêle électrique, réfrigérateur, TV, etc. Pas d'agents. Appelez le 819-843-8741, 819-843-2636.

■ Maisons de campagne à vendre 141

MAGNIFIQUE DOMAINE de plaisance, maison de style, avec tour, vue panoramique, 13 pièces, 1 foyer, solarium, garage double, sur 170 âcres boisés et prairie entretenus, lac privé, près golf et Aéroport de Valcourt. Ré-gion Bromont/Orford. 1-514-532-3883.

MAISON de campagne, 6 arpents, beaucoup d'arbres, près transcanadienne (sortie 138). Après 17h.: 799-4436 ou 799-3560.

MONT CASCADE. $104 000., belle maison, beau secteur, cuisine de campagne, salle à manger, foyer au salon, étagères à même la salle de détente, 3 chambres, solarium, plein sous-sol, 2 terrasses, véranda entoutée de moustiquaire, climatisation centrale, lac à plage de sable, ski, pêche et golf à la porte. 15 min. de Hull. (613)233-3691, (819)822-0714.

■ Bureaux à louer 251 ■ Bureaux à louer 251

Office municipal d'habitation de Montréal

Bureaux à louer

1710 rue Amherst

Rez-de-chaussée: 4,966 p.c.
Sous-sol: 3,425 p.c.
Idéal pour professionnel, clinique médicale, etc...
Occupation immédiate

Renseignements
872-4641

7-8-86

■ Terres, fermes à vendre 145

BAIE DES CHALEURS, ferme de 100 acres, 70 acres boisés, 30 acres culture, grande maison, grange, instruments agricoles pour chevaux. 256-7744.

DOIT VENDRE, maison de ferme 2 étages en brique, terrain 98 acres, juste au nord de Dunvegan, Ontario. Appelez 613-524-2188.

ESTRIE, 25 mi. Sherbrooke, route 108, maison québécoise 79, pierre, foyer, tuiles, 84 acres, boisé, ruisseau, érablière, paisible. 819-872-3291 ou 396-2494.

FERMETTE, 48 arpents avec 6 bâtiments, 30 min. de Montréal, également fermette à partir de $52,000. au nord de Montréal. Linda Blais C.E. courtier 588-2557.

ILE PRIVEE, 9 arpents, camp rustique, Lac St-François, près Fleuve St-Laurent, 30m. Montréal, 1,000 pi. du rivage, droit de passage. $60,000. OU vais-je vendre à l'américain présentement intéressé? 1-267-3654.

MARIEVILLE, mini ferme 5 arpents avec écurie à revenu, 14 box et maison neuve, prix à discuter. Après 17h.: 514-460-3532.

ST-LAZARE: fermette, très belle condition, 97 200 pi. car. terrain, chauffage élect., près commodités, 2 bains, écurie 7 chevaux, foyer pierres des champs. 458-7991.

STE-AGATHE SUD: Beau terrain, 2 cabines et vieille maison. En bas du prix d'évaluation municipale. M. Cohen: 282-0006, soir: 739-1110.

TERRE boisée, 185 acres incl. petit chalet, remise, petite écurie. Maison principale 42 X 47, foyer extérieur, four à pain, ruisseau à truites. 337-0565, de 9h. à 12h., et de 19h. à 21h..

■ Terrains à vendre 149

PERKINS
Beau terrain 778-0960 Région Edelweiss, beaux terrains boisés et résidentiels, accès à la plage sablonneuse, prudent pour les enfants. 7 500$. 19 miles d'Ottawa, Hull. Développement David Faubert
819-457-2024
9-8-86

■ Terrains à vendre 149

LAC MEMPHRÉMAGOG. Domaine chérive, plage, piscine, tennis, terrain 1 acre, $30,000. 514-653-8679 sur semaine.

■ Terrains à vendre 149

MONT-ROLLAND, 236 000 pi. car., arpenté, boisé, entrée dégagée, $16 000., 387-3282.

RÉGION Lac New-Comb, lots récréatifs ou résidentiels, accès aux lacs New-Comb et Lucerne, 2 acres ou plus, de $5 900., Développements David Faubert, 819-457-2024.

SALETTE, Québec, sur rivière, beaux lots boisés ou défrichés, résidentiels ou récréatifs de $6 5000., Hydro et téléphone. Développement David Faubert, 819-457-2024.

■ App. et log. à louer 160

RUE JEAN-BRILLANT
luxueux haut de duplex, bien situé près U de M. et hôpitaux, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, chauffage compris. $1,200. par mois.
Références exigées.
731-4377
09-08-86

RUE JEAN-BRILLANT
luxueux bas de duplex, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol, bachelor, près U de M., libre le 1er septembre, références exigées.
731-4377
09-08-86

■ App. et log. à louer 160

1½ À 10½, Meublés ou non 7210 St-Denis **LOGE-INFO 495-2458** (Visa).

A C.D.N., Près U. de M., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie; 2740 Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4833.

AHUNTSIC 3½, $495. neuf, toit cathédrale, près Centre Claude Robillard, tapis mur à mur, poêle, frigo, laveuse, sécheuse fournie.381-1010 après 13h.

BIEN SITUÉ, près métro snowdon, 5½ bas duplex, spacieux, clair, garage, jardin, après 18h. en semaine. 739-2172.

C.N.D., impeccable bas et haut de duplex. 4-5 chambres, rénové, près de l'Université. Occupation 1er septembre. Faut voir. M. Coderre 731-4377 - 271-4820 ROYAL LEPAGE, courtier.

CENTRE-VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro. 937-3520, 937-3529.

Fiduciaire des avoirs de Sinclair Stevens, National Trust avoue «en rétrospective» ne pas avoir couru après les informations

TORONTO (PC) — La société fiduciaire chargée d'administrer les avoirs de M. Sinclair Stevens pendant qu'il occupait un poste de ministre à Ottawa n'a jamais reçu des compagnies lui appartenant ni état financier, ni convocation aux réunions des actionnaires, ni droit de vote par procuration.

C'est ce qu'ont révélé, mardi, trois cadres de la société National Trust au juge William Parker, chargé de faire enquête sur des allégations de conflits d'intérêts de la part de l'ex-ministre fédéral.

De plus, ont ajouté les cadres, aucune transaction n'a été faite par eux avec les actions placées en fidéicommis sans droit de regard, même si ces actions perdaient de la valeur.

Pendant ce temps, de son propre aveu, une collaboratrice de M. Stevens, Mme Shirley Walker, administrait les intérêts du ministre. C'est ainsi qu'en décembre 1985, sans en aviser la National Trust, elle versa des dividendes de $145,000 de Gill Construction dans le compte de banque de M. Stevens, pour les retirer aussitôt et les prêter à la même compagnie.

Gill Construction est la principale société de gestion de M. Stevens. Elle contrôle, entre autres, la société York Centre, dont les actions ont commencé à baisser à partir de 1984 (de $8.50 l'action en novembre 1984 à $1.25 l'action en mai 1986).

M. J.C. Wansbrough, président de National Trust, a reconnu que sa firme, à titre d'actionnaire, aurait pu essayer de faire élire un représentant au conseil d'administration de Gill Construction.

« Cela n'aurait pas nécessairement changé le résultat, a déclaré M. Wansbrough, mais cela aurait été plus sage, en rétrospective. »

Deux cadres de National Trust ont été particulièrement chargés d'administrer les avoirs de M. Stevens: MM. Michael Ruf, d'octobre 1984 à novembre 1985, et Scott Moores, de novembre 1985 au 12 mai 1986, date de la démission du ministre.

Aucun des deux hommes ne s'est dit préoccupé par l'absence d'informations sur les compagnies de M. Stevens. M. Moores a cependant concédé que, « en rétrospective, nous aurions probablement dû l'être ».

Parmi l'une des allégations formulées contre le ministre se trouve celle qu'il était au courant des transactions effectuées au sein de ses compagnies.

L'allégation principale est que Mme Noreen Stevens, agissant au nom d'une compagnie contrôlée par son mari, a obtenu un prêt sans intérêt de $2.6 millions du cadre d'une compagnie faisant affaire avec le ministère de M. Stevens.

M. Stevens a rétorqué qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts, puisque ses avoirs étaient placés en fidéicommis sans droit de regard et qu'il n'était pas au courant des transactions de sa femme.

Le procureur de Gravel ne parvient pas à faire invalider les accusations

PIERRE APRIL

M. Michel Gravel

HULL (PC) — Le juge Louis-Philippe Landry de la Cour supérieure du district de Hull a rejeté, hier, les prétentions du procureur du député conservateur Michel Gravel, Me Daniel Rock, à l'effet que les 50 dénonciations enregistrées contre son client étaient imprécises quant à la date, l'endroit et le libellé des accusations.

En plus de la défense de ses arguments, le procureur de M. Gravel a aussi tenté de démontrer sans succès que le juge de paix du district de Hull, Mme Pauline Lavoie, qui a assermenté les 50 dénonciations de fraude, corruption et abus de confiance, le 15 mai 1986, n'était pas compétente pour le faire.

Selon Me Rock, les illégalités reprochées à M. Gravel, selon le libellé, n'ont pas nécessairement été commises dans le district judiciaire de Hull et même dans la province de Québec, ce qui aurait empêché Mme Lavoie de recevoir les dénonciations.

Me Rock a vainement tenté de prouver qu'un juge de la Cour provinciale n'était pas habilité à entendre une affaire touchant un geste criminel commis dans un autre district judiciaire que le sien.

Pendant près de deux heures, hier après-midi, devant la Cour supérieure du district judiciaire de Hull et après une longue matinée d'attente, le procureur du député de Gamelin a épuisé tous les arguments et les cas de jurisprudence à la défense de ses prétentions pour finalement s'entendre dire par le juge Landry qu'elles n'étaient pas recevables.

Pour Me Rock, en rédigeant les dénonciations, les fonctionnaires de la Justice de Hull ont omis des précisions essentielles à une défense pleine et entière de son client, telle que garantie par l'article 11 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Selon l'avocat, le fait de situer les infranctions entre le 1er décembre 1984 et vers le 1er février 1986, à Hull, Ottawa, Montréal et ailleurs au Canada représente des imprécisions telles que son client se retrouve dans l'imposssibilité de déterminer quels sont les illégalités qu'on lui reproche.

« Mon client, a prétendu Me Rock, n'a pas pu commettre un des crimes qu'on lui reproche à trois endroits à la fois et ailleurs au Canada en même temps. Par exemple, seul l'endroit où l'argent aurait été reçu devrait être valide. »

Le procureur de la défense a ensuite tenté de démontrer que la juge de paix, Mme Lavoie, devait constamment se demander si elle avait vraiment juridiction dans une affaire avant d'assermenter une dénonciation. « Elle peut le faire pour un cas dans sa province, mais pas au Canada », a précisé Me Rock.

Le procureur a ensuite exhorté les différentes instances judiciaires à ne pas perdre de vue dans cette affaire la distinction entre l'enquête policière de la GRC et l'enquête préliminaire « qui n'est pas inquisitoire ».

Me Rock a aussi laissé entendre que c'était le rôle d'un député de favoriser un citoyen, alors que le juge Landry a répliqué que le député était payé pour rendre des services gratuits à ses électeurs.

Dans sa décision rendue sur le banc, le magistrat de Hull a décrété que le juge de paix hullois avait eu raison d'assermenter les 50 dénonciations parce qu'elle s'est satisfaite du fait qu'une partie de l'infraction décrite s'est présumément déroulée à Hull. « Maintenant, a-t-il dit, il appartiendra à la Couronne de prouver qu'un élément du crime a été commis à Hull. »

Le juge Landry a ensuite repoussé les arguments voulant que le libellé des accusations soit suffisamment imprécis pour nuire à toute défense du député Gravel.

« Dans le présent dossier, lorsqu'on parle de Hull, Ottawa, Montréal et ailleurs au Canada, entre décembre 1984 et février 1986, qu'on nomme les personnes impliquées et qu'on dit pourquoi des sommes précises d'argent ont été distribuées, je n'ai pas à connaître d'autres détails, c'est suffisamment précis comme cela. »

A la sortie du tribunal, Me Rock, a refusé d'indiquer s'il allait poursuivre sa tentative — amorcée le 21 juillet — de faire casser par la Cour d'appel les 50 chefs d'accusation.

« Je ne peux pas vous le dire, a-t-il précisé, avant d'en avoir discuté avec mon client. »

Le festival Réalité Jeunesse réunit 300 jeunes artistes à Saint-Henri

PIERRE CAYOUETTE

Photo Jacques Grenier

De jeunes danseuses ont présenté hier des extraits du spectacle *Jump*, une chorégraphie qui sera présentée dans le cadre du Festival Réalité Jeunesse à la polyvalente Saint-Henri.

L'épidémie de festivals poursuit ses ravages ! Cette fois, Montréal fait place aux jeunes artistes.

Ils seront près de 300, tous âgés de cinq à 21 ans, à participer à compter de demain à la seconde édition du Festival Réalité Jeunesse.

Au programme : danse, musique et théâtre. En tout, 11 productions seront offertes au public. Dans tous les cas, tout est l'oeuvre des jeunes. De la scénarisation à la mise en scène, en passant par la technique.

Sans censure, les jeunes auteurs abordent les phénomènes qui les préoccupent. Ils traitent en outre de l'inceste dans *No Ones's Listening*. *Dans L'Arche de No Way*, ils se penchent sur les conflits de la vie quotidienne et les conflits de génération. D'autres oeuvres portent enfin sur la paix, la recherche de l'identité et le passage à l'âge adulte.

Les plats de résistance seront toutefois les spectacles de danse *Jump* et *Circus*. Tout l'univers des jeunes y sera décrit, promettent les jeunes artistes.

Créations Etc., une compagnie théâtrale fondée il y sept ans par Mme Clare Schapiro, organise le Festival.

Tout au long de l'année, cette compagnie sans but lucratif offre son soutien technique aux projets de création des jeunes artistes qui en font la demande. Créations Etc. veille en fait à fournir aux jeunes l'encadrement nécessaire à la réalisation de leurs projets. On s'organise par exemple pour que les jeunes danseurs puissent bénéficier de l'aide de chorégraphes professionnels.

Depuis ses débuts en 1979, Année internationale de l'enfance, plus de 7,000 jeunes ont participé aux divers spectacles montés par Créations Etc.

Par ailleurs, la grande majorité des artistes qui se produiront au Festival Réalité Jeunesse, soit 250, sont des Montréalais. Une trentaine seulement proviennent de l'extérieur. Pourtant, l'événement est d'envergure nationale.

Comme c'est le cas pour les festivals « d'adultes », c'est un manque de subvention qui freine la croissance de l'événement.

Ainsi, relate Nathalie Dugas, assistante à la directrice de production, « le Festival n'a pas reçu la subvention de $ 30,000 qu'il attendait d'Ottawa ». Conséquence : les organisateurs ont dû renoncer à présenter la cérémonie d'ouverture à la Place des Arts, comme prévu. Le spectacle a plutôt eu lieu à la polyvalente de Saint-Henri, hier.

De la même manière, plutôt que d'accueillir 65 artistes en provenance du reste du pays, ils n'en accueillent qu'une quinzaine.

C'est toutefois bien par choix que l'événement prend place à St-Henri. « La communauté fait beaucoup pour nous, notamment par le biais du député Roma Hains », précise Nathalie Dugas.

Le Festival Réalité Jeunesse a lieu à la polyvalente de Saint-Henri, dans l'ouest de Montréal, du 7 au 16 août.

Le Conseil des universités dit oui aux « programmes courts »

JEAN-PIERRE PROULX

Le Conseil des universités vient, dans un avis récent, de reconnaître « l'apport extrêmement valable des programmes de formation courte » dispensés par les universités.

Le Conseil désavoue du coup le rapport de son comité ad hoc qui, en août 1985, les dénonçait vertement. Le comité du Conseil y voyait un système de formation parrallèle, de qualité douteuse, menant à des culs-de-sac voire à des ghettos pour adultes. Il recommandait autant que possible leur intégration aux programmes réguliers de baccalauréat.

Dans son avis final, le Conseil a visiblement tenu compte des réactions des universités qui ont vivement contesté le rapport du comité ad hoc tant dans sa méthodologie que ses conclusions. L'université de Montréal et l'Universtié du Québec, notamment, ont fait valoir que les programmes courts et plus spécifiquement, les programmes de certificat de 30 crédits, répondaient à des besoins précis différents de ceux de la clientèle inscrite à un bacc régulier.

À cet égard, le Conseil des universités leur donne pleinement raison: « Les programmes courts, écrit-il, acceuillent une clientèle de plus en plus formée en majorité d'adultes sur le marché du travail, désirant compléter leur formation initiale ou acquérir de nouvelles connaissances. Il s'agit donc d'une clientèle fort différente de celle qui s'inscrit aux progrmmes de premier cycle de formation initiale, tels que celle des baccalauréats spécialisés ».

Le Québec, renchérit le Conseil, parait même avoir apporté une réponse « originale » à une tendance « lourde » déjà observée aux Etats-Unis et ailleurs au Canada dans le rôle des universités en matière d'éducation des adultes.

Pour justifier sa position, le Conseil écrit que « les besoins des adultes sont très souvent ponctuels, limités et en relation avec leur situation de travail ». Il faut accepter dès lors que la préoccupation première des universités soit d'offrir des progammes cohérents avec ces besoins. « En ce sens, rien ne sert d'obliger l'étudiant adulte à cheminer à travers ls programmes universitaires de grade, s'il est possible de répondre plus efficacement à ses besoins dans le cadre de programme conçus à cette fin ».

Enfin, constate le Conseil, là où les étudiants peuvent exercer un choix véritable entre un programme de bacc et un certificat, beaucoup choisissent ce dernier, « ce qui est une indication claire de la pertinence de ce type de programme ».

Le Conseil juge néanmoins « nécessaire de faire une pause pour consolider les acquis, resserrer les cheminements, émonder lorsque requis, et, en général, rechercher les moyens d'améliorer les performances aussi bien sur le plan de la qualité que sur celui de la pertinence. En d'autres termes, le temps est maintenant aux développement qualititatifs ».

Au premier chef, le Conseil recommande aux universités d'établir dorénavant une « distinction claire » entre les programmes complets de formation initiale et les programmes destinées aux adultes.

Le Conseil recommande aussi aux universités de préciser les définitions et les objectifs généraux de leurs différents types de programmes courts. Il recommande aussi de « mettre fin à la pratique d'accorder automatiquement le baccalauréat à tout étudiant détenteur de trois certificats », formule, dit-il, qui a « tendace à se généraliser ».

« Frais modérateurs » : le CLSC de Candiac s'opposera au recours collectif

CAROLE BEAULIEU

Le CLSC de Candiac continue d'être le théâtre d'un débat de plus en plus animé sur la question des « frais modérateurs ».

Au moment même où les employés syndiqués de l'établissement de la Rive-Sud demandent au gouvernement d'enquêter sur les pratiques administratives du directeur général du CLSC, une résidente de la région a récemment demandé à la Cour supérieure d'autoriser un recours collectif au nom de tous les usagers du CLSC qui ont dû débourser pour obtenir des soins à domicile.

Ce nombre serait d'une « centaine » selon l'administration du CLSC et de « quelque milles » selon la plaignante.

Le directeur général de l'établissement, M. Claude Langlois, n'a jamais nié que, depuis 1976, il facture à sa clientèle âgée des « frais modérateurs ».

M. Langlois a déclaré hier, lors d'un bref entretien téléphonique, que les aviseurs légaux du CLSC ont reçu mandat de s'opposer au recours. Ce recours, dit-il, est non fondé. « Les gens n'ont jamais été forcés de payer, déclare M. Langlois. Ils auraient eu le service tout de même s'ils n'avaient pas payé les quelques dollars qu'on leur demandait ».

Le montant à débourser varie de $0.50 à $10, selon la situation fiancière de la personne. En dix ans, les usagers ont ainsi versé un peu moins de $300,000 au CLSC Kateri.

Selon M. Langlois, la plaignante, Mme Gisèle Robert Dagenais, ne conteste pas vériablement les frais modérateurs qui, dans son cas, ne se sont élevés qu'à $60. Elle veut surtout, dit-il, « se venger du CLSC » qui lui a retiré récemment ses services de maintien à domicile depuis que sa santé et sa situation familiale se sont améliorés.

« Nous ne sommes pas un service de bonnes », soutient M. Langlois. « Nous donnons des services aux gens qui n'ont aucune autre ressources ».

Le directeur général convient que cette question des frais modérateurs bouleverse actuellement l'atmosphère de travail du CLSC. Il dit toutefois n'avoir nullement l'intention de remettre cette pratique en question.

Le ministère québécois de la santé n'a toujours pas répondu à la demande d'enquête au CLSC Kateri.

Hier soir, le conseil d'administration de l'établissement a tenu une assemblée spéciale dans le but d'entendre le point de vue des syndicats et des associations professionnelles de l'établissement.

Cérémonie pour le 41e anniversaire du bombardement de Hiroshima

Au cénotaphe de la Place du Canada (angle Dorchester et Peel), à 19h se déroule ce soir une brève cérémonie marquant le 41e anniversaire du bombardement atomique sur Hiroshima. L'Union des Artistes, la Fédération des comités de parents du Québec, la Conférence mondiale des religions pour la paix et le Conseil québécois de la paix cautionnent l'événement. Du cénotaphe, les participants formeront ensuite un cortège qui se rendra, rue de Bleury, à l'église du Gesu où une célébration interconfessionnelle doit se tenir vers 20h; il y aura participation de quelques musiciens. Des bouddhistes, des musulmans, des juifs, des chrétiens, des hindous et des représentants de religions autochtones se joindront au public pour tirer la leçon de l'usage de l'armement nucléaire. Les organisateurs disent viser prioritairement l'obtention d'un moratoire sur tous les essais atomiques.

raptim-canada
agence de voyages internationale

VOYAGE DE 19 JOURS EN ITALIE EN ISRAËL ET EN ÉGYPTE
du 19 septembre au 7 octobre 1986
Voyage accompagné par Soeur Fernande Martin, o.p.
Prix par personne occupation double: $2,495. CAD
- transport aérien aller-retour avec ALITALIA
- transferts
- logement
- tous les repas, sauf à Rome (petit déjeuner seulement)
- toutes les visites et les frais d'entrées
- courte croisière sur le Nil

2055 Peel, suite 270, Montréal
Tél.: 849-5791-8
1-(800)361-5919
Permis du Québec

50% d'escompte*
J'ai perdu 62 lbs au Centre de Contrôle du Poids

«À différentes occasions, j'ai essayé de perdre du poids avec des diètes fastidieuses qui ont tôt fait de m'épuiser. Sans la gentillesse et la compréhension du personnel du Centre de Contrôle du Poids, je n'y serais jamais arrivé. Merci à tous, encore une fois. Je demeure votre toute dévouée.»
Gerda Obal

Téléphonez-nous dès aujourd'hui pour une consultation gratuite.
Du lundi au vendredi de 8h à 19h.

centre de contrôle du poids
*Pour nos programmes d'introduction seulement!

Nos infirmières vous donnent des résultats... pas des promesses.

MONTRÉAL
2020 Université Suite 1624 845-9141
6070 est, Sherbrooke Suite 203 252-1101
5180 Chemin Reine-Marie Suite 340 489-6891
LAVAL Les Galeries Papineau 1950 De La Concorde 663-4302
DOLLARD 3639 boul. des Sources 683-0320
BROSSARD 1680 boul. Provencher 671-3730
• HAMILTON • BURLINGTON • STONEY CREEK • GUELPH • KITCHENER • THUNDER BAY • MONTRÉAL • LAVAL • BROSSARD • DOLLARD • STE-FOY • HALIFAX • DARTMOUTH • ST-JEAN, T.-N.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Voir aussi en page 2

■ **App. et log. à louer** 160

CENTRE-VILLE, 2½, 3½, 4½, neufs, luxueux, chauffés, équipés, près métro.937-3520, 937-3529.

CENTRE-VILLE, grand 4½ très luxueux, $700., insonorisé, balcon, terrasse, tout inclus, 845-6495 après 18h.

CHAMBLY, 2ème étage, 6½ propre, métro Joliette, laveuse/sécheuse, 1er septembre. $400., 524-9386.

CHAPLEAU, Davidson, 3½, 4½, 5½, neufs, près du métro, entrée laveuse/sécheuse. 255-2917 - 524-7782.

CHOMEDEY, 3½ (très grand) de luxe, neuf avec foyer, paisible, stationnement, près toutes commodités, 662-2662 ou 688-0850.

CLARKE près de Greene, WESTMOUNT. Grand bas de duplex victorien, 1 c.c., plafonds 14', nouvellement rénové, murs de brique apparentes, jardin, patio, stationnement, poêle et frigo, laveuse, sécheuse, système sécurité. $1,200/mois avec chauffage électrique. UNIQUE! 931-7463.

DÉCARIE ET CÔTE ST-ANTOINE
5½, 6½, entièrement rénovés, foyer, armoires et planchers en chêne, salles de bain en céramique, entrée laveu-se-/sécheuse. $550. à $595., 524-8450, 489-1432.

DORVAL SUD, luxueux bachelor, neuf, équipé, chauffé, eau chaude, tapis, stationnement, 1er sept. $350. 739-4316 - 737-2322.

HABITAT 67 vue magnifique, 2 étages, 4 chambres, 2½ salles de bain, électroménagers inclus, chauffé, climatisé. 669-0379 - 866-5971.

JOIE DE VIVRE
VILLE ST-LAURENT, 2½-3½-4½, chauffé, eau chaude, taxe payée, poêle et frigo, piscine intérieure et extérieure chauffées, sauna, ménage complet, garage intérieur disponible. Promotion jusqu'au 31 août sur 4½: un mois gratuit ou 1an garage.
336-5450

LE LOGEMENT N'EST PAS LOUÉ?
ESSAYEZ LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

MÉTRO LAURIER, maison de style, 2 étages, meublée, équipée, 7 pièces, 2 chambres, du 1er septembre au 1er juillet, $800./mois. 843-6458.

MAC KAY ET SHERBROOKE
1½, 3½, 4½ à louer, tout services inclus, près du métro. 933-8264.

MEUBLÉS, superbes appartements et maisons, tout inclus, à 12 mois. Troc-Vacances 288-4194.

MONTRÉAL-NORD, avenue Laurentide près de Fleury. Haut de duplex, 5½ chauffé, libre 1er septembre. 325-3098 après 6h.

MONTRÉAL-NORD, 4½, chauffé, eau chaude fournie, très grand, entrée laveuse/sécheuse, à partir de $345., 324-9512 - 323-8086.

OUTREMONT, Chemin Côte Ste-Catherine, entre Wiseman et Outremont, 7, chauffé, eau chaude, électricité, poêle, frigo. $825. Libre. Proximité Université. Entre 18h et 20h. 274-0377.

OUTREMONT, basd de duplex, 10½, chauffé,repeint à neuf, libre immédiatement. $1 250., 625-2210.

OUTREMONT, 50 Willodale, 2½, 3½, penthouse 2½, penthouse 7½,ascenseurs, concierge. 849-7061.

OUTREMONT, rue Laurier, grand 6½, chauffé, entièrement rénové, cuisine moderne, boiseries chêne. SUPERBE. Libre immédiatement. $1,000. 273-8683.

OUTREMONT, AV. DUCHARME, 5½, bas duplex, foyer, boiseries, petite cour. $600. Libre septembre. 276-5052.

PIERREFONDS, 4½, chauffage électrique, cuisinière, réfrigérateur, piscine, sauna. $430., 1er septembre. 631-6765 poste 339, soir: 685-2460.

POINTE AUX TREMBLES
1 MOIS GRATUIT
DÉMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT
Construction neuve terminée luxueux 4½, entrée laveuse sécheuse, tapis mur à mur, intercom et stationnement gratuit. Téléphonez: 323-9308, 644-1869.

SHERBROOKE 4200. 5½, immeuble de prestige, hauts plafonds, foyers, occupation immédiate. 878-2616, 937-5690.

SHERBROOKE 4200
5½, édifice prestigieux, hauts plafonds, foyer. Occupation immédiate. 878-2616, 937-5690.

■ **App. et log. à louer** 160

RIDGEWOOD 3440. garçonnières, hauts plafonds, 3½, 4½ appartements. Clairs, spacieux, entièrement rénovés. Facile d'accès pour moyens de transport et toutes commodités. A quelques minutes du cnetre-ville. Renseignements pour location, appeler Lauren Berenholc au 733-7697.

RUE DE BORDEAUX coin Sherbrooke, joli cottage, moderne, 6 pièces plus 2 salles de bain, libre imm., $600., non-chauffé, à voir! 364-2828.

SECTEUR PARC LAFONTAINE
5 pièces, rénovées, $550/mois, non chauffé, 523-6897, 523-1610.

ST-HENRI, ruè St-Jacques près Agnès. Très beau logement neuf. Rez-de-chaussée 6 pièces avec 3 c.c., non-chauffé. Système de chauffage et de climatisation à l'aide d'une pompe thermique super-économique. Prêt pour septembre, $600./mois. 934-0617 de 9h. à 5h.

ST-LAMBERT, 3½, appartement très luxueux, piscine, stationnement, tout compris. 272-1316.

VIEUX-MONTRÉAL
Condo luxueux
Tous les services
$1 595. par mois
843-8319 ou 381-5601.

VILLE MONT-ROYAL grands 3½, 4½, équipés, piscine, garage, à partir de $350.00, 735-2012, 387-0650.

VILLE ST-LAURENT, 5½, jaut de duplex, chauffé, rénové, lave-vaisselle, près de parc et métro, 1 er septembre, $525., 747-4432.

■ **App. et log. à partager** 164

JEUNE homme de 30 ans partagerait luxueuse résidence avec jeune fille entre 18 et 30 ans, sérieux. 477-6983.

NOUS AVONS PLUS DE 23 femmes de ménage à votre disposition. Ouvrage garanti. Honnêteté et discrétion assurés. Inf: avant 9h. AM, ou après 17h. Johnny. 336-2177.

PARC LAFONTAINE, 10½, avec étudiants(es), 2e, 3e cycle. Août. $180. 586-5629, 458-5089, Renée, Rodrigue.

■ **À louer hors frontières** 167

FORT LAUDERDALE Maison à louer, 2 chambres à coucher, 2 salle de bains, véranda près de la mer, libre sept. oct. 655-2925.

PARIS 9è, 4 pièces, métro Poissonnière, meublé, refait neuf, 6,000. Fr. par mois, libre 1er sept.. 276-9817.

■ **Maisons repos/retraite** 173

OUVERT SEPT. luxe, indépendance et liberté pour aînés. Dir. social, coiffeur, bain tourbillon sur 1 ét. Dès $30. par jour. 683-0876, 331-6971.

■ **Bureaux à louer** 251

CENTRE-VILLE
800 Dorchester ouest
200 à 2,000 p.c., chauffé, climatisé, tapis, salle de conférences. Base annuelle et prix raisonnable.
Contactez **Gisèle Léveillé.**
878-2566
23-08-86

■ **Bureaux à louer** 251

BOULEVARD PIE IX, 1 ou 2 bureaux, face centre d'achat, salle d'attente, secrétaire, facilité de stationnement. Maître Gaboury: 383-7640, 725-0909.

DE MAISONNEUVE ET MC GILL COLLEGE
Sous-location dans nouvel immeuble. 2 200 pi. car.. 4 bureaux, une salle de conférence, ample espace pour réception, taux de location très compétitifs. Échéance du bail mai 89. Appelez Nantel Brisset. Inf: 842-5011. ROYAL LEPAGE COURTIER.

■ **Bureaux à louer** 251

DEUX ÉTAGES à bureau, complets, rénovés, idéal pour jeunes professionnels, situé sur Rachel coin St-Denis, $1,000. pour les deux étages. 843-8178.

LACHINE, espace pour bureau, 2ème étage, chauffé et éclairé. Tél: 637-9552.

VILLE MONT-ROYAL, centre-ville, espaces à bureaux, haut de gamme, 5,600 pi ca.. Disponible, air climatisé, élévateur, station., près train de banlieue et autobus. Appelez au 733-7144, PERVAL Consultants.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression venant du nord-ouest de la province avec des averses dispersées glisse vers l'est et se retrouvera sur le Saguenay en après-midi. Toutes les régions seront touchées, les précipitations étant plus fréquentes sur celles du centre. Jeudi, une dépression venant du centre des Etats-Unis amènera des nuages et des averses tard dans la journée.

MONTRÉAL

Ciel variable. Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 27. Risque de précipitation: 30 %. Jeudi: ennuagement.

LEVER DU SOLEIL 5 h 44
COUCHER: 20 h 17

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec possibilité d'averses en matinée. Des éclaircies en après-midi. Max.: 22. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: beau.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ciel variable avec possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 26. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall, Estrie: ciel variable. Possibilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 27. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: ennuagement.

Beauce: ciel variable. Max.: 26. Risque de précipitations: 20 %. Jeudi: ciel variable.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 26. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: beau.

Lac St-Jean: nuageux avec éclaircies et risque d'averses. Max.: 21. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: ciel variable.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 22. Risque de précipitations: 60 %. Jeudi: ciel variable.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: plutôt nuageux avec quelques averses. Max.: 21. Risque de précipitations: 60 %. Jeudi: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ennuagement graduel en matinée. Plutôt nuageux avec averses dispersées par la suite. Max.: 24. Risque de précipitations: 40 %. Jeudi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement graduel suivi d'une possibilité d'averses. Max.: 20. Risque de précipitations: 30 %. Jeudi: ciel variable.

Basse Côte-Nord et Anticosti: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 20. Jeudi: nuageux avec quelques averses.

■ **Espaces commerciaux à louer** 259

AHUNTSIC, magasin et deux bureaux, 1,100 p.c., chaque, 2494 H. Bourassa est, 384-3400. Enna crt.

ENTREPOT A LOUER, 20,000 pi.ca. espace commercial à louer, 5,000 pi.ca. pour magasin, 15,000 pi.ca. pour manufacture ou entrepôt. Libre immédiatement. 9798/9800 St-Laurent. Pour information: 9865/9875/Clark. 384-4188, soirée, 733-3543.

JE SUIS DÉSESPÉRÉ
Doit déménager, sous-location, 1 000 pi., a/c., $600., centre-ville, 871-9312.

OUTREMONT, coin Bernard et Champagneur, local commercial, 900 pi.ca., rénové. 273-8683.

PLACE À LOUER pour résidentiel et commercial sur St-Denis. S.V.P. demandez Georges:844-6988.

ST-LAURENT, 10215, studio à louer, 2,000 pi.ca. Libre. 875-8625.

ST-LOUIS DE TERREBONNE
1500 pi. ca., espace commercial ou de bureau, idéal pour professionnels, grand stationnement très bien situé, Chemin Gascon, 471-5236.

SUPER AUBAINE, occupation immédiate, 12,000 pi.ca. Building bien en vue, central. 365-5486.

■ **Espaces commerciaux demandés** 267

STE-CATHERINE EST, face au métro Papineau, 25 x 55 ou 50 x 55. 747-4664.

■ **Locaux à louer** 275

ENTREPÔT et bureau à louer à St-Lambert, entrepôt: 7,000 pi., bureau: 2,300 pi., 656-1051.

■ **Commerces à vendre** 283

BOUTIQUE DE FLEURISTE
Libre service Van Horne et Roberge, en vrac, 244 Laurier Ouest, M. Van Horne, 284-0665 de 10h. à 16h.

CAMPING à vendre, cause décès, région Mirabel. Après 21h., sur semaine. 1-475-7188.

EDIFICE commercial, centre-ville Ste-Agathe-des-Monts, 28 pièces, piscine extérieure, $260 000., 819-326-0755.

GARAGE à vendre jumelé avec maison, tout équipé, 2 portes mécaniques, 1 porte debosselage, situé route 153 sud à Hérouxville près Grand-Mère, avec terrain 150 x 150, $50,000., possibilitéé d'un terrain adjacent à la propriété de 13 arpents, 1-418-365-5727 ou l-819-536-2041.

MOTEL à St-Jovite 12 unités, maison adjacente, piscine, même propriétaire depuis 26 ans, pas d'agent. Pour rendez-vous, 1-819-425-3597, après 18h.

MOTEL 12 UNITÉS, situé au Cap-de-la-Madeleine, maison adjacente, bons revenus, 1-819-378-7130.

ORFORD SUR LA MONTAGNE
Nouveau centre sportif incluant ski, golf, équitation, tennis etc. A vendre. Auberge de 36 chambres, condominiums, 9-16-20 unités et terrains pour chalets, condos ou commerces. 1-297-4000.

RESTAURANT - CENTRE-VILLE Sur Président-Kennedy à l'ouest de Bleury, capacité de 180, tout équipé, bon emplacement, redécoré, nouvelle façade, devanture de 45', 842-2966.

RESTAURANT à Boucherville, 74 places, $75 000., sans intermédiaire, 670-6691 après 17h..

RESTAURANT/BAR à vendre avec domaine. Plage, mini-zoo, club de tir à l'arc, etc. Inf: 477-6311 ou 222-3777.

RESTAURANT/GALERIE D'ART à vendre. Près St-Laurent et Laurier. M. Chevalier au 277-3613.

■ **Commerces à louer** 287

2 CINÉMAS À LOUER
Situés au centre ville de Shawinigan et Grand-mère, équipement inclus, clientèle établie, commerce sans compétition dans la région. 1-756-4377, 1-753-7381.

NOUVEAU
(super)marché aux puces intérieur, 500 espaces. Au 4384 St-Denis, Montréal. Ouverture 1er septembre 86. Réservation avant le 30 juillet 86. Marchandise neuve, antiquité, artisanat, 845-8194 local 10.

■ **Magasins à louer** 299

LOCAL commercial à louer, 1 000 pi-.car., 942 de Maisonneuve est, près Berri, entièrement rénové, grande vitrine, parfait pour boutique. M. Charles, 288-6216.

■ **Matériaux de construction** 340

A.A.A. ARMOIRES de cuisine modulaires: 6' - $560; 8' - $750; 10' - $920; haut/bas inclus, livraison même jour. Décor Pro, 3400 St-Antoine O., 933-5759.

■ **Ameublements** 351

AMEUBLEMENT complet de 4½ à vendre, 1 an d'usage, 722-5296.

LE DEVOIR
peut vous aider à louer, à vendre, à acheter...
COMPOSEZ:
286-1200

MOBILIER de chambre acajou, déco, 6 morçeaux, avec coiffeuse. 2 tap.. orientaux: 9 X 12, couleur dominante bleue, autre 14 X 10, couleur dominante rouge vin. 1-373-8749.

MOBILIER DE SALON avec lit simple et gros coffre métallique, ancien meuble stéréo AM/FM. 363-3940.

MOBILIERS de bureau neufs et usagés. Meilleur prix en ville. AMEUBLEMENT RAYMOND JASMIN LIMITÉE. 337-1314.

SOFA velours fleuri, bon état, $200., mobilier chambre 5 morceaux $175., et divers, 935-7907.

TABLE de cuisine ronde avec panneau ajustable, 4 chaises pivotantes, 352-6731.

■ **Appareils électro-ménagers** 355

A VENDRE: stéréo, lave-vaisselle encastré, machine plain industrielle, 321-0167, demandez Michèle.

■ **Téléviseurs, stéréos, vidéos** 359

STÉRÉO STYLE COLONIAL, table tournante, radio AM/FM cassette 8 pistes, 326-5817.

SYSTÈME DE SON haut de gamme, prix raisonnable, table, ampli., enceinte, égalisateur, écouteurs. 687-9305 après 7:30 P.M..

VIDÉO Sanyo Beta presque neuf, valeur $900. pour $400., à multi-fonction. 1-587-5340.

■ **Mobiliers de bureau, accessoires** 363

COFFRE FORT ameublement bureaux, neufs et usagés. Entreprises Ali 866-3807.

■ **Équip. de commerce** 365

ACHAT-VENTE rénovation, équipement de Restaurant Emond. 253-8033.

■ **Photos, cinés et accessoires** 367

ACHETERAIS équipements photographiques usagés. Service de Caméra Européen. 844-1766.

■ **Ordinateurs** 371

ORDINATEUR Adam 80k avec imprimante, 4 mois d'usure, valeur $700, laisserais $350. 376-9521.

PANAMA XT 512K, 2 lecteurs, imprimante Epson Fx 85, souris Microsoft, logiciels. $2 800., 365-6634.

RÉPARATION D'ORDINATEURS
CSD, 555 Orly, Dorval, 636-8740.

■ **Instruments de musique** 375

PIANO NEUF LOWREY à vendre, 40 pouces. Soir: 418-871-8416.

■ **Bois de foyer** 383

BOIS DE FOYER,

Erable, hêtre, merisier. $38./corde. 648-4931.

■ **Antiquités** 391

AUX TROUVAILLES ST-DENIS 4615 St-Denis, choix considérable d'antiquités. Aussi ouvert le dimanche de 13 h. à 17 h..

ENSEMBLE de salle à dîner victorien 10 morceaux. 642-2261.

■ **Astrologie/Ésotérisme** 393

CARTOMANCIENNE Nicole, 651-8075. Elle est excellente!!! Une de ses clientes.

NOUVEAU!!!NOUVEAU!!!
Cartes, astrologie, Ésotérisme, cours! Jean-Claude, 682-6210.

TAPIS ORIENTAUX, réparations. Achetons tapis usagés. 932-0172.

■ **Oeuvres d'art** 395

TOILE de Lise Auger, 16 x 20, modèle pour salle à manger, $420. 667-3398.

■ **Animaux** 397

CHIOTS, Chow Chow enregistrés, tatoués, vaccinés, 2 mâles. Contactez M. Lemelin après 17h. au 656-0366 du 30 juillet au 5 août.

■ **Divers** 399

NOUS ramassons appareils électroménagers défectueux ou en bonne condition. R. Danny, 322-4234.

PEINTURE Wayne Ceese. ANTIQUITE: mobilier salle à manger 9 morceaux, début 20ème. Soir: 526-3068.

PROMOTION, nouveau polisseur-éponge compact, pour soulier et vinyle. Nous imprimerons votre logo ou message. Disponible aux entreprises, hôtels, associations... TRIVIA 646-1046.

SAUNA 7 X 5 pi., cèdre rouge Colombie-Britanique, poêle 10 kilo watts, BAIN TOURBILLON, cèdre rouge Colombie-Britanique, 6 pi. de diamètre. 1-372-3776.

■ **Offres d'emploi** 407

Danseuses demandées pour une production de Music-Hall au **Café-Concert La Belle Époque.** — Comédiens, comédiennes, danseurs, danseuses ayant une formation adéquate dans ces deux arts pour de prochaines productions.
C.V. + photo à:
19 St-Laurent
St-Timothée, Qc
J0S 1X0
Prière de ne pas téléphoner.
07-08-86

ATTENTION: Cie natio. aliment., nouveau au Québec, besoin 3 rep., nouv. bureau Brossard. Salaire plus que moyenne. Auto fournie plus entrainement. Entrevue dès le 28 juillet. M. Dixon, 659-2917.

AVEZ-VOUS UNE BELLE VOIX TÉLÉPHONIQUE? Etes-vous bilingue et mature. Travail de 5:30h à 9:30h lundi au vendredi et de 10h à 4h samedi. S.V.P. appelez 735-2563.

COURTIER demandé pour États-Unis, avec assurance, travail à l'année, 585-1876.

MONTEUR en photolithographie, couleur et noir et blanc, minimum 5 ans d'expérience. Communiquez avec Danielle au: 866-5739 du 4 août au 11 août.

VENDEUR(SE)S DEMANDÉ(E)S: Expér. vente détail électronique (T.V., vidéo, etc...). Bilingue. Importante chaine de magas.. Bonnes condit., possib. sal. $35 000., Inf: M. Marcel, 668-6544.

■ **Postes cadres, et professionnels** 451

L'ASSOCIATION SPORTIVE DES AVEUGLES DU QUÉBEC est à la recherche de: Un(e) coordinateur-(trice) 315$ semaine. Un(e) agent(e) de marketing 315$ semaine. Un(e) technicien(ne) en communication 315$ semaine. Un(e) planificateur(trice) 315$ semaine. Un(e) secrétaire comptable 290$ semaine. Un(e) agent(e) administratif(ve) 310$ semaine.
A noter que tous les candidats(es) doivent être inscrits à un bureau d'assurance chômage.
Début du projet le 11 août 86 jusqu'au 19 décembre 86.
Expédiez votre curriculum vitae à Mme Diane Robitaille, 7748-A rue Berri, Montréal, Québec H2R 2G9. Doivent nous parvenir avant le: 5 août 16h30.
07-08-86

■ **Postes cadres, et professionnels** 451

T.V. FILMS MODE
Adolescents, bébés, enfants, adultes. Taille forte bienvenue. Evaluation gratuite en studio, travail à la pige. Portofilio nécessaire si accepté. Formulation gratuite aux candidats qualifiés inscrits. Contactez M. Gagné du 31 juillet au 9 août au 274-3531.

■ **Personnel de métier** 475

MONTEUR
PHOTOLITHOGRAPHIE
Couleur, noir et blanc.
Minimum 5 ans d'expérience.
Communiquer avec M. Fabi
866-5739
09-08-86

■ **Offres d'emploi** 407

■ **Offres d'emploi** 407

LE DEVOIR

SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ES)

Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression
Bonne diction.
Bilingue.

Salaire plus commission

***Communiquez avec* Mlle Gaudet au**

844-7531

Entre 9h. et 21h.

7-8-86

■ **Musiciens, artistes** 479

AGENCE sérieuse cherche nouveaux visages pour industrie du cinéma. 285-1400.

MUSICIENS, comédiens, danceurs, salles de pratique insonorisées à louer. 277-3006.

■ **Emplois divers** 491

FIGURANT(E)S et mannequins pour commerciaux, TV, photomode et défilé. MIC-DEV (frais), 514-270-1201.

■ **Emplois demandés** 497

MÉCANICIENS DEMANDÉS
Spécialisés en moteur, 5 ans d'expérience minimum, outils obligatoires. Salaire selon expérience.

LECAVALIER AUTOS
2925 ROUTE 158
ST-JÉROME
861-1865
ROGER JUNIOR

OPERATRICE DEMANDEE.
Sur machine plain.
OVERLOCK
Bouton, boutonnière,
avec expérience.
REPENTIGNY
585-5614

PRESSIER
Bonne connaissance et expérience des presses Offset, Heidelberg, pour travaux spécialisés. Excellent salaire à discuter selon expérience, travail permanent. S'adresser 11500 Armand Bombardier, R.D.P. 648-4000.

RECHERCHE HOMME
POUR TRAVAIL de restaurant, de 18h. à 2h., de nuit, travail 5 jours/semaine, pas d'étudiants. Contactez M. Casavant au 842-3198.

SECRÉTAIRE style mannequin, expérience non nécessaire, travail général de bureau, libre de voyager occasionnellement, pour entrevue: 282-0195 local 41, jour, soir et fin de semaine.

SERRURIER

Avec expérience, pour travail, dans serrure et coffre-fort.

S'ADRESSER, AU 1277 ONTARIO EST, ou contactez:

M; SIROIS au 525-4531.

■ **Offres de service** 499

A BAS PRIX
Spécial Août, lavage tapis, fauteuils, autos. Expérience, travail garanti. 491-0749, 472-2219.

C.M.S. REMBOURRAGE
Établi depuis 28 ans, estimation gratuite, 671-1771.

CONTACT P.S.I.
Maintenant à votre disposition, C.E.P. vous offre ses services: Recherche, développement, orientation à faire, enquête policière et autres. 383-7030.

ENTREPRISES LÉVESQUE ENRG.
A contrat ou à l'heure. Démolition générale: hangar, feu stripping, brique, rebuts. Réparation générale, intérieure et extérieure, galerie, ciment, stucco. 274-5490, soir: 289-9813.

PERSONNE MATURE irait garder enfant à domicile. Ferait légers travaux du lundi au vendredi. Logée, nourrie, salaire $150./semaine. Marie 489-3911.

PHOTOGRAPHE,
AIMERAIT COLLABORER, avec journaliste pigiste, pour illustrations photographiques, d'articles et de reportages. Appelez Georges, 332-3394.

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC.
Oeuvres littéraires, rapports, journaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte. 598-9214.

VOUS AVEZ BESOIN DE FEMME DE MÉNAGE? Appelez au 353-4011.

■ **Préparation de curriculum vitae** 503

C.V. PERSONNALISE
Approche créative et efficace. Tarif étudiant. Inf: 355-2976.

CURRICULUM VITAE, (français et anglais), traduction et rédaction. Estimation gratuite, 932-9717.

PRÉPARATION à l'entrevue plus curriculum vitae préparé par conseillers en évaluation/recrutement, 731-5019.

■ **Cours** 510

COURS PRIVÉS DE FRANÇAIS
parlé et écrit, tout niveau. 465-8985.

ECOLE ANGELINA DI BELLO
Coupe, couture, patronniste, brochure gratuite, 932-1660.

RECHERCHE PROFESSEUR de mathématique pour recyclage (niveau universitaire) Louise. 674-8557 ou (soir 468-5879).

■ **Déménagement** 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

ABANDONNEZ VOS RECHERCHES. Appelez Normand Transport. Toutes licences et assurances complètes. 323-7989, 24hrs jour.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...C'est le meilleur déménageur en ville! Fournissons boites. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ **Entreposage** 553

ENTREPÔT à louer, 4 500 pi. car. et 7,200 pi. car., 16 pi. de haut. Quai de chargement, stationnement 4590 Henri-Bourassa ouest. Mme Bloom: 333-4590.

■ **Entretien, réparations, rénovations** 559

A VOUS de choisir pour renovations complètes à très bon prix comprenant tous les métiers. Appelez-moi, M. Dubois, 384-0788.

A-A PLANCHERS 3 ÉTOILES ENR. sablage de planchers, bois franc et mou. Finition au choix. 276-4102.

ALUMINIUM, brique ciment, joints brique, corniche, toiture, creusage de cave. 323-1773.

DÉCAPAGE, de meubles, portes, boiseries, estimation gratuite, spécialistes. 933-6374.

DIFFÉRENTIELS, transmissions manuelles, reconstruits, installons. Joron Auto, 2144 Papineau, 522-7775.

JACQUES DUMONT ENR
rénovations tous genres, sous-sol, salle de bain, etc., 279-0559.

PEINTURE INTÉRIEURE et extérieure, pause de gyproc, joints, décapage de galerie, 526-8455 Marcel.

PERSONNE À TOUT FAIRE DU QUÉBEC
Faisons nettoyage de maison, entretien, menuiserie, tapisserie, peinture, plomberie, électricité. Estimation gratuite. Avant 9:00 ou après 17:00. Johnny, 336-2177.

PERSONNE A TOUT FAIRE DU QUE.
Nettoyage (commercial ou résidentiel), menuiserie, tapisserie, gyproc, division de métal, peinture, plomberie, électricité.
Prix concurrentiel, estimation gratuite. 336-2177.

RÉPARATION de couverture, rapide et efficace. 256-8461, demander Claude.

REPARATIONS de cheminées et de murs de brique. 688-8982.

■ **Voyages** 563

BILLET D'AVION aller Montréal-Vancouver, le 15 août, pour femme, $160., 1-819-373-8804.

CHAMBRE à louer pour une personne, $30./jour, couple $40., famille $65., Vancouver 15 minutes de l'expo. 1-604-255-2044.

■ **Sociétés, sports, loisirs** 565

AFFINITE ET HARMONIE
But sérieux seulement. 635, Henri-Bourassa Est.
387-4059, 387-7230.

FUSIL BERNARDELLI, modèle Roma 6, calibre 20, canons juxtaposés, 388-4924 après 6h. P.M.

OBTENEZ maintenant succès,amour, richesse, mieux-être, vies antérieures, don, talent, karma. 383-6592 383-7030.

■ **Perdus, trouvés** 569

PERDU AKITA chien blond, 100 lbs., à St-Roch de l'Achigan, $1,000. 1-224-5214, 648-4931 ext. 275.

PERDU BOXER 8 mois, brinker, St-Michel et 13ème avenue, récompense $250. 728-9326.

PERDU CHIEN MÂLE qui ressemble à Colley miniature, le 30 juillet sur St-Laurent (entre Sherbrooke et Prince-Arthur) récompense, Montréal 327-5242, St-Sauveur 1-227-5544 - 1-227-5130.

■ **Peintres, peinture** 571

CHERCHE travail pour peinture. Peinturê sans poussière, émail cuit et finition lustre. Appelez John au 331-1731.

CONTRACTEUR PEINTRE/CONSULTANT
23 ans en affaires. Commercial, résidentiel, industriel, travaux d'extérieur et travaux au pistolet. Complètement assuré. Références disponibles, demandez P. Chrisoulas. 277-3815.

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

PEINTRES ENR.
Ouvrage professionel, références, bureau ouvert de 7h. à 16h., ROBERT MÉNARD, 355-6362.

PEINTURE intérieure et extérieure, estimation gratuite. Inf: 765-0944.

■ **Garderies, gardiennes** 575

GARDERAIS ENFANTS, chez moi, lundi au vendredi, bons soins. 321-7452.

GARDIENNE demandée, fillette de 13 ans, du lundi au vendredi, de 8h à 17h., expérience et références essentielles, 486-9490.

■ **Terrassement, paysagiste** 583

PAVAGE: Asphalte, ciment, pavé-uni, murs, paysagiste, 327-0743.

■ **Cartes d'affaires** 587

TRAITEMENT de texte, services professionnels pour petites entreprises ou particulier, lettre, rapports, etc. Inf: 256-7226.

■ **Occasions d'affaires** 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE
jusqu'à $1000 de PROFIT/par sem. Plein temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h. par sem. pour gérer les comptes. ATOUTS: Belle personnalité, être capable de faire la relation publique, apparence soignée, auto nécessaire, méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connues, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie, investissement requis $9,000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement
APPELER M. PIERRE: 879-1456
8-8-86

■ **Occasions d'affaires** 591

POUVANT construire différentes machines d'emballage selon vos produits et besoins. 687-8530.

■ **Offres d'emploi** 407

■ **Offres d'emploi** 407

LE DEVOIR

est à la recherche d'un

SUPERVISEUR DE LA PROMOTION

(promotions sur les campus universitaires)

Poste temporaire, temps plein

Description de l'emploi:
- Planification, organisation et gestion de l'ensemble de l'activité sur 15 campus réparties en sept villes différentes.
- Recrutement et supervision d'une cinquantaine de représentants.

Exigences de l'emploi:
- Baccalaureat en administration ou finissant (2ième ou 3ième année)
- Dynamisme
- Leadership et autonomie

Traitement: À discuter, salaire et commission

Début de l'emploi: Immédiatement

Veuillez communiquer avec M. Roland David au 844-3361 du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h30.

11-08-86

■ **Occasions d'affaires** 591

3 FRANCHISES DISPONIBLES
LE POT DE FLEURS
1000, de la Montagne, 866-9454.

BAR SALON, R.d.P. Bonne clientèle. $80,000. avec $30,000. comptant. Avec immeuble: $195,000. 482-2550.

BOUTIQUE AFFICHARD
Etabli depuis plusieurs années ce système de commercialisation a fait ses preuves. Cette partie d'un réseau en pleine croissance ayant des magasins dans les centres d'achats les plus importants du Canada, deux franchises disponibles immédiatement dans deux centres d'achats importants de la métropole. Investissement comptant requis: $35 000.. Salaire et profit: $70, 000. la première année. Financement partiel disponible en main. Pour renseignement appellez monsieur Charles: 879-1456.

DISTRIBUTION domaine de la mode et fourrure synthétique produits en vente depuis 35 ans, 40 nouveaux magasins à ouvrir partout au Canada, capital requis $25,000. profit annuel garantie. Tel:845-8194 local 301.

MANUFACTURIER canadien d'un produit exclusif en rapport avec les loteries en patente Pending au Canada et U.S.A., demande des distributeurs pour toutes les régions du Québec. Profit $50 000. et plus annuel. Léger investissement garanti par inventaire. Pour informations écrire à: Distributions Promolo Inc., 2710 Truteau, Longueuil, Québec, J4L 4E3, 514-651-2930.

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Multinationale offre poste de direction-gérance de divisions pour les régions de Châteauguay, Valleyfield, Candiac et Vaudreuil, revenus possibles de $150,000. par an. Investissement de $30,000. dont un dépôt initial de $6,000. Demander M. Jacques 333-8580.

RECHERCHE personne à temps plein ou partiel, pour concept d'appartements modèles style Décormag, dans le domaine de la construction intérieure, pour voir aux achats et superviser travaux, aucune compétition, capital requis $40 000.. Pour entrevue appeler 282-0195 local 40, jour, soir et fin de semaine.

RESTAURENT fast food, bon emplacement à Verdun. 65 places. Loyer $800., bail de 10 ans. Meilleur offre. F. Soares: 729-1831. Durette Brokers.

■ **Tenue de livre, déclarations d'impot** 599

COMPTABILITÉ tenue de livres, états financiers, travail rapide et soigné, excellente, références, 674-6908.

■ **Bateaux, moteurs, yachts, voiliers** 675

A-A-A-BAYLINER 1980, SEDAN BRIDGE, 2 MOTEURS VOLVO PENTHA, GÉNÉRATRICE 6.5, TOUT ÉQUIPÉ, 2 VHS AVEC BIMINI, COMME NEUF, $82,500., 363-4664 avant 18h..

ENDEAVOUR 37', 1982, parfaite condition, très bien équipé, doit vendre, négociable, 769-5073.

GLASTRON 17.2 pi., 1975, Mercruiser 140, remorque, $8,400. 626-8099.

LOCATION ET VENTE DE VOILIERS de 22 à 27 pi., situé sur le lac Mem-phrémagog, MARINA DU GRAND BOISÉ. (819)564-4636, (819)843-8339.

SPARKMAN & STEPHENS, 36', fibre de verre, construit en 1981, bien équipé, rapide, splendide, doit vendre. Bon prix. Soir:631-1078.

■ **Roulottes, tentes-roulottes, motorisés** 687

MOTORISE, ROULOTTE APALACHE, LIONEL, 1985, 1986, prix spéciaux, vente , pièces, réparation. C.S.M. Inc. 321-7500, 321-4130.

■ **Automobiles à vendre** 695

AUDI 4000 Turbo diesel, Audi Card, toute équipée, $19 000. négociable. 437-3816.

AUDI 5000S, 84, 60,000km., balance carte juin 87, $14,500. Jour: 337-7820, soir: 1-514-224-4162.

AUTO NEUVES 86, 4 vitesses, $4 995., MONTRÉAL DACIA, 524-3726.

AVIS AUX AMATEURS: Mercedes 380 SL 85, Porsche Targa 84, Jaguar XJ 12 83, 282-0527 - 769-4013.

BMW 1980, 525I, 5 vitesses, parfaite condition, $8 500., David: 634-5145, 631-7271.

BMW 318I 84, 122,000km., $13,000. Jean-Pierre: 521-9016 entre 9h et 17h(se-maine).

BUICK RIVIERA 79, 50,000 mi. original, gris argent, rouge, toute équipée, sièges + fenêtres électriques, $6,000. négociable. 284-2776 - 481-6923.

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR SONT UNE SOLUTION FACILE
286-1200

■ **Automobiles à vendre** 695

AVEZ-VOUS SONGÉ À VENDRE VOTRE AUTO
par les
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR ?
286-1200

CADILLAC 1974, remise à neuf, 4 pneus neufs, bourgogne avec toit blanc, non utilisée en hiver, 70 m. original, $6 500. négociable. 488-6043.

CADILLAC SEVILLE 1982, 35,000km., garantie 2 ans, $17,800. 819-228-4876.

CAMARO 81, 305, 79,000km. blanche, comme neuve. $4,995. 321-6873.

CAMARO 84, amande, 40,000km., V-6, automatique, bien équipée, comme neuve, $9,200. discutable. 627-1723.

CAMARO 85, IROC-Z, rouge, 26,000km. très propre. $15,500. 472-3834.

CORVETTE 86, rouge, intérieur cuir tan, toute équipée, 8,000km, $36,000. ou balance de location. Mar., jeu., 465-7720, balance de la semaine: 687-8591, Robert.

CORVETTE blanche refait à neuf, cause déménagement. Tel: 254-1972.

COURS de voile personnalisés, horaires flexibles, Lac St-Louis. Inf: Louis Charbonneau, 514-692-6982.

FIERO SENOIRE 84, manuelle, 4 vit. 36,000km, radio AM FM stéréo cassette, vitres et valise électriques, cruise, toit ouvrant, peinture spéciale. $9,200. négociable. 387-8841, de 8h30 à 16h30.

JETTA 85, 39 999 km., turbo diesel, 5 vitesses, bien équipée, charcoal métall., $11 500. négociable, 644-3236.

JETTA GL 85, turbo diesel, 39,000km., très bien équipée, garantie, $11,500. Inf: 641-3236.

LASER TURBO 84, rouge vin, pas d'hiver, climatisée, 5 vitesses, 17 000 km., $8 500., AM-FM cassette, 521-2889, 488-1312.

MAXIMA 1984, toute équipée, 5 vitesses, overdrive, très bonne condition, $12,500., 622-6317.

MAZDA 626, 82, De luxe, toute équipée sauf air, très propre et bonne condition, 57 000 mi., $5 500 négociable. 642-6289.

OLDSMOBILE FIRENZA 82, manuelle, peinture et pneus neufs, sunroof, toute équipée, mécanique A-1, $5,000. 18h:588-5916.

OLDSMOBILE CUTLASS sierra brghm diesel, 1983, tout équipé, 4 portes, noir int. gris, $8,300.00 négociable. 679-5833.

■ **Automobiles à vendre** 695

PARK AVENUE 81, toute équipée, système huile & gaz propane, $5,800. 274-8241 - 273-1754 Abraham.

PLYMOUTH Belvedere 1956, 301, V8, pièce de collection, 4 portes, antirouille, P.W., P.S., structure originale, prix discutable, 626-9212.

PONTIAC 6000 LE 84, V-6, automatique, bleu foncé, équipée, 71,000km, $8,200. négociable, 282-4915 - 484-2558.

PORSCHE 84, intérieur cuir noir, extérieur rouge, toit ouvrant, volant cuir, roues alliage Alloy 7 - 8 po., sièges cuir, barre stabilisatrice, air climatisé, radio cassette, non-conduite l'hiver. Demande $31,000. Contacter jour seulement: Peter Charlebois, 879-1758.

PORSCHE 911 T, 1972, très bonne condition. $14,000. Modèle de collection. 738-7228.

PORSCHE 911 Targa 1986, sièges en cuir, air climatisé, différentiel barré, 7,000km., superbe voiture. Demander Daniel Beaucage 819-566-5322.

RENAULT 5, 85, impeccable, 21,000 mi., AM-FM sréréo, protect. peinture et rouille, garantie mécanique, 100,000km, soir: 381-5459.

TOYOTA Camry 83, très propre, 145,000 km., millage grande route seulement, raison auto fournie, prix $6,200., 655-9246.

TOYOTA COROLLA 85, hatchback 5 portes, stéréo-cassette, sunroof électr., 5 vit., 55,000km, $8,850. 445-9723, soir et weekend.

TOYOTA COROLLA 82, Sedan, champagne, 2 portes, automatique, très propre, 30,000 mi., $6,200. 331-9079.

TOYOTA Corolla GTS 85, parfait état, 5 vitesses, rouge, garantie. 253-5946.

TOYOTA TERCEL SR 5, 1982 5 vitesses, 92,000km. $4,000. 655-9290.

TRIUMPH 81 Spit Fire, très propre, peinture originale, radio AM-FM, décapotable, $3,500. 259-2448.

TRIUMPH Spitfire 78, 45 000 km., 1,500 cc, bonne mécanique, AM-FM, stéréo cassette, $4 500. ou échange, après 4h., 581-1205.

VOLKS CABRIOLET 86, une allemande décapotable 5,000km., cause voyage, am-fm cassette 4 h.p. 1-819-843-5942.

VOLKS Sirocco 1985, 5 vitesses, toute équipée, 3 400 km., garantie 9 mois, $11 500. discutable. 453-3080, Alain.

VOLVO 83 turbo, berline, 4 portes, 45 000 mi., vitres électriques, air, Blaupunkt «remote cont.», «overdrive», condition irréprochable. 325-9274.

■ **Décès** 909

COUTU, Dr Albert. — À Montréal, le 3 août 1986 à l'âge de 78 ans, est décédé, Dr Albert Coutu époux de Gertrude Tessier, outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants Me Denise Coutu (Dr Claude Parent) Jacqueline Coutu (Me Guy Dufort) et Me Michel Coutu, ses petits-enfants Benoit Parent, Marie-Lise et Philippe Dufort, ses soeurs Mariette Corbeil (feu Joseph Honoré) Aline et Cécile, son frère Dr Lucien L. Coutu (Denyse Lauzon) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 août. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers, 5650 Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Neiges où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites mercredi de 14h à 22h.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Douleur dans le bras. (plur.)
2—Employé qui manoeuvre les aiguilles d'une voie ferrée.
3—Sol en culture. — Fente dans un filon.
4—Aluminium. — D'Irlande.
5—Personnes en nombre indéterminé. — Préposition.
6—Qui étampe. — Aussitôt que.
7—Troisième personne. — Mélange pulvérulent de corindon, de magnétite et d'hématite.
8—Démonstratif. — Tente avec audace. — Dans.
9—Soumettre.
10—Solipède. — Est indécis.
11—Classe de vertébrés aquatiques. — Difficile à entamer.
12—Entêté. — Herbe couverte de poils.

Verticalement

1—Objets qu'on emporte avec soi en voyage. — Quantité d'or fin contenu dans un alliage de ce métal.
2—Viande de porc hachée menu et cuite dans la graisse. — Germanium.
3—Durée de la vie. — Venant au monde.
4—École artistique moderne. — Mammifère aux mouvements lents.
5—Temps récemment écoulé. — Dessein.
6—Lui. — Joie collective. — Holmium.
7—Herbe d'Afrique du Nord et d'Espagne. — Fluide subtil remplissant, selon les Anciens, les espaces situés au-delà de l'atmosphère.
8—Prénom masculin. — Carapace des oursins.
9—Dirigea. — Division de l'année.
10—La plus occidentale des îles britanniques. — Pli.
11—Ruban étroit dont on borde un vêtement. — Familièrement.
12—Transpires. — Franc.

Solution d'hier

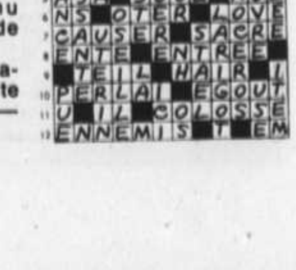

ARTS ET SPECTACLES

Pierre Mercure au FM de Chicago

MUSIQUE

MARC MORIN

La station WFMT (98,7 FM) de Chicago inaugurait avant-hier une série de concerts du lundi soir, commanditée par Molson et Air Canada, et mettant en vedettes l'Orchestre symphonique de Montréal et son chef attitré, Charles Dutoit. L'émission du 4 août comprenait le *Triptyque* de Pierre Mercure (1927-1966) de même que des oeuvres de Honegger, Mozart et Strauss.

Photo Radio-Canada

Le soprano Marie-Danielle Parent.

Ces concerts radiophoniques de l'OSM sur WFMT auront comme solistes invités, d'ici la fin du mois, le pianiste **Claudio Arrau** (le 11 août), le violoniste **Salvatore Accardo** (le 18) et le soprano **Susan Dunn** (le 25).

★

La semaine d'Orford. Le guitariste **Alvaro Pierri** donne un récital demain soir à 20 h à la salle Gilles-Lefebvre du Centre d'arts Orford. Vendredi (8 août), même salle, même heure : des oeuvres de Francoeur, Beethoven, Martinu, Hindemith, Debussy et Chopin interprétées par la violoncelliste **Sophie Rolland** et la pianiste **Carmen Picard**. Samedi (9 août), dans la série « Piano cinq étoiles » : **André Laplante** dans des oeuvres de Mozart, Chopin et Liszt. Dimanche (10 août) à 17 h, sur les pelouses du Centre d'arts Orford (ou à la salle Gilles-Lefebvre en cas de pluie) : le « concert-bouffe » présente un programme de *rock'n blues* avec **Corky Siegel** à l'harmonica et au piano. Renseignements : 1-800-567-6155.

★

Aux *Beaux Dimanches*. Les prochains *Beaux Dimanches* du réseau français de télévision de Radio-Canada présentent, le 10 août à 21 h 50, un concert populaire mettant en vedettes le soprano **Marie-Danielle Parent**, le baryton **Allan Monk** et le chef **Pierre Hétu** au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal. On entendra des airs des opéras *I Pagliacci*, de Leoncavallo, *Don Pasquale*, de Donizetti, et *La Traviata*, de Verdi. L'OSM interprétera des extraits de *La Boutique fantasque*, de Respighi, et l'*Ouverture pour un festival*, de Chostakovitch.

★

***Le Cid* à l'aréna.** Signalons que Marie-Danielle Parent fait également partie de la distribution de la création montréalaise, ce soir à l'aréna Maurice-Richard, de l'opéra *Le Cid*, de Massenet. Le soprano **Nicole Lorange**, le ténor **André Jobin**, les barytons **Jean-Clément Bergeron** et **Grégoire Legendre** et la basse **Claude Corbeil** tiendront également des rôles dans cette production. **Pierre Hétu** sera au pupitre de l'Orchestre des concerts d'été; **René Lacourse** a préparé les choeurs. On réserve au 255-4222.

★

Auditions. L'ensemble vocal **Arts-Québec** invite les intéressés à des auditions en vue de sa saison 1986-87. L'invitation s'adresse aux adultes et adolescents (répétitions le mardi soir) et aux enfants (filles et garçons de moins de 10 ans; répétitions le vendredi soir).

L'ensemble Arts-Québec donnera, la saison prochaine, un concert Vivaldi-Mozart, à la chapelle du grand séminaire, et un concert Gershwin-Bernstein à la salle Pollack.

Pour se présenter aux auditions, qui auront lieu dès le 11 août, on doit prendre rendez-vous avec Yves Courville, au 272-4513.

Un bel exemple en régime « néo-libéral »

L'Orchestre symphonique de Québec courtise avec succès l'entreprise privée

RUDY Le COURS

QUÉBEC (PC) — Devant le retrait progressif des divers paliers de gouvernement dans le soutien aux activités culturelles, l'Orchestre symphonique de Québec (OSQ) a réussi à obtenir une collaboration sans précédent au Québec de l'entreprise privée.

Sa nouvelle campagne d'abonnement, qui battra son plein jusqu'à la fin de septembre, bénéficie du concours de tous les médias écrits, télés et de la plupart des radios de Québec, lesquels offrent gracieusement, qui ses pages, qui son temps d'antenne. La contribution des médias est de l'ordre de $ 400,000 alors que l'OSQ défrayera quelque $ 60,000 en frais de production.

Le message télé a été réalisé par le cinéaste Jean-Claude Labrecque à partir d'une musique originale de Gilles Ouellette. Le comédien Luc Durand assure la lecture du commentaire.

Qui plus est, cette campagne a été entièrement orchestrée par la maison de publicité Cossette communication marketing, qui a investi dans cette opération des heures de travail qui auraient coûté quelque $ 75,000 à l'OSQ si elles lui avaient été facturées.

« On voulait être partout, c'est pourquoi on a fait la campagne de A à Z », explique Jean Lemay, vice-président de Cossette. Il rappelle que la compagnie a contribué à plusieurs reprises à la promotion des arts mais jamais avec autant d'envergure.

Cossette a d'abord cherché une formule par laquelle les Québécois se reconnaîtraient dans leur orchestre. Aussi chaque groupe d'instruments y est-il associé à une richesse du patrimoine de la Vieille Capitale.

Ainsi, les percussions cohabitent avec les canons; les cuivres, avec les vieux toits; les cordes, avec les amarres du port? les instruments à vent, avec les voiliers qui embellissent le fleuve.

La collaboration de Cossette s'est située à toutes les étapes de la communication : planification, création, production et diffusion.

« Québec mérite un grand orchestre et en possède déjà un, croit M. Lemay. Nous voulons faire sentir que l'OSQ fait partie de la vie de Québec. »

À l'instar de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'OSQ s'est d'ailleurs rapproché de la population. Cet été, en particulier, il a organisé une programmation à l'extérieur, dans le Vieux-Port, sans le moindre sou du ministère des Affaires culturelles ni du Conseil des arts du Canada. « Malgré le risque élevé de concerts à l'extérieur, l'orchestre s'en est sorti d'excellente façon », considère Guy Boulanger, président du conseil d'administration.

Il était question d'une tournée à l'automne, qui a dû être annulée après le retrait d'un commanditaire et une demande de subvention refusée. D'autres tournées sont toutefois envisagées pour l'an prochain, compte tenu que ce type d'activités contribue sensiblement au renom de cette institution.

•

Peintres flamands et flamants roses . . .

HALIFAX (PC) — Michel-Ange et Rembrandt n'auraient peut-être pas été d'accord mais de plus en plus on considère les flamants roses, les papillons de bois et les tournesols tournoyants comme des manifestations artistiques.

« Art de cour », c'est le nom que nous lui donnons, et il nous fournit une masse d'informations sur ses propriétaires, affirment Cheryl Tingley et Greta Regan, deux jeunes anthropologues de Halifax qui ont accordé une attention particulière au phénomène.

Alors qu'elles travaillaient, l'an dernier, sur deux lieux de fouilles archéologiques, au Cap-Breton et au village de Barrington, à l'autre extrémité de la Nouvelle-Écosse, Mlles Tingley et Regan ont remarqué que, d'une municipalité à l'autre, les habitants cultivaient un art populaire *kitsch* très différent.

On peut, selon Mlle Regan, appliquer le terme d'« art de cour » à toute modification qu'une personne apporte à l'extérieur de sa maison pour la décorer. Ce peut être quelque chose de pratique comme une boîte aux lettres ou banal comme un flamant rose.

Cet art de cour a longtemps été réservé aux campagnes, mais on le retrouve de plus en plus dans les villes, sur les balcons des maisons et des appartements.

Pour les deux anthropologues, leur engouement pour cette expression artistique n'a rien de fantaisiste; aussi ont-elles fait des demandes afin d'obtenir des fonds qui leur permettront de continuer leurs recherches. Jusqu'ici, beaucoup de gens leur ont promis leur appui, mais point d'argent.

Il s'agit, bien sûr, de banalités, mais ces riens en disent beaucoup sur les gens, a souligné Mlle Regan.

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER | CANADIAN CANCER SOCIETY

Salle 1
RÉTROSPECTIVE DENYS ARCAND
9h15 LE CONFORT ET L'INDIFFÉRENCE
7h00 GINA
Salle 2
7h30 MYSTÈRE ALEXINA
9h30 SAUVE QUI PEUT (LA VIE)
L'AUTRE CINÉMA
6430 Papineau 722-1451

G
DEUX HOMMES S'AFFRONTENT: UN SUSPENSE À L'ÉCHELLE DU MONDE
«MERVEILLEUSE INTERPRÉTATION» — Le Droit d'Ottawa
«AMBITIEUX ET ORIGINAL» — Jeune Cinéma
LA DIAGONALE DU FOU
OSCAR MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1985
avec MICHEL PICCOLI, LESLIE CARON, ALEXANDRE ARBATT et LIV ULLMANN
dès vendredi
le Laurier
5117, avenue du Parc • 495-4231

EN BREF...

■ *Le Déclin* sur la route du record

(PC) — *Le Déclin de l'empire américain*, de Denys Arcand, est en voie de battre tous les records du *box office* des films québécois. En six semaines d'exploitation, dans deux salles à Montréal, il a amassé $ 553,000, ce qui représente un peu plus de 100,000 entrées à $ 5. Le record du *box office* québécois appartient à *Deux femmes en or*, qui avait totalisé des recettes de $ 2,000,000 dans une vingtaine de salles, sur une période d'un an et demi. La projection du *Déclin de l'empire américain* semble résister à tout, même aux conditions climatiques. Beau temps mauvais temps, les recettes demeurent les mêmes de semaine en semaine. Déjà lauréat de trois prix — celui de la critique internationale au Festival de Cannes 1986, de la presse italienne au festival de Taormina et du meilleur film au festival de Sète — ce film a été sélectionné pour les festivals de Rio et de New York. Sa sortie dans les villes de la province et à Québec est prévue pour le mois de septembre.

■ *Le Benson & Hedges Superband* au Spectrum

(LE DEVOIR) — Les 30 septembre et 1er octobre, le Spectrum de Montréal sera le lieu d'un nouveau grand rendez-vous jazz à Montréal. Le *Benson & Hedges Superband* offrira deux soirées de jazz où l'on pourra entendre deux formations comprenant, pour une, Monty Alexander (piano), Slide Hampton (trombone), Jimmy Heath (saxophone et flûte), Kenny Washington (batterie) et George Mraz (contrebasse), et, pour l'autre, Jimmy Smith (orgue), Kenny Burrell (guitare), James Moody (saxophone et flûte), Jon Faddis (trompette), Grady Tate (batterie) et Barbara Morrison (voix). On achète ses places au Spectrum ou dans les comptoirs Ticketron au prix de $ 16.

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
Association nationale de la critique
Los Angeles, 1986
DOLBY STEREO
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
14 ans
La Couleur Pourpre
D'après le roman d'Alice Walker (Prix Pulitzer)
Une victoire de l'homme, une élévation de l'âme.
Une présentation de Cinéma 90 EN EXCLUSIVITÉ AU: st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
12.05 — 15.00
18.00 — 21.00

Offrez-vous une vraie sortie
METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE...
Cinémas Unis
CONSULTEZ LA PAGE "CINÉMA" POUR LES HORAIRES - TOUS LES MARDIS ADMISSION: 2.50$
CLÔTURE DU PREMIER FESTIVAL DE FILMS SOVIÉTIQUES en langue Française.
GAGNEZ UN VOYAGE POUR DEUX EN URSS. LE TIRAGE AURA LIEU JEUDI LE 7 AOÛT AVANT LA REPRÉSENTATION EN PRÉSENCE DE M. YURIY LIUBIMOV de INTOURIST.
À L'AFFICHE AUJOURD'HUI
PLACE DU PARC
LUNDI 4 AOÛT
-1h00: UN AMOUR DU TEMPS DE GUERRE
-3h00: ANNA KARÉNINE
-6h30: ANUTA et L'ENFER
-8h30: UNE ROMANCE CRUELLE
G
Par le réalisateur du BAL DES VAMPIRES et de PIRATES. Voici son premier film, qui le révéla.
POLANSKI: LE COUTEAU DANS L'EAU
V.O. POLONAISE AVEC S.T. FRANÇAIS
avec ZYGMUNT MALANOWICZ, JOLANTA UMECKA ET LEON NIEMCZYK
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
un film de JULIET BERTO et JEAN-HENRI ROGER avec JULIET BERTO
14 ans
Les trottoirs de Pigalle sa faune, ses copains et sa "neige"
NEIGE
PRIX DU CINÉMA CONTEMPORAIN Sélection officielle Cannes
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053

cet été, au théâtre

montréal

ARTHUR CAFÉ BAROQUE: «Irma La Douce» de Marguerite Monnot, comédie musicale avec orchestre. Mise en scène Philippe Grenier, chorégraphie Dominique Giraldeau. Mer. au vend. 21h. Sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h. Billets 12$, sam. 15$. Forfait (din.-spec.) à partir de 39,75$. Hôtel Reine Elizabeth, 861-3511 poste 2237. **Prod. Les Productions de Café-Concert Inc.**

rive-sud

LA BELLE ÉPOQUE DE ST-TIMOTHÉE: «Nuits libertines et Porte-Jarretelles» de Feydeau et Courteline, mise en scène: Philippe Grenier, chorégraphie Dominique Giraldeau. Mar. au vend. 21h, sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h. Billets: 10$, sam. 12$. Forfaits (din.-spect.) à partir de 22$, sam. 24$. Les mardis et dimanches spectacle deux pour un. La Belle Époque, route 132 entre Beauharnois et Valleyfield, 1-373-3262. Prod. Les Productions de Café Concert Inc. Avec Hélène Mondoux, Carol Jones, Patrice Bissonnette et Pierre-Carles Trudeau.

L'estival du Monologue
à
L'Auberge Nationale présente
Marcel, tu m'harcèles de Denise Guénette.
En première partie, un monologuiste différent chaque soir. Prix de groupe et possibilité de forfait dîner-théâtre. 185, Jacques Cartier Nord, St-Jean sur Richelieu, du 28 juin au 30 août 1986. (du jeudi au samedi) à 20h30.
RÉSERVATIONS: (514) 346-6819

Ne manquez pas la nouvelle comédie de MARCEL DUBÉ «L'AMÉRIQUE À SEC»
Au Théâtre D'ÉTÉ De l'Écluse
à St-Jean-sur-Richelieu
(Autoroute des Cantons de l'Est, Sortie 22) Rte 35 sud, Boul. Séminaire Sud. St-Jacques, à gauche. Laurier à droite. (Stationnement rue Mercier)
Billets en vente
ARCHAMBAULT-Mtl. 849-6201
Rés. et rens.: (514) 348-5312
Forfait: Croisière-Souper-Théâtre.
"Les Croisières Richelieu" (514) 346-2446
SALLE CLIMATISÉE

THÉÂTRE de la DAME DE COEUR présente «L'ÎLE DE RES».
Spectacle de marionnettes géantes à l'extérieur pour adultes, accessibles aux enfants.
«Rien de semblable... en Amérique du Nord». — R. Bernatchez, La Presse.
«Il faut courir à Upton». — M. Laurier, Le Devoir.
«Absolument renversant, ... incroyable.» — F. Grimaldi.
Les 4-5-6 juin et du 11 juin au 31 août, à 21:30 heures. Réservation (514) 549-5828, Upton, sortie 147 Autoroute 20. (Autobus nolisé: Montréal-Upton, vendredis-samedis, départ 7:45 heures et retour à Montréal 00:15 heures. Du Palais du Commerce, 1650 rue Berri, rés.: 521-4989.)

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE
présente
L'AMOUR À L'AGENDA
Création québécoise de Michel-Marc Bouchard.
Mise en scène: Gilbert Lepage.
Mettant en vedette:
Béatrice Picard, Rita Lafontaine, Hubert Loiselle, Claude Laroche, Jean Maheux.
Du 17 juin au 31 août. Mardi au vendredi 21h00 et samedi 19h00 et 22h00.
Saint-Marc-sur-Richelieu, J0L 2E0, Sortie 112, route 20, (514) 584-2271.

THÉÂTRE D'ÉTÉ Le Saint Laurent
présente
Le Retour du Colonel
Une comédie de BRICAIRE et LASAYGUES
mettant en vedette: Réjean Lefrançois, Guilda et Françoise Lemieux
2405 Île Charron
Informations: (514) 651-5250

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE: CONTACTEZ CHRISTIANNE BENJAMIN (514) 842-9645

côteau-du-lac

THÉATRE PONT-CHATEAU INC.
présente
FAUT DIVORCER, une comédie de Bertrand B. Leblanc avec Lucile Papineau, Claude Préfontaine et Yvan Canuel. Rés. (514) 456-3224. Billets en vente à la Librairie Boyer Valleyfield. Transcanadienne vers l'ouest ou autoroute 20 ouest, sortie 17 (panneaux indicateurs) Prix de groupe: 25 personnes et plus sauf le samedi. Possibilité de FORFAIT Croisière-Souper-Théâtre
25$ par personne

victoriaville

ST-FORTUNAT (819) 344-2402
Théâtre de la Chèvrerie
Une comédie de Marie-Thérèse Quinton
AVEC AUBERT PALLASCIO, FRANCE ARBOUR, JEAN-CLAUDE SAPRE, JEAN-GUY VIAU, MARISE ISABELLE
LE PORT DE MONNAIE

LA RELÈVE AU COEUR DU QUÉBEC: 17 spectacles présentés par 80 artistes semi-professionnels, dans des styles de musique variés. Tous les jeudi et vendredi à 21h, du 26 juin au 22 août. Lieu: dans les jardins du Musée Laurier, 16 rue Laurier Ouest, Arthabaska. De Montréal, route 20, sortie 210. De Québec, route 20, sortie 162. On peut aussi visiter les expositions présentées à l'intérieur de Musée Laurier. Prix spéciaux pour groupes. Rés.: (819) 357-9894.

estrie

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: "LA TRAVERSÉE SURPRISE" comédie de Louis-Georges Carrier et André Dubois avec Patricia Nolin, Daniel Gadouas, Serge Turgeon, Jean Fontaine, Robert Toupin, Marie-Andrée Corneille et Jean-Louis Millette. Du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30, dim. 20h. Eastman, aut. (10) Cantons de l'Est, sortie 106. Rés. Mtl 845-0917, Eastman (514) 297-2860 ou 297-2862.

basses laurentides

Le Cabaret Théâtre "Les Femmes Collin" présente: Faut placer pépère, une comédie de Bertrand B. Leblanc (auteur de "Faut divorcer"). Avec: Yvon Leroux, Mireille Thibault, André Cartier et Isabelle Lajeunesse. Du 27 juin au 30 août. Forfait souper-théâtre disponible. Rés. (514) 839-6105 (MTL) 589-4552 248 Rang des Continuations, St-Esprit.

laurentides

Manoir du Lac Lucerne
Les Productions Louis Lalande présentent:
Je t'aime clé en main
comédie adaptée par Guy Fournier avec Christine Lamer, Louis Lalande, Francois Trottier
du mardi au vendredi à 20h30 et le samedi à 19h00 et 22h30 du 16 juin au 30 août
Réservations: (514) 228-2511 Ligne directe: 1-800-363-3620
Ste-Marguerite — Autoroute des Laurentides — Sortie 69

CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON
présente
J'me marie J'me marie pas
Une comédie de Gilles Richer avec: Michèle Richard, Jacques Tourangeau, Christine Chartrand et Blondfield Marcoux.
Du 17 juin au 30 août, du mardi au vendredi 20h30, le samedi 19h00 et 22h30. Réservations: Montréal: 861-3988, Ste-Marguerite 514-228-2513.

drummondville

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ LES ANCÊTRES présentent
"LES VOISINS", comédie de Claude Meunier, Louis Saia, 8 comédiens sur scène. Du 25 juin au 23 août. RTE 20, sortie 170.
Réservations: (819)395-2253; après théâtre-chansonniers.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

DE FER BIEN TREMPÉ

UNE PETITE concession qui ne fera de mal à personne : voilà tout ce que les participants au mini-sommet de Londres auront réussi à arracher à madame Margaret Thatcher. Bien sûr, la Dame de fer s'est auparavant ralliée au constat de l'insensibilité du gouvernement de Pretoria devant les pressions d'une bonne partie de la communauté internationale. Mais elle s'est montrée inflexible dès que ses homologues des autres pays du Commonwealth ont insisté pour respecter la lettre et l'esprit de l'accord péniblement arraché lors du sommet de Nassau.

D'où le résultat facilement prévisible de cette session : Londres fait cavalier seul, les autres pays membres du Commonwealth durcissent leur opposition au régime de Pretoria et s'entendent pour décréter un nouveau train de sanctions économiques et diplomatiques.

Il est plutôt ironique de voir madame Thatcher se déclarer, dès maintenant, solidaire des mesures qu'entérineront les États de la Communauté européenne lors de leur prochaine session. Solidaire, le terme ne correspond pas exactement aux propos de la première ministre britannique. Cette dernière s'est plutôt engagée à ne pas entraver les éventuelles décisions de ses partenaires au sein de la CÉE.

On imagine déjà le spectacle vraisemblable lors de cette réunion des ministres des Affaires étrangères de la Communauté. Sir Geoffrey Howe, président en exercice du conseil, sera appelé à dévoiler les mesures arrêtées par les Douze. Du même souffle, il devra faire part de la décision de Londres de ne pas s'associer à ces sanctions. Après la rebuffade essuyée, il y a quelques jours, lors de sa mission impossible en Afrique du Sud, le chef de la diplomatie britannique n'en sera pas à la première expérience du genre au service d'une patronne d'une détermination ou, selon le point de vue, d'une obstination totale.

Si les pays de la CÉE devaient s'engager dans la voie des sanctions, le mouvemnent de boycottage contre Pretoria serait vraisemblablement hissé à un seuil critique. Un interdit communautaire contre les importations d'uranium, de charbon, de fer et d'acier placerait l'Afrique du Sud dans une situation difficile. Il suffirait alors de bloquer les livraisons de pétrole pour exercer une pression intolérable.

Sans la participation de la Grande-Bretagne, les sanctions entérinées lundi soir à Londres n'auront sans doute pas une influence déterminante sur le cours des événements. Il était impossible aux partenaires de Londres de se défiler. Ainsi, le premier ministre du Canada s'est inscrit dans la ligne établie par ses prédécesseurs, aussi bien en ce qui a trait à l'Afrique du Sud qu'envers l'ancienne Rhodésie. La diplomatie canadienne a reflété le sentiment d'une large majorité de la population tout en souscrivant aux objectifs poursuivis par les autres membres du Commonwealth.

Pendant que le régime en place à Pretoria assure ses arrières et prend des dispositions d'urgence, tout le débat autour des sanctions prend une nouvelle dimension, imprévue et teintée d'ironie, serait-on tenté d'écrire s'il ne s'agissait du sort de 24 millions d'Africains. C'est l'enjeu des prochaines élections de novembre aux États-Unis qui constitue maintenant la nouvelle et vraisemblablement la plus importante inconnue dans ce cheminement vers des sanctions globales contre l'Afrique du Sud.

M. Brian Mulroney a peut-être présumé des intentions réelles du président des États-Unis en évoquant la possibilité d'un revirement à 90 degrés de la part de Washington au sujet des sanctions. La décision de subventionner les ventes de céréales à l'URSS, dont on sait l'impact négatif sur l'économie canadienne, permet curieusement à M. Mulroney d'asseoir ses prévisions sur une lecture réaliste du pari électoral dans lequel s'est engagé le chef de la Maison-Blanche. À jauger l'opinion de ses commettants, à supputer les chances des républicains de conserver leur majorité au sein du Sénat, Ronald Reagan pourrait fort bien appuyer, à son tour, le projet de sanctions majeures contre l'Afrique du Sud. Paris vaut bien une messe...

Au-delà de ces considérations bassement électoralistes, une autre analyse semble maintenant s'imposer dans de nombreuses capitales. À défaut d'un appui franc et massif des démocraties occidentales, au moment précis où l'apartheid pourrait être enfin renversé, les dirigeants politiques noirs n'auraient plus de justification pour ne pas chercher appui du côté de l'URSS. C'est prendre le contre-pied de la thèse défendue pendant des années, à Washington et ailleurs.

Considérations électoralistes, réflexion de géopolitique se conjugueraient pour amener le président Reagan à se prononcer en faveur des sanctions. L'hypothèse doit faire frémir la Dame de fer qui, hier encore, jugeait ces sanctions immorales et répugnantes.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Pressions sur le général Pinochet

LE « MALAISE » du gouvernement chilien, officiellement exprimé , ces jours derniers, à l'ambassadeur des États-Unis à Santiago, M. Harry Barnes, apparaît aujourd'hui de plus en plus évident. Si les pressions internationales sur le général Pinochet ne sont pas nouvelles, elles semblent prendre une force inhabituelle. Aux déclarations rituelles de la Communauté économique européenne, encore exprimées par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. John Hickman, demandant « au gouvernement de prendre rapidement des mesures pour rétablir dans l'ordre la démocratie, et d'entamer un dialogue avec l'opposition démocratique », les États-Unis viennent d'ajouter la menace d'une possible opposition à l'octroi au Chili, par la Banque mondiale, d'un prêt de $ 250 millions.

L'avertissement a été compris à Santiago. Déjà, au milieu de la semaine, le président chilien avouait son impuissance « à prendre des mesures supplémentaires [pour maintenir l'ordre] en raison des problèmes internationaux qui m'en empêchent, car la calomnie des politiciens étrangers est énorme ». Des « difficultés » qui connaissent tout de même leurs limites. Au début du mois de juillet, un étudiant a été brûlé vif, après son arrestation par une patrouille de soldats. Il s'agirait d'un « acte délibéré », selon Mgr Tomas Gonzales, évêque de Puenta-Arenas, à la suite de la projection d'une cassette vidéo filmée lors de l'assassinat.

Mais, à l'intérieur même de son gouvernement, le général Pinochet se trouve sur la défensive. Des membres de la junte comme le général Matthei, commandant en chef de l'aviation, se sont prononcés pour des élections libres en 1989. Ces prises de position, même si elles sont assorties d'un « soutien loyal pendant les deux prochaines années », « fragilisent » quelque peu l'autorité du général. Celui-ci a dû affirmer publiquement qu'il n'était pas officiellement candidat à sa propre succession lors du référendum-plébiciste prévu dans deux ans. Un « rectificatif » tempéré, il est vrai, par la définition d'un choix simple « entre le chaos et la continuité ».

Cependant l'opposition chilienne reste toujours divisée, notamment sur le rôle futur des communistes. Les membres du Mouvement démocratique populaire manifestant vendredi devant le palais de justice pouvaient affirmer, par la voix de leur dirigeant, M. German Correa, que « le pays basculant chaque jour un peu plus dans l'affrontement et la guerre civile », la solution de rechange au pouvoir de l'actuelle junte n'apparaît pas encore clairement.

Pour beaucoup de Chiliens pourtant, à commencer par les militants des nombreuses organisations professionnelles et syndicales, qui multiplient grèves et marches de protestation, cet hiver austral est un peu celui de « la dernière chance ». La visite du pape Jean-Paul II, qui doit se rendre l'année prochaine à Santiago, risque bientôt de mobiliser toutes les énergies. L'éventualité de mesures de représailles économiques, dans un Chili de plus en plus exsangue, pourrait donc accentuer fortement la pression sur le dictateur. Mais, si ce dernier avoue un certain malaise, il a fait la preuve dans le passé de sa capacité à redresser une situation délicate.

— LE MONDE

Cet âge sans pitié

BILLET

JEAN FRANCOEUR

LA VÉRITÉ est finalement sortie du puits. Le mot est lâché. Le secret, jalousement gardé depuis des millénaires, a été éventé, ces jours derniers à Paris, lors d'un congrès de psychiatrie enfantine.

La vérité, c'est que les enfants — même ceux des meilleures familles — sont sales, bêtes et méchants.

L'allégation, pourtant richement documentée, était si invraisemblable que les médias d'ici n'ont pas osé y faire écho. On a cru à un canular. Ou à une tactique de diversion pour faire oublier un autre congrès, au même moment à Toronto, sur la montée de la violence faite aux enfants.

D'accord, la violence des uns n'excuse pas celle des autres. Mais la vérité a ses droits.

En fait, tous les parents le savent, mais ils se taisent. C'est en vain que les psychiatres réunis à Paris auront cherché à les épater en citant des cas supposément exceptionnels, comme celui de cet enfant qui, poussé par on ne sait quelle pulsion perverse, forçait sa mère à compter des moutons sans arrêt pendant des heures d'affilée. Allez raconter cela à d'autres. À d'autres que ceux qui ont connu — et taisent — le cas de ce bébé qui, prenant prétexte de la moindre colique, braillait toute la nuit à rendre l'âme, obligeant ses père et mère à le porter à tour de rôle en faisant les cent pas à travers la maison.

Exceptionnel ! Vous voulez rire, docteur...

La liste serait longue, si l'on voulait la dresser, de tous les crimes perpétrés par les enfants, sans vergogne dans l'intimité des foyers. Tout le code pénal y passe. Et la police, bien sûr, ferme les yeux.

Parlons du bien d'autrui : combien de cambriolages du réfrigérateur où disparaissent les provisions de toute une semaine, hold-up sur votre argent de poche, main basse sur votre veston le plus confortable dont la coupe date des années cinquante, et la voiture familiale escamotée pour la soirée. Des cas de vandalisme : le poing au travers de la moustiquaire, le jouet lancé à la volée qui perce la cloison de carton-gypse, les verres de *cool-aid* sur le tapis du salon, l'usage abusif de votre rasoir électrique et des commandes de la télé. Attentats, aussi, contre l'environnement : les gazons meurtris par les exercices de football, les plates-bandes piétinées et les haies enfoncées lors des jeux de cache-cache ; ici et là, des bâtons de *pop-sicle*, des sacs de *chips* et, emporté par le vent, le papier des gommes *balounes* qui garnissent les marches du perron. Menace, également, à votre sécurité personnelle que les patins à roulettes, les *skate-boards* et, bientôt, la mobylette que vous serez tenté d'essayer voir.

Les blessures d'amour-propre aussi : quand il fait l'idiot devant les étrangers, ou qu'elle refuse de répéter devant la parenté une finesse que vous lui avez apprise ou lorsque, sur les gradins de la ligue mineure de baseball, vous surveillez son apparition au bâton.

D'autres crimes, encore. Les parjures : quand les deux petits frères dénoncent celui qui a commencé la bagarre. Les outrages au tribunal : après injonction formelle et répétée de baisser le volume sonore du stéréo...

Tous les parents le savent. Le roi est nu. Personne ne le dit tout haut. Par un étrange retour des choses, on étend sur les faits le plus pudique des manteaux de Noé.

Comment l'expliquer ? Il y faudrait un autre congrès international de psychiatrie. C'est une question de survie, dirait le rapporteur, de survie de l'espèce. Si l'on vendait la mèche, qui voudrait encore des enfants ? Et pourtant, des enfants, il en faut. Tout le monde est d'accord. Il en faut. Il en faudrait. Il en faudra pour payer la dette nationale, peut-être pas le capital, mais du moins les intérêts courus annuellement. Pour regarnir les caisses de retraite, celles de nos députés et de tous les autres qui ont passé leur vie à nous souhaiter du bien, les conseillers en politique sociale, les professeurs de l'UQAM...

Mais toute vérité n'est pas bonne à dire. Aussi bien la taire.

Seuls les grands-parents rient bien qui rient les derniers. Mais ils rient sous cape, discrètement, à l'insu de leurs propres enfants, par crainte de...

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada = 145$ par année
79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

■ *La loi du plus fort mène à la tyrannie*

IL EST certes opportun de remettre en question certains moyens d'intervention gouvernementale dans la société. Cependant, la loi du plus fort, que prône M. Pierre Lemieux et qui aurait constitué une théorie fort intéressante en l'an 1820, mènera inexorablement à la tyrannie des grosses entreprises sur les individus. Évidemment, les néo-libéraux ne se préoccupent que des droits de *certains* individus.

Il est devenu très à la mode pour les médias de prendre fait et cause pour le monde des affaires. Il serait plus intéressant et honnête, cependant, que quelqu'un pousse un peu plus loin et analyse l'effet concret des décisions prises dans notre système d'industrie et de haute finance sur la vie des individus. Il s'agit d'un milieu restreint qui nous impose certaines façons de consommer, donc de vivre, et qui est animé par une logique jamais remise en question : celle de ne se servir que du critère de profit pour prendre les décisions qui produisent des effets sociaux (oui, quelle horreur, ce mot !) peu importe si la décision cause la mort, la souffrance ou l'impuissance de l'individu même face à la société.

Les monopoles détenus par les organismes étatiques sont des cibles très visées à l'heure actuelle. Mais, avant de les attaquer, que M. Lemieux nous prouve au moins que ces monopoles menacent notre liberté plus que le font les monopoles des grosses entreprises.

Et que dire de ce faux débat entre les droits individuels et les droits sociaux ? Je soumets qu'en 1986, la distinction entre les deux, lorsqu'elle peut être discernée, n'est simplement plus pertinente. Le droit dit individuel à la vie ne vaut pas beaucoup si les corporations industrielles polluent l'air à tel point qu'il n'en restera plus à respirer. Les droits d'avoir de l'air à respirer et de l'eau non contaminée à boire, sont-ce là des droits sociaux ou des droits individuels ? Je m'avoue incapable d'y répondre.

Pourquoi, monsieur le rédacteur en chef, vous acharnez-vous à lancer un débat sur cette faillite intellectuelle qui tient lieu de philosophie ? Dommage que LE DEVOIR ne sente que rarement le besoin de lancer un débat dans une optique proposée par des auteurs qui se situent plus à gauche. Ce n'est pas surprenant si, comme vous l'avez laissé entendre, les émissions radiophoniques de lignes ouvertes sont devenues une source privilégiée de renseignements pour LE DEVOIR.

D'ailleurs, je tiens à vous signaler que si vous embrassez cette théorie de non-interventionnisme de l'État, il n'est point conséquent d'appuyer en même temps l'imposition de sanctions économiques contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Malheureusement, l'imposition des sanctions ne se fera qu'au moyen d'une intervention gouvernementale qui, de surplus, touche le fond du présent débat : afin de promouvoir les droits de certaines personnes (les Noirs en Afrique du Sud), est-ce que nous sommes prêts, individuellement et collectivement, à payer le prix et à restreindre le pouvoir de certaines compagnies qui sont habituées à agir librement ?

— PAUL SHARKEY

Hull, 20 juillet

■ *La balle est chez Pinochet*

QUAND, mardi dernier, Mme Thérèse Lavoie-Roux a donné une réponse affirmative à notre requête d'assumer les frais d'hospitalisation de Carmen Quintana, elle a bouclé la boucle d'une belle histoire de collaboration.

Rappelons que Carmen, Chilienne de 18 ans, de même que son camarade, Rodrigo Rojas, ont été cruellement brûlés par des militaires de leur pays, le matin du 2 juillet dernier, premier jour d'une grève générale de deux jours, organisée pour protester contre la dictature du général Pinochet. Rodrigo y a laissé sa vie, et Carmen lutte toujours pour la sienne.

Le projet de faire venir Carmen Quintana à Montréal pour y être traitée n'était pas une entreprise simple. Il fallait frapper à plusieurs portes, mais partout nous avons rencontré sympathie, compétence et efficacité tant aux différents ministères concernés à Ottawa et à Québec qu'à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La liste serait fort longue des personnes, des groupes et des organismes qui nous ont appuyés dans nos démarches et qui ont apporté une aide concrète sous quelque forme que ce soit. À tous, nous tenons à exprimer notre plus vive reconnaissance.

Donc, tout est prêt pour accueillir Carmen Quintana; la balle est maintenant dans le camp du Chili.

— LOUISE LANDRIAULT
— SUSANNE MAILLET-BOURRET
MARIO ORELLANA
pour Développement et Paix, diocèse de Montréal.

Montréal, le 4 août.

■ *Des Salvadoriens en danger*

SIX CENTS déplacés Salvadoriens sont actuellement entre les mains de l'armée de leur pays, laquelle « ne garantit pas leur sécurité ». Leur crime ? Ils ont voulu retourner vivre dans leur village d'origine. Mais l'armée préfère conserver des territoires nets de toute population susceptible d'appuyer les hommes qui tentent de défendre les droits des plus pauvres, des plus opprimés.

Depuis les débuts de la guerre civile en 1980, plus d'un million de Salvadoriens (20 % de la population totale) ont dû fuir leurs villages sous la pression des conflits armés. Réfugiés au Honduras ou déplacés à l'intérieur du Salvador même, ils vivent dans des camps, dans des conditions difficiles. Ces gens voudraient bien reprendre une vie normale, retourner chez eux. Le groupe de la « Cooperativa del Barillo », dont le retour vient d'être empêché, est ainsi représentatif de différentes tentatives de relocalisation de populations civiles.

Ces 600 personnes (surtout des femmes et des enfants), se sont mises en route le 15 juillet pour regagner leur village d'Aguacayo, dans l'État du Cuzcatlan. Ils étaient accompagnés par un groupe d'internationaux dont la présence devait permettre d'assurer leur sécurité. Interceptés par l'armée, ces internationaux (deux Canadiens, deux Australiens et 19 Américains) ont été expulsés au Guatémala, et le groupe qu'ils désiraient protéger par leur présence se trouve maintenant sans défense aux mains de l'armée.

Actuellement, ces 600 Salvadoriens déplacés sont en danger, et n'ont pas de voix. C'est pourquoi nous sentons le devoir de parler pour eux. Ces gens n'ont rien fait de mal, ils veulent seulement retourner chez eux, et nous estimons que le simple respect des droits humains justifie qu'ils soeint autorisés à le faire.

Comme nous l'avons déjà exprimé au gouvernement salvadorien, nous appuyons le mouvement des déplacés qui veulent retourner chez eux et nous exigeons que l'armée les laisse en paix. Nous estimons aussi que le gouvernement canadien, qui a versé $ 8 millions d'aide humanitaire au Salvador, doit faire les pressions nécessaires pour que les droits humains soient respectés, et notamment obtenir des garanties pour la sécurité des 600 déplacés de lá « Cooperativa del Barillo ».

— BERNARD CARRIÈRE, s.j.
Provincial des Jésuites du Canada français.
— JULIEN HARVEY, s.j.
Centre Justice et Foi.
— CHRISTINE DUMAS
Salut le monde !
— ALBERT BEAUDRY
Revue Relations.
— DENIS RACICOT
avocat.
— GISÈLE TURCOT, s.b.c.
Centre Marie Gérin-Lajoie à Longueuil

Montréal, 20 juillet.

■ *« Nos » fêtes*

Lettre adressée à M. François Hébert.

JUSTE UNE petite précision concernant un des arguments de votre article sur le 200e anniversaire de la statue de la Liberté : la publicité sur la Nouvelle-Écosse a paru non seulement dans *L'Actualité*, mais dans *Châtelaine* et une dizaine d'autres magazines dont *Maclean's*. Et, surtout, elle a été payée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et non par le gouvernement fédéral. Comme quoi le gouvernement du Québec n'a pas à attendre les largesses outaouaises pour attirer des touristes étrangers à « nos » fêtes.

— JEAN PARÉ
directeur, *L'Actualité*.

Montréal, le 29 juillet

■ *Injuste et dangereux*

IL EST un élément dont on a peu ou pas parlé à l'occasion du débat sur le durcissement des conditions de libération conditionnelle : celui du droit des personnes qui sont directement visées par cette disposition.

Voilà des gens qui, lorsqu'ils ont commis l'acte criminel qui leur a valu un emprisonnement, savaient parfaitement bien qu'ils bénéficieraient de la loi — de l'époque — sur les libérations conditionnelles. Ensuite, ils ont vécu de nombreuses années dans l'attente de leur terme supposé. Puis, tout à coup, on leur dit : « Non, on a changé d'avis. Vous en avez encore pour cinq ou 10 ans... » Est-ce équitable ? Est-ce juste de dire à quelqu'un : « vous avez été condamné autrefois de telle manière mais, maintenant, plusieurs années après, on vous en rajoute un bout » ? Non. C'est comme dire à un citoyen ordinaire : « Vous avez été condamné hier avec le bénéfice du sursis ou de circonstances atténuantes mais, aujourd'hui, on vous retire ces bénéfices. » Ce n'est pas loin de dire : « Tel fait, qui n'était pas punissable sous le précédent gouvernement, le devient dorénavant et l'on va poursuivre ceux qui, sous le précédent gouvernement, l'ont commis... »

C'est injuste et dangereux. Je ne voudrais pas être de ceux qui devront bien, un jour ou l'autre, ouvrir quand même les portes des prisons aux 50 dangereux prisonniers que l'on vient d'humilier.

— JACQUES BOUCHARD
étudiant en sciences politiques.

Montréal, 27 juillet

Pour éviter un bain de sang en Afrique du Sud

RÉPLIQUE

PIERRE BIGRAS

L'auteur est recherchiste associé auprès du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) et étudiant à l'Université McGill

LES ARGUMENTS mis de l'avant au cours des dix dernières années par le régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud pour justifier le système de discrimination raciale institutionnalisé en 1948 (date de la victoire du Parti nationaliste) plongent leurs racines aux pratiques instituées par les Boers dès le début du 19e siècle. Or, voilà qu'on les retrouve, presque point par point, dans l'opinion du Dr A.D. Fortas publiée le 30 juillet dans LE DEVOIR.

L'argument premier qui sous-tend le diagnostic du Dr Fortas tient en partie à une lecture superficielle de la situation politique générale qui prévaut en Afrique et en Afrique du Sud en particulier, et d'une vision naïve concernant l'historique de l'emploi de sanctions économiques par les pays occidentaux.

Il est facile de parler de tribus et de tribalisme africain alors que ce phénomène, comme moteur politique, est devenu négligeable. Ce n'est pas de tribalisme dont il s'agit mais d'un phénomène nouveau qui a fait son apparition dans la période ayant immédiatement précédé le colonialisme. Déjà, dans les années soixante, on avait identifié le « super-tribalisme » comme étant le nouveau moteur de la scène politique interne de l'Afrique sub-saharienne. Ce terme fait référence aux racines mais également aux nouveaux mécanismes de la dynamique politique africaine comparables avec ceux qui sont à l'oeuvre dans des pays multi-culturels comme le Canada, la Belgique, l'Irlande du Nord, etc. ; bref ce sont de manifestations nationalistes, mais dans un contexte où les ressources et les acquis des social-démocraties ne jouent pas.

Dans les faits, la « communauté » Zoulou est maintenue sous le joug d'un gouvernement fantoche à la solde de Prétoria. Gatsha Buthelezi qui est ministre en chef du bantoustan du Kwazoulou (et non pas son « roi » puisqu'il appartient à la lignée maternelle de la famille royale Zoulou !) a imposé l'appartenance obligatoire à l'Inkhata de tous les habitants de ce bantoustan. En bref, pour faire éduquer ses enfants, avoir droit aux maigres prestations sociales disponibles, ou même simplement pour chercher un emploi à l'intérieur du bantoustan, il faut être membre en règle de l'Inkhata. Cette organisation « culturelle » est mêlée de près à des attentats contre des membres du syndicat des métallos (MAWU) et de l'UDF dans la province du Natal.

Limité au bantoustan du Kwazoulou et à la région immédiate du Natal, incapable de collecter des cotisations des personnes d'ethnie Zoulou qui habitent les zones urbaines du Natal ou ailleurs en Afrique du Sud, l'Inkhata est loin d'être la plus importante organisation politique du pays. Ce rôle revient au Front démocratique uni (UDF) qui représente plus de 400 organisations nationales, régionales et communautaires issues des diverses communautés.

Il faudrait ici souligner les efforts déployés par l'ANC depuis le début des années soixante afin de créer des centres d'enseignement en exil, dont le plus connu demeure le Solomon Malangu Freedom College (SOMAFCO) situé en Tanzanie. De même le Fonds de Mgr Desmond Tutu octroie des bourses d'étude à partir de New York, et les pays scandinaves demeurent les plus importants bailleurs de fonds à vocation éducative pour les Noirs sud-africains en exil dans les pays d'Afrique australe.

Il est fallacieux de prétendre que la population noire serait la première victime des sanctions économiques

De récents sondages menés par des instituts de recherche indépendants dont personne ne remettrait l'intégrité en cause, sauf sans doute les membres du cabinet Botha et les ultras des organisations afrikaners *Broederbond* et *Brandwag*, sont arrivés à la conclusion que le dirigeant emprisonné de l'ANC, Nelson Mandela, était plus populaire parmi la population noire (urbaine et rurale) que le chef Buthelezi, et ce même dans le Natal qui demeure le château fort politique de ce dernier !

Mais il y a mieux, saviez-vous que la grande majorité du stock de logement des cités noires appartient à des agences du gouvernement sud-africain ? Que la logique des tristement célèbres Pass-Laws était et demeure toujours de fournir une force de travail à bon marché à l'industrie et des emplois de bureaucrates pantouflards aux Afrikaners ? Que l'Afrique du Sud consacre annuellement aux dépenses directement et indirectement liées au système d'apartheid et à sa défense autant que le PNB réuni de tous les États membres de la ligne de front ? Que les sabotages et les attaques dirigés depuis Prétoria contre le Mozambique, l'Angola et le Zimbabwe ont coûté plus de $ 20 milliards US à ces pays au cours des dix dernières années ?

Et pour ce qui est de la politique de « désert économique qui lui permettra (à l'ANC) d'asseoir le pouvoir marxiste de ses rêves », il suffira de se référer à la Charte de la liberté adoptée en juin 1955 par le Congrès des démocrates auquel participait l'ANC. Cette Charte, qui s'inspire largement de la déclaration des droits de l'homme des Nations unies, est très claire en ce qui concerne la propriété des grandes entreprises sud-africaines : ces dernières seront nationalisées si cela est souhaitable pour le bien de la collectivité.

De toute manière, en Afrique du Sud les grands ensembles industriels que constituent ARMSCOR, ISCOR, SATCO, SASOL et SAA, qui sont respectivement soit des conglomérats ou des compagnies d'État oeuvrant dans les industries de l'armement, de l'acier, du transport, de la pétrochimie et du transport aérien international, sont déjà propriété de l'État sud-africain. Et les redevances imposées aux compagnies aurifères équivalent à des rentrées de devises qui déjà rendent caduques toutes velléités de nationalisation dans ce secteur (*Financial Mail*).

De fait le gouvernement de Prétoria est tellement présent dans l'économie qu'en comparaison, les pays scandinaves font figure de paradis de la libre entreprise. À l'heure actuelle il n'y a que dans le bloc socialiste que l'État est plus tentaculaire et omniprésent dans la vie de ses citoyens.

De plus, la Charte de 1955 garantit à tous, indépendamment de leur appartenance ethnique ou raciale, la liberté d'expression, le libre accès à l'éducation, le droit d'association et de libre entreprise, etc. . .

Quant à la proximité de l'ANC avec les Soviétiques, peut-être suffira-t-il de rappeler ici que des années trente jusqu'au lendemain des indépendances africaines, la seule oreille sympathique à la cause de la majorité noire d'Afrique du Sud a été l'URSS. C'est un constat historique et non pas une vérité immuable puisque les alliances politiques se forgent au creuset des actes de solidarité concrètes.

Le grand magazine économique sud-afriain, *Financial Mail*, s'en prend au gouvernement de M. Botha depuis belle lurette. Pour ces porte-parole de l'establishment financier sud-africain, les politiques économiques et la stratégie politique de Prétoria sont maintenant un anachronisme qui risque d'entraîner le pays à la ruine. Leur analyse de la situation rejoint celle du Comité des sages du Commonwealth et de la mission des évêques canadiens qui prédisent tous un bain de sang inévitable, si des négociations ne sont pas entamées le plus tôt possible avec les dirigeants représentatifs de la communauté noire, dont Nelson Mandela.

Le seul espoir pour éviter ce bain de sang, c'est de couper la jugulaire économique de Prétoria. Mgr Desmond Tutu et d'autres Sud-africains ont déjà dénoncé, tant dans leur propre pays qu'à l'étranger, cet argument fallacieux qui voudrait que ce soit les Noirs qui aient à souffrir le plus advenant l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. La population noire souffre déjà et depuis trop longtemps du fait de l'apartheid et de l'exploitation économique éhontée qui est sa raison d'être. Le coup de boutoir permettant de détruire ce système pourrait bien être l'imposition de sanctions contre Prétoria.

Le projet de loi de la Chambre des représentants du Congrès des États-Unis qui prévoit l'utilisation massive des réserves d'or de ce pays pour faire crouler les cours du métal précieux, est sans doute l'arme la plus crainte par l'actuel gouvernement sud-africain. Au lendemain de la divulgation du projet de loi, les marchés ont réagi instantanément, les cours mondiaux du métal jaune amorçant une baisse dramatique (vendredi 1er août). Comme le soulignait récemment le magazine anglais *The Economist*, sans l'apport économique que lui procure la vente de l'or, le régime de Prétoria est condamné à brève échéance.

Il est urgent de combiner en un plan efficace les sanctions privées de désinvestissement et les sanctions économiques officielles. L'efficacité des sanctions privées est attestée par les récentes déclarations de Harry Oppenheimer, ancien pdg de l'Anglo American, qui confirmait le coût économique dévastateur exercé par les boycottages de consommateurs et le mouvement international de désinvestissement.

Pour ce qui est du domaine des sanctions économiques officielles, le Canada est dans une position avantageuse, grâce à son rôle au sein du Commonwealth, pour mettre de l'avant des mesures punitives contre l'apartheid, mais aussi des moyens pour protéger les victimes contre des représailles inévitables. En raison de la situation qui règne en Afrique du Sud, il est devenu extrêmement urgent de mettre en oeuvre un plan d'action efficace et coordonnée pour sauver des milliers de personnes dans ce pays et en Afrique australe.

Le Canada est bien placé pour jouer un rôle déterminant. Le gouvernement Mulroney a su tenir le bon discours et il a commencé à prendre de véritables mesures. Le temps est venu pour lui d'aller encore plus loin.

L'aide sociale : une opération inquisitoriale odieuse

Texte d'une déclaration faite par l'Association d'économie familiale (ACEF) de Laval

LES SERVICES gratuits que l'ACEF de Laval offre de même que les luttes qu'elle mène ou appuie lui ont permis de rencontrer des milliers d'assistés sociaux, sûrement de 3 à 4,000 à Laval seulement. Non seulement l'ACEF de Laval a rencontré beaucoup d'assistées sociales mais elle a été amenée au cours du travail qu'elle fait avec elles à fort bien les connaître, à les apprécier, à les admirer même.

Elle a, en tout cas, une tout autre image d'elles que celle que le ministre Pierre Paradis projette depuis le début de l'opération qu'il mène contre elles. Le ministre Paradis, du haut du parlement et à travers le prisme déformant de son salaire de $ 88,670, ne peut voir ce que l'ACEF de Laval a appris grâce à son contact quasi quotidien avec elles : sans êtres des saintes, les assistées sociales sont sûrement « les meilleures d'entre nous ».

C'est pourquoi l'ACEF de Laval exige que le ministre cesse de les dénigrer comme il le fait depuis trop longtemps et qu'il mette fin à l'opération des « boubou-macoutes ». Le gouvernement doit changer son plan de travail et se mettre à gérer sans oublier les ressources humaines.

Cette opération doit cesser :

— Elle s'attaque aux « meilleures d'entre nous », qui à la semaine longue sans jamais se plaindre font mille efforts pour survivre avec un revenu qui n'est que la moitié de ce que le Conseil national du Bien-être social considère comme étant nécessaire pour vivre au Canada.

— Elle s'attaque à celles qui, à chaque fin de mois, doivent se priver de manger dans un pays d'abondance et qu'une simple erreur de l'ordinateur gouvernemental condamne au jeûne, aux menaces d'expulsion du propriétaire, aux menaces de coupes de service de l'Hydro, etc.

— Elle plonge dans un climat de terreur et de cruauté mentale les assistées sociales (et sociaux) qui se demandent si elles ont droit de posséder les meubles et les objets qu'elles se sont procurés quand elles travaillaient ou qu'elles ont achetés avec le crédit d'impôt pour enfant, ou qu'elles ont eu en cadeau de parents ou d'amis . . . Faudrait-il cacher tout cela des yeux des « boubou-macoutes » ? Faudrait-il vendre ces objets si dûrement acquis et le fruit de nombreuses privations ? Faudrait-il refuser les cadeaux des amis ou des parents ? Pire, faudrait-il faire n'importe quoi, accepter n'importe quelles conditions de travail, voire se prostituer au sens propre comme au sens figuré, avant d'avoir droit au Bien-être social ?

Voilà où mène le climat de peur que le ministre fomente : obliger à se soumettre à n'importe quoi. Certes le ministre ne tue personne, mais il ne pouvait faire mieux pour pousser les gens au suicide !

— Cette opération s'appuie sur une loi beaucoup trop restrictive qui oblige travailleurs et travailleuses à dépenser toutes les économies amassées de peine et de misère au cours de dizaines d'années de sacrifice avant d'avoir droit au Bien-être social, et qui de plus défend à un célibataire de gagner plus de $ 25 par mois et à un couple $ 40 par mois, alors qu'on leur donne moins que le seuil de pauvreté.

Pourquoi ne pas les laisser gagner un montant équivalent entre ce qu'elles reçoivent et le seuil de pauvreté ? Mais non ! Monsieur le ministre cherche à savoir, si elles ne gagnent pas $ 35 au lieu des $ 25 auxquels elles ont droit ! Cette façon d'aller chercher des sous chez les plus pauvres qui en arrachent déjà beaucoup trop n'est certes pas acceptable.

— Cette façon de lancer un bataillon de « boubou-macoutes » contre toutes les assistées sociales (et sociaux) à la recherche de quelques véritables fraudeurs reste totalement inadmissible dans une société démocratique comme l'ont souligné à maintes reprises la Ligue des droits et libertés, les Églises, les évêques catholiques, des éditorialistes et bien d'autres. Cette opération s'apparente aux pratiques dignes des régimes policiers les plus attardés qui, pour trouver un coupable, lancent contre tout le monde une meute de gendarmes et même l'armée !

Le gouvernement doit établir un autre plan de travail.

— Le gouvernement n'a pas à chambarder toute la structure économique du Québec, il n'a qu'à rendre la fiscalité équitable et faire payer aux plus riches leur part d'impôt, ce qui n'est aucunement le cas actuellement. Par exemple, un célibataire ayant un revenu de $ 87,000 n'a payé que $ 4,400 au fisc fédéral et provincial en 1984. C'est un montant équivalent à celui payé par un travailleur ou une travailleuse célibataire n'ayant qu'un revenu de $ 17,500.

— Le gouvernement n'a qu'à aller chercher du côté des abris fiscaux les milliards donnés en cadeau aux plus riches. À Ottawa, cela se chiffre par $ 45 milliards. Au Québec, ça reste caché. Faites vos paris : $ 8 milliards ? 10 milliards ? C'est là qu'il faut chercher d'abord et avant tout. Il y a là des milliards alors que l'opération des « boubou-macoutes » ne pourra en rapporter, si l'on se base sur les hypothèses théoriques du ministre, qu'autour de $ 25 millions tout au plus.

Le gouvernement ne doit pas s'acharner sur celles qui ne reçoivent qu'une pitance pour survivre, une pitance qui a d'ailleurs été réduite plus souvent qu'à son tour depuis 1970 et dont l'indexation annuelle (plutôt qu'au trois mois) est la plus récente de ces réductions et le dernier cadeau empoisonné du ministre Gérard D. Lévesque. Il y a des milliards à aller chercher dans les abris fiscaux donnés en cadeau aux plus riches. Et il y a aussi des millions qui s'engouffrent dans le patronage, les pensions aux anciens députés et ministres (pourquoi ne pas les mettre sur le chômage et sur le Bien-Être comme tout le monde ? !), dans les salaires énormes des ministres et des députés de même que dans les frais divers qu'ils s'octroient et bien d'autres choses encore.

— Le gouvernement doit changer de manière de faire : ce n'est pas aux plus pauvres qu'il doit prendre pour faire des cadeaux aux plus riches. Il faut donc et d'abord réformer la fiscalité, mais il faut aussi refuser de succomber à la tentation dans laquelle le Livre blanc d'Yves Duhaime était tombé de faire travailler les assistées sociales (et sociaux) bénévolement ou comme *cheap labor* pour les compagnies. Ce n'est pas aux assistées sociales de financer les PME, c'est au contraire aux plus riches de partager avec les plus pauvres.

— Le gouvernement doit s'affairer et chercher à assurer à tout le monde un travail intéressant, décent, rénumérateur et permanent. Il doit de plus arrêter de créer lui-même le chômage, entre autres, en réduisant son propre personnel . . .

— Il doit aussi s'affairer à donner un revenu décent aux assistées sociales (et sociaux). Elles l'ont pour la majorité fort bien mérité. De plus, dans les années qui viennent, la crise et les changements technologiques vont envoyer « sur le Bien-être » une masse de travailleurs et de travailleuses qui auront droit, comme celles et ceux qui s'y trouvent déjà, à plus que la pitance qu'on donne en guise de Bien-Être social.

— Le gouvernement doit se rappeler que l'inquisition est d'un autre âge et qu'en régime démocratique il y a des règles de droits qui imposent une façon d'agir. Enfreindre ces règles comme le fait le gouvernement actuel, c'est tomber vite dans la dictature.

— Le gouvernement doit se mettre au travail, gérer sans oublier les ressources humaines et faire cesser l'odieuse et inquisitrice opération des « bouBou-macoutes » qui s'attaque aux meilleures d'entre nous dans l'irrespect le plus complet, pour aller chercher des sous alors qu'il y a des milliards de donnés aux plus riches. Il doit faire cesser cette opération qui de plus est illégale, frauduleuse et anti-démocratique. Il doit s'affairer à donner un revenu décent à tout le monde y compris aux assistées sociales (et sociaux) et se dépêcher à créer des emplois intéressants, décents, rémunérateurs et permanents pour tout le monde.

Entre le piédestal et la cage

NOTES DE LECTURE

GEORGE TOMBS

★ *Sylvia B. Bashevkin,* ***Toeing the Lines : Women and Party Politics in English Canada,*** *University of Toronto Press, Toronto, 1986*

POURQUOI est-ce qu'il y a aussi peu de femmes à haut niveau dans la politique canadienne ? C'est la question que pose Sylvia Bashevkin, professeur à l'Université de Toronto, dans *Toeing the Lines*.

En effet, il s'agit du premier ouvrage académique traitant de la difficile situation des politiciennes au Canada anglais. Bashevkin démontre que les femmes ont longtemps souffert de stéréotypes : elles seraient inaptes à la politique (le pouvoir étant après tout une affaire d'hommes) ; elles seraient mieux au foyer ou, si elles doivent s'impliquer dans les partis, c'est pour faire le travail des tranchées plutôt que des élites et des cabinets de ministres.

Toujours selon les stéréotypes, ces personnes qui, comme la députée Agnès MacPhail ou, de nos jours, Flora MacDonald, atteignent un haut niveau de responsabilité, s'exposent à des critiques journalistiques minutieuses sur leurs façons de s'habiller, se maquiller, se comporter, vivre . . . « Ce sont avant tout des *girls* : ça intéresse le public, vous ne trouvez pas ? »

Et Margaret Thatcher, Indira Gandhi, Golda Meir . . . et plus récente encore, Cory Aquino ? Bashevkin dit que des exceptions comme celles-là ne confirment pas la règle. Il suffit de regarder la proportion des législatrices au Royaume-Uni : 3 % en 1979, bien qu'à la même époque, 50 % des membres du Parti conservateur au Royaume-Uni étaient des femmes !

La clé du problème ? À en croire Bashevkin, c'est qu'une nouvelle société trop consciente de la féminité installe les femmes sur un piédestal : mais lorsqu'elles agissent au pouvoir, comme le fit Judy LaMarsh, elles ont l'impression d'être rapidement exclues, enfermées dans une cage, leur présence n'étant qu'accessoire à celle des hommes.

De plus, les femmes intéressées par la politique font rapidement face à un choix entre l'indépendance (je milite pour les causes féministes) et la partisanerie (je me plie aux positions souvent masculines de mon parti).

Fouillant dans les archives des partis nationaux et provinciaux, Bashevkin éclaire d'un jour nouveau, notamment, le comportement des machines politiques au moment des élections. Cette recherche révèle, par exemple, que les comtés où la compétition et l'importance sont les plus grandes sont la chasse gardée . . . des hommes.

En lisant certains extraits d'articles de quotidiens, le lecteur se rend compte de l'incapacité de nombre de journalistes influents à voir les politiciennes comme des personnes. Pour beaucoup de responsables des médias, qui aident à former l'opinion publique, les enjeux pour les candidats sont politiques, tandis que pour les candidates, les enjeux sont . . . sexuels ; « la vraie question de cette campagne est de savoir si le public est prêt à voter pour une femme ou non ». Et les idées de X candidates ? Son équipe ? Ses capacités administratives ?

Bashevkin espère non seulement qu'un plus grand nombre de femmes se fassent élire, mais qu'aussi elles puissent passer du niveau « col-rose » boniche aux postes de décision dans les appareils des partis.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ État

même une opération qui fait mal à toute la société. Elle tend à éveiller la fibre mesquine et hargneuse en chacun d'entre nous. Elle a pour effet de semer la panique, l'insécurité, l'humiliation chez les 700,000 bénéficiaires de l'aide sociale parmi lesquels il ne faut pas oublier les 230,000 enfants, notre richesse de demain. Elle a un impact destructeur sur la dignité humaine et sur l'intégrité psychologique et morale de tous les bénéficiaires. Elle porte atteinte au dynamisme des organisations démocratiques que les assistées sociales se sont données pour défendre leurs droits.

Le risque dans toute cette opération, c'est de perdre de vue que le problème ne provient pas des bénéficiaires mais des défauts inhérents à la structure même du programme d'aide sociale. La Commission Macdonald a vu juste sur cette question : « Les abus commis à l'encontre des programmes de sécurité du revenu résultent bien souvent d'une conception fautive; on peut y remédier beaucoup plus facilement en corrigeant la structure du programme qu'en accroissant les effectifs d'inspection et de vérification. Par exemple, la forme d'abus, qui est de loin la plus courante dans le cas de l'assistance sociale, est la non-déclaration de faibles sommes par les bénéficiaires. La Commission estime que quiconque est en mesure de gagner un revenu modique, afin de compléter ses prestations, devrait être vivement encouragé à le faire (. . .). La solution, selon nous, consiste moins à renforcer l'appareil répressif, mais à modifier les dispositions du programme. » (**Rapport Macdonald**, Vol. II, p. 855)

Il ne s'agit pas ici de nier qu'il y a des cas de fraudes à dénoncer et à démasquer. Mais il faut bien reconnaître que parmi les personnes soupçonnées de frauder la loi de l'aide sociale, un grand nombre sont tout simplement des personnes qui font preuve de **débrouillardise sociale** dans le but de rejoindre les deux bouts pour elles et leurs dépendants. L'explication de ce phénomène est simple : d'un côté, l'article 3 de la loi affirme que l'aide sociale doit être proportionnelle aux besoins; mais, de l'autres côté, les articles du règlement, qui établissent les barèmes généraux (art. 23) ou spéciaux pour les moins de 30 ans (art. 29) contredisent eux-mêmes les dispositions de la loi relatives à la prise en considération des besoins, en fixant des montants de prestations qui se situent systématiquement à 55 % ou 60 % des seuils de pauvreté et à beaucoup moins encore dans le cas des personnes seules de moins de 30 ans considérées comme aptes au travail.

Alors, si les barèmes de l'aide sociale se situent systématiquement en-dessous des seuils de pauvreté, il n'y a plus qu'une voie permettant aux personnes sur l'aide sociale de s'en sortir : **elles doivent être astucieuses** ! Elles compléteront les revenus de l'aide sociale avec des dons de leurs proches ou bien avec des revenus du travail. Mais c'est ici que le règlement de l'aide sociale se révèle le plus désuet. En effet, l'article 43 du règlement précise que les revenus de travail autorisés ne peuvent pas dépasser $ 25 par mois pour une personne seule et $ 40 par mois pour une personne qui a une famille. Si un montant supérieur à ce plafond est gagné, la balance, soit un dollar sur chaque dollar, doit être remise intégralement à l'État. C'est dans un tel contexte que plusieurs personnes sur l'aide sociale, pour s'en sortir, sont amenées à faire preuve de débrouillardise. Dans certains cas, cela veut dire faire du travail au noir et ne pas le déclarer. Dans d'autres cas, ça peut vouloir dire, pour une personne célibataire de moins de 30 ans, de chercher à se faire reconnaître comme inapte au travail.

Dans les cas de fraudes plus importantes, dont quelques-unes nous sont rapportées par les médias, à ce moment-là nous pouvons affirmer avec la Commission des droits de la personne, la Ligue des droits et libertés et plusieurs autres organismes que la loi permet au gouvernement de se prévaloir de plusieurs moyens de contrôle adéquats. Ces derniers permettent de disposer de plusieurs informations confidentielles sur les bénéficiaires, informations détenues par d'autres ministères. Ils permettent également de confronter les bénéficiaires par téléphone ou en les faisant venir au bureau. Ils peuvent même donner lieu à des visites à domicile mais à condition que la personne sur l'aide sociale ait expressément donné son consentement.

À propos de ces visites sournoises à domicile, rappelons que les femmes constituent 55 % des bénéficiaires adultes sur l'aide sociale. Parmi ces dernières, il y a 80,000 femmes chefs de familles monoparentales. Ces femmes élèvent et prennent soin de leurs enfants avec tout ce que cela implique de travail, de présence et aussi d'entraves à la mobilité et à la disponibilité. Or, dans les directives fournies par le ministère aux agents enquêteurs, plusieurs des pistes mentionnées pour détecter des indices de fraudes, entre autres des indices ayant trait à la vie privée et affective, concernent exclusivement les femmes. On ne peut s'empêcher de frémir en songeant aux années 50 lorsque les 20,000 mères nécessiteuses, admises au programme d'assistance qui les concernait, devaient obtenir un certificat de bonnes moeurs. Cette pratique a donné lieu à des manifestations arbitraires les plus éhontées et à du sexisme primaire.

Le débat sur les visites à domicile constitue un baromètre à la veille de la réforme de l'aide sociale annoncée pour l'automne, et dont les éléments essentiels se retrouvent dans le **Livre blanc sur la fiscalité des particuliers**, préparé par Parizeau en 1984 et publié en janvier 1985. Il est significatif que dans la page consacrée à l'aide sociale dans le Rapport Gobeil (p. 40), on se contente tout simplement de faire référence au **Livre blanc de Parizeau**. Monsieur Paradis reprend à son compte les propositions de Parizeau. Monsieur Gobeil reprend à son compte les recommandations du Livre blanc de Parizeau. Monsieur Parizeau félicite monsieur Paradis pour son « courage politique ». La boucle est bouclée !

La réforme consistera sans doute, au point de départ, à aménager à l'intérieur de l'aide sociale un **programme différencié pour les ineptes et pour les aptes**. Les inaptes, quant à eux, auront droit à une aide plus généreuse. Mais les aptes, quant à eux, auront droit à l'aide de l'État à condition d'avoir fait la preuve qu'ils sont de bons aptes, c'est-à-dire des personnes prêtes à relever leur niveau d'employabilité, en acceptant de participer à des programmes spéciaux : stages en entreprises, retour aux études et travaux communautaires. Les autres, c'est-à-dire les personnes aptes au travail, moins empressées à établir cette preuve, verront leurs prestations d'aide sociale réduites ou coupées.

Il est difficile d'être contre certaines dispositions qui visent à maintenir la capacité et le goût de travailler. Mais, encore faut-il que les incitations au travail soient assorties de politiques de création d'emplois mises de l'avant par d'autres ministères à vocation économique. Autrement, on se trouve, ou bien à attirer les assistés sociaux dans de nouveaux culs-de-sac, ou bien à les pousser à accepter n'importe quels emplois, à n'importe quelles conditions, pour n'importe quel salaire. Voilà un choix de toute une société puisque ses effets risquent de changer les règles du jeu de l'organisation du travail et de tout ce qui s'y rattache.

De plus, on risque de revenir à l'assistance catégorielle des années 50 qui, justement, divisait les assistés sociaux en diverses catégories (mères nécessiteuses, handicapés, personnes âgées, aveugles . . .) et traitait de façon fort différenciée les aptes et les inaptes. Du même coup, on étiquetait les causes du besoin avec toutes les tracasseries, les humiliations et les coûts administratifs supplémentaires que cela implique.

Tout est fait supposément pour augmenter l'incitation au travail. En guise de conclusion, il serait intéressant de relire. Mais c'est ici un court paragraphe du Livre blanc sur la **fiscalité des particuliers** : « Quant bien même on chercherait à inciter les assistés sociaux, et d'une façon générale les chômeurs, à accroître leur « employabilité » et à chercher de l'emploi, il faut tenir compte de l'état du marché du travail et du développement des programmes de formation » (**Livre blanc**, p. 203)

- FIN -

◆ Hélicoptères

vraison. On ignore le nombre précis d'aéronefs qui seront commandés car on ne sait toujours pas le nombre de nouvelles frégates qui devront en être munies.

Les Forces canadiennes doivent recevoir six « frégates canadiennes de patrouille » au coût de $ 3.8 milliards. Ottawa a annoncé son intention de se porter acquéreur de six autres navires mais n'a toujours pas débloquer les crédits pour le faire.

Le général Véronneau a reconnu que la recherche et le développement d'un nouvel hélicoptère de combat était coûteux mais a estimé qu'aucun hélicoptère présentement sur le marché ne répondaient aux exigences du ministère de la Défense.

L'aéronef qui sera mis au point pour les Forces canadiennes pourra éventuellement être commercialisé chez les alliés du Canada, a ajouté le général Véronneau. « Nous croyons que le modèle que nous allons développer va être attrayant pour les États-Unis et l'Europe », a-t-il dit, précisant que la recherche et le développement du nouvel appareil s'élèverait à quelque $250 millions.

Le général Véronneau, directeur général « doctrine et opérations aériennes » au ministère de la Défense, a expliqué que des sociétés étrangères s'associeraient vraisemblablement à des entreprises canadiennes pour tenter de décrocher le contrat. « Les rumeurs (. . .) veulent qu'il y ait entente entre des constructeurs d'hélicoptères (étrangers) et des compagnies canadiennes », a-t-il affirmé.

Au nombre des fabricants de carlingues d'hélicoptères se trouvent des entreprises telles l'Aerospatiale (France), Sikorsky (États-Unis), Westland/Augusta (Grande-Bretagne/Italie) et McDonnell-Douglas (États-Unis).

Au nombre des entreprises canadiennes se trouvent des sociétés telles Canadair Ltée (Montréal), De Havilland Aircraft of Canada Ltd. (Toronto) et Bristol Aerospace Canada Inc. (Winnipeg).

On attendait depuis longtemps, dans l'industrie aéronavale, l'annonce du ministère de la Défense. Déjà les négociations vont bon train entre entreprises étrangères et canadiennes.

Un responsable de l'Aerospatiale, M. Ian Powick, a confirmé que la transnationale française avait déjà entamé des pourparlers avec trois entreprises, dont Bell Hélicoptères. M. Powick n'a pas voulu révéler le nom des autres partenaires éventuels.

Même si on ignore quelles sociétés vont présenter des propositions et — a fortiori — qui remportera le contrat, il semble acquis que le Québec profitera de certaines retombées du programme d'acquisition des nouveaux hélicoptères.

À titre d'exemple, CAE Électronique Ltée, dont le siège est à Montréal, souhaite jouer le rôle de sous-traitant, a indiqué une porte-parole de la société. Mme Catherine Hedrich. CAE, un fabricant de simulateurs de vols et systèmes de détection d'anomalies magnétiques, ne songe pas toutefois à s'associer à d'autres partenaires, a-t-elle ajouté.

Au lieu d'hélicoptère de combat, le ministère de la Défense préfère parler de « nouvel aéronef embarqué » (NAE). M. Beatty a expliqué hier que la nouvelle appellation laissait la porte ouverte à d'autres technologies comme les aéronefs à décollage et atterrissage vertical.

◆ Être Haïtiens

seuil le bon Samaritain médusé avec son panier des pauvres sur les bras . . .

Pour nombre des quelque 45,000 ressortissants haïtiens qui vivent dans la région de Montréal, la plus grande agglomération noire du Canada avec ses 115,000 citoyens d'origine surtout caraïbéenne, la fierté, c'est souvent plus affaire de bile que de ville . . .

Car il n'est pas facile d'être noir au Québec ! Dans cette société « tricotée serrée » et encore incertaine de son identité, avoir la peau couleur d'ébène, c'est devoir affronter, jour après jour, d'insidieux et débilitants problèmes de logement, de travail, d'éducation et de relations avec un entourage souvent incompréhensif, voire même tout à fait hostile.

Minorité créole disséminée dans une majorité francophone, elle-même minoritaire dans le grand tout anglophone de l'Amérique du nord, la communauté haïtienne souffre beaucoup de la perception négative et stéréotypée qu'a d'elle une bonne partie de la population québécoise de vieille souche.

« Ce sont des paresseux qui préfèrent vivre sur le Bien-être plutôt que de travailler », affirme tout haut un coiffeur de la rue Fleury. « Ce monde-là, ce sont des sauvages porteurs du SIDA », ajoute une voisine. « Ils sont sales, mangent toutes sortes de cochonneries et vivent à 8 dans des 4 ½ », rage à son tour le concierge d'un immeuble de Montréal-Nord.

C'est qu'en matière de tolérance et d'acceptation de la différence, le Québec ne se démarque guère des États-Unis où la pérennité du racisme et de la discrimination « de facto » à l'égard des noirs rend leur promotion aléatoire, pour ne pas dire improbable . . . En fait, on chercherait longtemps avant de trouver un seul Québécois à la peau noire — qu'il soit né ici, dans les Antilles, en Afrique ou même à l'Île Maurice —, qui n'ait été, à un moment ou à un autre, victime d'une forme quelconque d'ostracisme.

Mais il n'y a là rien de neuf ! Car déjà, en 1980, le service de l'Éducation de la Commission des droits de la personne affirmait que la société québécoise souffrait de « racisme endémique » . . .

« On minimise volontiers la réalité du racisme dans la société québécoise », affirme Yolande Frenette, auteure d'une étude sur la perception et le vécu du racisme par les Haïtiens de Montréal. « On soupçonne fréquemment ses dénonciateurs d'exagérer, sinon de mentir, pour des raisons aussi obscures que perverses ».

Au Québec, les manifestations d'intolérance liées au choc des races ou des cultures demeurent le plus souvent voilées et ne font que très sporadiquement l'objet d'une couverture dans les médias. Elles n'en forment pas moins l'ordinaire de la communauté noire, groupe hétérogène que morcellent langues et habitudes culturelles et dont le seul point commun n'est bien souvent que la couleur de l'épiderme.

« Même les noirs anglophones nous trouvent bizarres », explique Phillipe Filsaimé, auteur de Cafénol, bande dessinée qui relate les aventures d'une « nouveau venu » haïtien à Montréal. « Comme les blancs, ils ont de la difficulté à saisir ce qu'est la famille élargie pour les Haïtiens, entre autres ce qui fait qu'une tante ou même une voisine peut être aussi importante que sa propre mère pour un enfant, chose quasiment impossible à comprendre pour quelqu'un qui n'a jamais vécu que dans la famille nucléaire ».

Ex-journaliste et professeur à l'Université de Montréal, Gérard Étienne a quant à lui fort bien décrit le phénomène des clichés réducteurs et des stéréotypes cyniques dans son « Ambassadeur macoute à Montréal » : « Regarde comment ils te montrent au cinéma depuis 50 ans. Ce sont toujours les mêmes images. Ta mère qui porte un panier de légumes sur la tête, ton père, le dos nu sous le soleil, ta nièce accouchant d'un bébé sur une paillasse qui grouille de poux, tes frères qui quémandent et mendient, tes soeurs, domestiques, servant de femelles au monsieur de Madame Untel. Rien ne t'es épargné : le mépris, l'humiliation, le fouet, la torture, le viol. Et, tout cela pour le plus grand profit des têtes carrées d'Haïti, des missionnaires en quête de mitres, pour assurer les prêts casse-cou de ton chef à la Banque Royale du Canada et pour le divertissement des enfants des Commissions scolaires ».

Yolande Frenette ajoute : « Le harcèlement contribue puissamment à la formation d'une conscience de minoritaires en rappelant aux gens qu'ils ne sont pas comme les autres, qu'ils restent des étrangers qui ne sont pas vraiment à leur place ici, qu'on les tolère et qu'ils ne doivent pas abuser de la « faveur » qu'on leur a faite en les acceptant ici . . . »

Si les professionnels noirs à leur compte, notamment les médecins, ne font que très rarement l'objet de discrimination dans leurs milieux de travail, il en va tout autrement lorsqu'on descend dans l'échelle sociale. Dans le cas des Haïtiens, cet ostracisme plus ou moins virulent et déguisé, dépendant de la conjoncture économique, se reflète surtout en matière de travail et de logement.

Au Québec, un noir a au moins trois fois plus de chances d'être en chômage qu'un blanc. À Montréal, où le taux de chômage oscille autour de 11 %, c'est donc un bon tiers de la population active noire qui est condamnée à l'inactivité. Et même quand un noir parvient à se dénicher un emploi, c'est plus souvent qu'à son tour pour un salaire dérisoire dans quelqu'entreprise au roulement élevé de personnel.

« Les Haïtiens sont les derniers embauchés et les premiers congédiés », soutient Ali Joseph du Centre haïtien de regroupement et d'intégration. « On l'a d'ailleurs vu au plus fort de la crise en 82-83 . . . Quand ça va mal dans l'économie, on est les premiers à être touchés. D'autant plus que nous occupons en grande majorité des emplois non-syndiqués dans de petites entreprises. Pas étonnant alors que 800 des nôtres se soient rabattus sur le taxi, seul moyen de gagner leur vie ».

Gérard Louis-Jacques, journaliste à l'hebdomadaire Haïti-Observateur à Montréal, l'un des fleurons de la presse dite « ethnique » aux États-Unis et au Canada, estime même qu'entre 60 et 70 % des membres de la communauté dépendent en ce moment des allocations de chômage ou de Bien-être pour survivre.

Il se garde toutefois de crier toutefois au racisme ou à la discrimination ! Selon lui, une trop faible scolarisation est avant tout à l'origine du phénomène.

« Il est évident que certains services du personnel de grandes entreprises, les grands hôtels en particulier, manifestent des préjugés racistes à l'encontre des noirs en général », explique le journaliste montréalais. Mais il est vrai aussi que 80 % des Haïtiens de Montréal n'ont pas de diplômes de fin d'études secondaires et que, de ceux-ci, un bon 20 % ne sait, grosso modo, ni lire, ni écrire ».

Il appert en effet que la communauté haïtienne du Québec fait, en matière de scolarité, piètre figure lorsqu'on la compare aux quelques milliers d'Africains établis à Montréal ainsi qu'à la communauté noire anglophone, pourtant elle aussi originaire en bonne partie de la même région du monde.

Pour le plus grand nombre, cette faible scolarisation, couplée à une formation professionnelle insuffisante, voire inexistante, ainsi que le rétrécissement marqué des possibilités d'embauche depuis une décennie, expliquent nombre des difficultés rencontrées par ces immigrants qui, de Port-au-Prince, voyaient le Québec comme un espèce d'Eldorado glacé. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que 80 % d'entre eux gagnent moins de $ 10,000 par an, le revenu moyen des immigrantes haïtiennes n'atteignant même, selon les données de Statistiques-Canada colligées en 1981, que $ 7,792 . . .

Car s'il est vrai que la communauté haïtienne est celle qui compte la plus faible proportion de syndiqués, ce sont encore ses femmes qui sont les plus pauvres et les plus démunies de toutes les immigrantes, près de la moitié de celles-ci n'ayant, comme leurs consoeurs Portuguaises, que 4 ans ou moins de scolarité . . . Dans ces conditions, comment pourrait-on s'étonner du silence de l'ouvrière originaire de Cap-Haïtien devant les propos de son contremaître qui lui crachait récemment ? « Si tu n'est pas contente, retourne donc chez toi. Là-bas, tu ne gagneras même pas en une journée ce que tu fais ici en une heure ! »

À l'heure actuelle, un peu plus de la moitié des personnes actives d'origine haïtienne n'occupent aucun emploi. Une enquête de Francine Bernèche et Jean-Claude Martin, chercheurs au Centre de recherche Caraïbe de l'Université de Montréal, et réalisée en 1984 indique même que l'on peut considérer 90 % des Haïtiens interrogés à Montréal, Montréal-Nord et Saint-Léonard comme faisant partie du prolétariat . . .

« Pour les Haïtiens qui arrivent ici, c'est tout un choc », reconnaît Georges D. Rigaud, un mulâtre exilé par Papa Doc en 1970 et dont l'ancêtre, qui s'est établi en Haïti en 1723, venait de . . . Nouvelle-France ! Il faut comprendre ce que peut vivre un paysan qui, du fond de ses mornes, se retrouve subitement dans une métropole comme Montréal. Pour lui, voir sortir l'eau du robinet, c'est quelque chose d'incroyable ! C'est un peu comme si l'on prenait un paysan du moyen-âge et qu'on le transportait tout à coup en plein vingtième siècle ».

D'ailleurs, certains d'entre eux, qui succombent allègrement aux mirages et artifices de la société de consommation, s'endettent parfois outre mesure . . . « Le téléphone leur coûte très cher », explique Sylviane Gagnon, conseillère budgétaire à l'Association coopérative d'économie familiale de l'est. « J'ai souvent vu des comptes du Bell qui s'élevaient à plusieurs centaines de dollars ». C'est que la tentation est forte d'appeler des parents ou amis demeurés au pays. Ou encore à Miami . . .

« Les facilités de crédit leur donnent aussi une illusion d'abondance dont ils ne mesurent pas toujours les conséquences. Quelques-uns nous téléphonent à la dernière minute pour savoir quoi faire parce que le huissier est chez eux. Bien souvent, ils ont acheté quelques biens à crédit auprès de commerçants qui leur font payer des taux d'intérêt astronomiques. Bien des commerçants se foutent de leur gueule ! »

« C'est pas facile de les aider car il y a beaucoup de mystère avec eux », reconnaît Sylviane Gagnon. Souvent, lorsqu'on établit ensemble un budget, on découvre d'autres dépenses qu'ils nous cachaient . . . Certains nous donnent même de faux noms, de fausses adresses, de faux numéros de téléphone. On leur dit : « On est pas le gouvernement, on est là pour vous aider ! » mais c'est plus fort qu'eux. Ils ont une méfiance instinctive à l'égard de l'État ou de ce qu'ils croient être l'État ».

Une forte proportion des Haïtiens du Québec, tout comme leurs compatriotes établis aux États-Unis, envoient systématiquement chaque mois des mandats-postes à leurs proches en Haïti. Rue Jarry est, l'une de ces agences qui se spécialisent dans l'envoi d'argent frais en Haïti — de loin la plus importante source de devises du pays, bien avant les revenus tirés du tourisme et des industries d'assemblage —, a même pignon sur rue !

DEMAIN: « Les blancs de veulent pas de nous. »

◆ Afrique du Sud

je ne saurais la décrire autrement qu'en disant qu'elle embrasse l'apartheid », a dit M. Kaunda.

MM. Kaunda et Mugabe ont évoqué de possibles mesures de rétorsion contre Londres pour son refus de se joindre aux sanctions contre l'Afrique du Sud — interdiction des liaisons aériennes, des importations de produits agricoles et d'uranium, des prêts bancaires et fermetures des bureaux consulaires.

« Il nous faudra voir si ceux qui soutiennent l'apartheid, qui ont aussi des intérêts dans nos pays, doivent pouvoir s'en tirer sans que leurs propres intérêts soient affectés », a dit M. Mugabe. La question d'éventuelles sanctions contre Londres sera discutée lors d'une réunion des pays de la « ligne de front » à Luanda dans quelques jours, a dit M. Kaunda.

De source britannique on a indiqué que ces menaces visent seulement à frapper l'opinion, n'ayant pas été proférées au cours du sommet qui s'est achevé lundi soir.

M. Gandhi a indiqué pour sa part que l'Inde n'envisageait pas de « représailles » contre la Grande-Bretagne, tel que le retrait de la clause de la nation la plus favorisée.

Les premiers ministres canadien, M. Brian Mulroney, et australien, M. Robert Hawke, ont refusé de se joindre aux protestations de leurs homologues africains.

M. Mulroney a qualifié les concessions qu'elle a faites (suspension des importations de charbon, de fer et d'acier, des investissements et de la promotion du tourisme) de « mouvement sérieux », tandis que M. Hawke jugeait significative sa décision de ne plus s'opposer à d'éventuelles sanctions de la CEE.

le premier ministre des bahamas lynden pindling, qui a preside le sommet, a regretté que les sept participants aient pu se mesaccord mais a estime quils avaient 'prefere la credibilite a lunanimite'.

L'ambassadeur sud-africain à Londres, M. Denis Worrall, a qualifié la décision prise de « comble de l'hypocrisie », affirmant qu'elle profiterait aux charbonnages australiens tout en mettant 13,000 mineurs noirs au chomage en Afrique du Sud.

M. Hawke a nié que les sanctions puissent profiter à son pays. « Cela n'est jamais entré dans nos calculs », a-t-il affirmé.

Quant à Mme Thatcher, bien qu'obligée de céder du terrain elle refuse de se laisser démonter. « Le résultat est raisonnable pour toutes les parties concernées et nous sommes aussi bons amis à la fin que nous l'étions au début », a-t-elle dit hier.

Elle est parvenue à convaincre ses 6 interlocuteurs de la nécessité de coordonner toute sanction avec des pays tiers, en particulier les États-Unis, la RFA et le Japon.

Cette coordination sera assurée par un comité composé de représentants de l'Inde, du Canada et de l'Australie, comme la suggéré M. Kaunda, a indiqué le secretariat du Commonwealth.

Enfin, après les sanctions limitées décidées lundi à Londres par le mini-sommet du Commonwealth, la communauté des hommes d'affaires sud-africains a exprimé hieri son inquiétude, avertissant que des sanctions renforceraient l'intransigeance des Blancs d'Afrique du Sud.

M. Arthur Hammond-Tooke, directeur de la Fédération des chambres d'industries (FCI, une des principales organisations patronales), a estimé que des sanctions aggraveraient les problèmes du pays et mettraient un frein à l'énorme dynamique politique en Afrique du Sud.

Dans son édition d'hier, le quotidien financier *Business Day* commentant la décision du mini-sommet, a déclaré que les sanctions ne feraient qu'empirer la situation et conduiraient à remplacer les tentatives de réformes de ces dernières années par une résistance angoissée et tenace au changement.

Les réactions du Front démocratique uni (UDF, principal rassemblement de mouvements anti-apartheid), et du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU, principale fédération ouvrière du pays avec 500,000 membres) n'ont pas pu être obtenues hier, la plupart des dirigeants étant en prison ou en fuite.

Le *Sowetan*, le quotidien le plus lu dans la communauté noire, s'est contenté d'un dessin représentant des criquets au milieu d'une campagne dévastée et marquée du mot apartheid.

Certaines réactions ont également souligné l'éventualité de représailles de la part de l'Afrique du Sud. L'Association des chambres de commerce (ASSOCOM) a ainsi laissé entendre que l'Afrique du Sud pourrait décider de différer le paiement de sa dette de $24 milliards.

M. Pat Corbin, président de la Chambre de commerce de Johannesburg, a déclaré que l'Afrique du Sud pourrait décider de montrer ses muscles économiques.

De son côté, le commentateur politique afrikaner, M. Harold Pakendorf, avait estimé dimanche que les sanctions économiques contre son pays permettraient à l'Afrique du Sud de renforcer ses liens économiques avec ses voisins noirs et de les emprisonner encore plus fermement dans sa toile d'araignée économique.

◆ Livres

d'achat de Québec livres a été aceptée le 25 juillet dernier après 14 mois de négociations avec la société franco-québécoise qui distribue une vingtaine d'éditeurs dont les plus connus sont Fleuve noir, San-Antonio, Presses-Pocket, la collection « 10-18 », Julliard, Garnier frères, G.P. Rouge et or (livres pour enfants), Glénat (bandes dessinées), etc., et, bien entendu, l'éditeur québécois Libre Expression, propriétaire également des éditions Primeur/Sand.

« Avec cette transaction, selon M. Decoste, nous achetons un chiffre d'affaires additionnel — dont il refuse toutefois de révéler l'ordre de grandeur — même s'il ne s'agit pas de la société la plus florissante au Québec. » À la question de savoir si la compagnie de distribution était à vendre il y a un an lorsque Quebecor a fait ses premières approches, M. Decoste rétorque, moqueur : « Elle était certainement à vendre puisqu'on l'a achetée . . . »

En octobre 1982, le p-dg des éditions Libre Expression, M. André Bastien, obtenait un prêt de $ 200,000 de la Société de développement des industries culturelles et de communication du Québec (Sodicc) pour acheter 50 % des actions du distributeur français Les Presses de la Cité. Selon le directeur des communications de la Sodicc, M. Michel D'Astous, ce prêt a toujours cours et Libre Expression est un « très fidèle client ». Ce prêt, explique-t-il, s'est négocié il y a quatre ans dans l'optique du rapatriement par des Québécois du réseau commercial des industries culturelles. Tandis que le distributeur français se cherchait une assise financière québécoise pour développer son marché au Québec, Libre Expression comptait se servir de ce levier pour diffuser ses livres en France, ajoute M. D'Astous.

Avec l'Agence de distribution populaire (ADP), que dirige le Québécois Pierre L'Espérance, et Socadis, qui distribue notamment les fonds français de Gallimard et de Flammarion au Québec, Québec livres devient l'un des trois grands de la distribution de livres au Québec.

Comme l'explique M. Decoste, avec le groupe Hachette racheté en 1983 — comprenant les grandes maisons d'édition françaises Grasset, Stock, Livre de poche, Biblio, Marabout, J.-J. Pauvert, J.-C. Lattès, etc. — et une trentaine d'éditeurs québécois dont les plus importants sont Québec-Amérique, l'Hexagone, les Herbes rouges, distribués en librairie, ainsi que certains titres populaires de Dargaud, du Seuil, de Raffin et la collection « J'ai lu » (Flammarion), distribués dans le réseau des tabagies, Québec livres ne cédait déjà pas sa place sur le marché québécois. Cette nouvelle acquisition ne fera qu'étendre un peu plus l'emprise de Quebecor sur la distribution des livres, revues et journaux au Québec.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.10 Fariboles
12.30 Avis de recherche.
13.00 Reflets d'un pays
14.00 Le temps de vivre
15.30 Regards sur la nature
16.00 Fraggle Rock
16.30 Quatre amis fantastiques
17.00 Winnetou, le mescalero
18.00 Ce soir
18.23 Les nouvelles du sport
18.26 La météo
18.30 Rencontres
19.00 Le passager
19.30 baseball des expos
À Pittsburgh, les Expos de Montréal affrontent les Pirates
EN CAS DE PLUIE
19.30 Ciné-soleil
22.00 Le téléjournal
22.21 Le Point
22.36 La météo
22.40 Les nouvelles du sport
22.50 Cinéma
« Lumière d'été » fr. 43 avec Paul Bernard, Madeleine Renaud, Pierre Brasseur, Georges Marchal et Madeleine Robinson

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 L'éléshow
13.15 Matinée d'été
14.15 Ciné Quiz
« Prisonniers de la tour » it. 59 avec Chelo Alonso, Rik Battaglia et Liana Orfei
16.00 Les champignoles
16.30 Les satellipopettes
17.00 Vegas
18.00 Ici Montréal
18.30 L'éléshow
19.30 Québec à la carte
20.00 Les Brillant
20.30 Drôle de vie
21.00 Cinéma du mercredi
« Alligators » it. 79 avec Claudio Cassinelli, Barbara Bach et Mel Ferrer
22.55 Lotto 6/49
23.00 Les Nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les sports
23.50 La couleur du temps
00.00 Cinéma de fin de soirée
« Catch-22 » amér. 70 avec Alan Arkin, Jon Voight et Martin Balsam

17 RADIO-QUÉBEC

17.30 Télé-Université: l'administration publique
18.00 Sciences et cultures
18.30 À toute vitesse
19.00 À travers la francophonie
19.30 Passion de la voile : visa pour le large
19.57 Tirage « La quotidienne »
20.00 Station-Soleil
21.00 Cinémania
« La salamandre » suisse 71 avec Bulle Ogier, Jean-Luc Bideau et Jacques Denis
23.00 Station-Soleil

99 TVFQ (Câble)

12.30 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.00 La chance aux chansons
13.30 Les animaux du monde
14.00 Téléfilm
« La main enchantée » avec Pierre Maxence, Nathalie Juvet et Alain Mottet
15.30 Radio-France-Internationale
16.30 Croque-vacances
17.00 Le village dans les nuages
17.19 Le club des puces
17.30 Le journal
18.00 La trappe
18.15 Télé-série
« La statue voilée » avec François Dunoyer et Yvonne Clech
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Télé-série
« Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
21.00 Téléfilm
« Un adolescent d'autrefois » avec Madeleine Robinson, Jean-Pierre Klein et Philippe Le Mercier
22.30 Johnny Métro Blues
23.35 Le petit bouvard illustré
23.53 Le journal
24.23 Radio-France-Internationale

6 CBMT

12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Trapper John M.D.
15.00 Canadian Reflections
16.00 Facts of Life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 4 on the floor
19.30 Expo's baseball
« Montreal at Pittsburg »
22.00 National News & The Journal
23.00 Newswatch & Sports News
24.00 CBC Late Night
« The story of Louis Pasteur » Am. 1936 avec Paul Muni, Akim Tamirof, Josephine Hutchison et Anita Louise

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Wheel of Fortune
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment Tonight
19.30 CTV Sports
Blue Jays Baseball
22.30 In session
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12
« F.I.S.T. » 1978 avec Sylvester Stallone, Melinda Dillon et Rod Steiger
02.30 The man from U.N.C.L.E.
03.30 Hart to hart
04.30 The A Team
05.30 Twilight zone

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, mercredi 6 août 1986

EN UN COUP D'OEIL

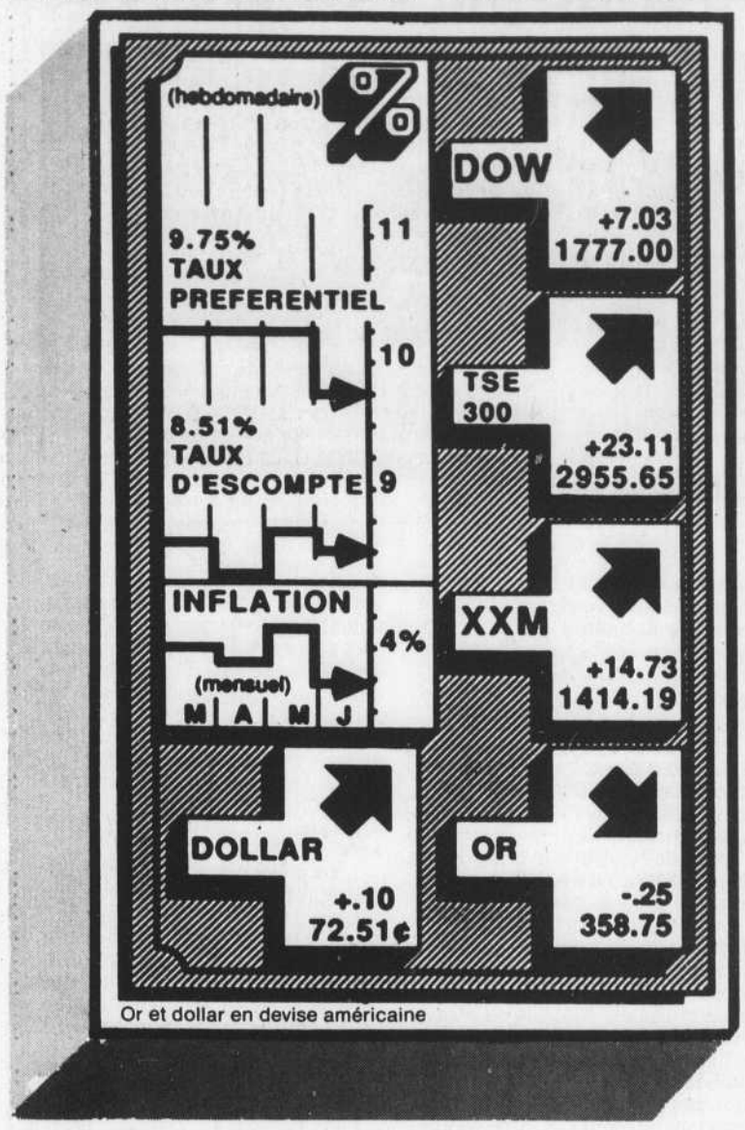

Remontée inespérée et spectaculaire des cours du pétrole

L'OPEP évite la débâcle in extremis

YVAN CHEMLA
de l'Agence France-Presse

GENÈVE — Les ministres des 13 pays de l'OPEP ont évité in extremis la débâcle en adoptant, en un temps record, un plan provisoire de répartition des quotas présenté par l'Iran, entraînant une remontée inespérée et assez spectaculaire des cours.

Après avoir littéralement piétiné pendant sept jours, rejetant un plan algérien en six points et tentant en vain de susciter des coupes volontaires assez substantielles pour influencer les marchés, les ministres ont approuvé en 24 heures une proposition iranienne, qui restreint de manière stricte la production et exige de certains, et principalement l'Arabie saoudite, de gros sacrifices.

Politiquement, le consensus a pu se faire sur une simple astuce : exclure provisoirement l'Irak des nouvelles dispositions. Et les spécialistes n'ont pas fini de s'interroger sur ce qui en apparence constitue un véritable paradoxe : voir l'Iran donner à son ennemi juré, l'Irak, toute liberté d'action pour accroître à sa guise sa production pétrolière. Économiquement, aucune explication n'a pu être obtenue sur le gros sacrifice consenti par l'Arabie saoudite, dont la production devrait chuter de 5.5 millions de barils par jour (estimation de juillet dernier) à 4.3 millions de barils par jour.

Mais l'inconnue reste de toute évidence l'attitude de l'Irak, dont le niveau pour l'instant imprévisible de la production pourrait atténuer les effets des efforts aujourd'hui consentis par les 12 autres membres de l'OPEP.

Photo AP

M. Fawzi Ahmed Shakshuki, ministre libyen du Pétrole, et M. Ahmed Zaki Yamani, ministre du Pétrole de l'Arabie saoudite, pays duquel on exige de gros sacrifices.

La production des États de l'OPEP a frôlé les 20 millions de barils par jour en juillet et le retour aux quotas de 1984 devrait ramener ce plafond à 16 millions de barils, où la part théorique de l'Irak est de 1.2 million de barils par jour. Pour les experts de l'Organisation, c'est à partir de ce pourcentage de baisse que l'on peut espérer provoquer un choc salutaire sur les marchés.

Au sein de l'OPEP, on ne croit pas à un effort spectaculaire et démesuré de la production pétrolière en Irak. Le président de la conférence, le Nigérian M. Rilwanu Lukman, s'est contenté de dire au cours de sa conférence de presse finale, que l'Irak ferait ce qu'elle peut...

De source irakienne, on n'exclut pas que cette production soit portée à 2 millions de barils par jour, mais dans les milieux de la conférence on la situe à quelque 1.7 million de barils, ce qui mettrait le plafond total de l'OPEP à 16.5 millions de barils par jour. Et cette hausse, dit-on dans ces milieux, pourra être compensée par des réductions auxquelles consentiraient des pays exportateurs non membres de l'OPEP, dont le Mexique, l'Égypte, l'Angola, Brunei, le Sultanat d'Oman et la Malaisie.

Le ministre libyen du Pétrole, M. Fawzi Shakshuki, a estimé mardi soir que l'on pouvait s'attendre de la part de ces pays à des réductions volontaires de l'ordre de 500,000 à 800,000 barils par jour.

Dans son communiqué final, la conférence, en même temps qu'elle appelle à la coopération des pays non membres pour contribuer à la stabilité des marchés, leur lance une menace à peine voilée, en déclarant que faute de cette coopération l'OPEP ne pourra se sentir engagée à défendre seule la structure des prix.

Les ministres se sont donné jusqu'au 6 octobre pour apprécier le fonctionnement de leur accord intérimaire, avec l'espoir que d'ici là le comportement du marché balaiera les obstacles aussi bien politiques qu'économiques à un arrangement sur la fixation de quotas permanents.

Pour l'instant, la réaction des marchés à Londres comme à New York est plus qu'encourageante.

L'Irak maintient le niveau de sa production deux autres mois

GENÈVE (AFP) — Le ministre irakien du Pétrole, M. Qassim Al-Oraibi, a annoncé mardi à Genève que son pays avait produit près de deux millions de barils par jour depuis la fin de 1985 et qu'il entendait maintenir ce chiffre pour les deux mois à venir.

L'Irak se trouve exclu d'un accord intervenu lundi soir à Genève entre les pays membres de l'OPEP, sur la base d'une proposition iranienne, destinée à enrayer la chute des prix de brut en réduisant la production totale de l'OPEP de plus de 3 millions de barils par jour pendant deux mois, à partir du 1er septembre.

Le ministre irakien a ajouté que son pays ne s'était pas formellement engagé auprès des autres pays membres de l'OPEP et que l'Irak ne se voyait pas contraint de limiter son quota ou sa production.

Nous ne nous considérons pas en dehors de l'OPEP pour autant. Nous sommes membre-fondateur de l'Organisation, mais cette fois il n'était pas possible d'obtenir un accord, a-t-il poursuivi au cours d'une conférence de presse.

Nous nous sommes toujours

Voir page 10 : Irak

Industrie textile américaine

Vote crucial pour battre en brèche le veto de Reagan

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche et le Congrès mobilisaient mardi partisans et adversaires du libre-échange à la veille d'un vote crucial destiné à battre en brèche le veto apposé par le président Ronald Reagan à une loi qui mettrait l'industrie textile américaine à l'abri de la concurrence.

À la Chambre des représentants, le scrutin s'annonce serré sur ce texte qui prévoit de réduire autoritairement de 30 % les livraisons de textiles des trois principaux fournisseurs des États-Unis, Taïwan, Hong Kong et la Corée du Sud.

C'est trop serré pour se prononcer par avance sur l'issue du vote, a observé le représentant spécial du président Reagan pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, farouche opposant du texte.

Voir page 10 : Vote crucial

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ Pétromont ferme une partie de son usine d'oléfines à Montréal-Est

Pétromont a annoncé hier la « rationalisation » des activités de son usine d'oléfines à Montréal-Est, qui entraînera la mise à pied d'environ 40 employés. Dès octobre, Pétromont arrêtera ses fours de craquage mais conservera certains services rendus par l'unité visée aux autres composantes du complexe Pétromont — Union Carbide de Montréal-Est.

Une partie des équipements servira notamment à récupérer les concentrés contenus dans les gaz de raffinerie qui servaient de matières premières à la production d'éthylène à cette usine. Les concentrés récupérés seront dirigés vers l'usine de Varennes, ce qui lui permettra d'accroître son niveau de production au-delà de 90 % de sa capacité installée.

Pétromont souligne dans un communiqué que depuis la fermeture de l'usine de BASF en février dernier, l'usine d'oléfines de Montréal-Est avait dû réduire au minimum sa production de propylène jusqu'alors destinée à l'usine de Laval.

■ Sensormatic réalise des bénéfices records au premier semestre

Pour le premier semestre de son exercice financier, la société Sensormatic Canada Limitée a réalisé un chiffre d'affaires de $ 2.8 millions en comparaison de $ 2.4 millions l'an dernier, ce qui marque une hausse de 16 %. Le bénéfice net pour le semestre s'établit à $ 424,706 ou $ 0.125 l'action en comparaison de $ 301,066 ou $ 0.089 l'action pour l'an dernier, ce qui marque une augmentation de 41 %.

Le président de Sensormatic, M. Victor Mashaal, attribue cette amélioration des résultats à l'expansion constante de la gamme de produits de l'entreprise et l'acceptation des systèmes de surveillance électronique de marchandises par les principaux détaillants du Canada.

■ Le courtier McNeil Mantha exerce ses options d'Uni-Sélect

La firme de courtage McNeil Mantha inc. a exercé l'option de souscription de 100,000 actions ordinaires du capital-actions d'Uni-Sélect Inc. qui lui a été cédé comme partie de sa rémunération lors de son premier appel public à l'épargne par voie de prospectus le 28 novembre 1985.

L'exercice de l'option de souscription des 100,000 actions ordinaires a été effectué à un prix de $ 3 l'action. Ces actions avaient été mises en réserve lors de leur inscription à la cote de la Bourse de Montréal.

■ Disnat quadruple son bénéfice net trimestriel à $ 0.08 par action

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin, Les Investissements Disnat Inc. a réalisé un bénéfice net de $ 289,000 en comparaison de $ 63,000 pour la période correspondante de l'an passé. Le bénéfice net par action a par ailleurs quadruplé de $ 0.02 à $ 0.08.

Pour les neuf premiers mois de l'année, les revenus de Disnat se sont établis à $ 3.2 millions, soit plus du double des revenus de $ 1.3 million réalisés au cours de la période correspondante de l'an dernier. Le bénéfice net des neuf premiers mois s'établit à $ 574,000 ou $ 0.16 l'action en comparaison de $ 247,000 ou $ 0.08 par action.

■ Yorbeau entreprend un programme de forages en profondeur sur Astoria

Les Ressources Yorbeau Inc. a entrepris un programme de forages profonds en vue d'explorer la zone aurifère Ae (découverte en 1984) de sa propriété Astoria. « Nous espérons être en mesure de confirmer que cette zone va s'élargissant et s'enrichissant en profondeur, à l'instar de la mine Kerr-Addison, située à proximité, qui a une sructure géologique semblable », a commenté M. Karl Glackmeyer, président de Yorbeau. Ce dernier croit que le programme mettre en évidence suffisamment de potentiel pour justifier le foncement d'un puits d'exploration sur la propriété.

■ Soluco signe un contrat avec Arcadian

Les engrais Soluco, un nouveau fabricant québécois d'engrais liquides, a signé une entente avec l'un des plus importants fabricants d'engrais américains, Arcadian Corporation du New Jersey. Soluco devient ainsi le distributeur exclusif pour tout l'est du Canada du N-Sure, le produit-vedette fabriqué sous brevet par Arcadian et utilisé par l'entreprise américaine dans la composition des fertilisants qui sont vendus partout aux États-Unis. Soluco est une division de Machinerie Idéale Cie Ltée (1946) de St-Césaire.

Émission d'actions d'une valeur de $ 30 à $ 40 millions

Normick Perron lorgne encore Donohue par le biais d'une éventuelle participation dans Dofor

JOCELIN DUMAS

Une partie de l'émission d'actions de $ 30 à $ 40 millions qu'effectue la société Normick Perron pourrait servir au financement de l'achat de la participation de 55 % des actions de Donohue que détient Dofor. C'est du moins l'espoir qu'entretiennent MM. Michel Perron et Jean Perron, respectivement président du conseil et chef de la direction et président et chef de l'opération de Normick Perron.

L'entreprise de La Sarre dans le Nord-Ouest du Québec avait clairement manifesté son intérêt pour la filiale de la Société générale de financement (SGF) par le dépôt d'une offre d'achat de $ 200 millions en mai dernier. Le gouvernement du Québec devait toutefois la refuser.

« Nous avions fait cette offre en présumant des intentions du gouvernement qui serait demeuré actionnaire à 40 % de Dofor, a expliqué hier M. Jean Perron à l'occasion d'un déjeûner de presse. Les informations que nous avons eues depuis nous indiquent plutôt que le gouvernement désire se retirer complètement. Nous allons certainement présenter une nouvelle offre modifiée. »

Cette acquisition permettrait à Normick Perron d'intégrer davantage ses activités, qui comprennent la production de bois d'oeuvre, de contre-plaqué, de panneaux gaufrés et de sous-produits qui en découlent, tels les copeaux, le bran de scie et les planures. Normick Perron est aussi présente dans le papier journal par le biais de sa participation dans Donohue Normick.

Cette dernière exploite à Amos une usine moderne de papier journal dont la construction a été complétée en 1982. En 1985, la contribution de Donohue Normick Inc. a représenté plus de 61.5 % du bénéfice net consolidé de Normick Perron.

Selon M. Jean Perron, la diversification constitue la voie de l'avenir pour Normick Perron afin de réduire l'impact des cycles dans le bois de sciage. Il déplore par ailleurs que l'on associe trop son entreprise à cette dernière activité.

L'acquisition de Donohue par Normick Perron permettrait à celle-ci d'intégrer davantage ses activités, qui comprennent la production de bois d'oeuvre, de contre-plaqué, de panneaux gaufrés et de sous-produits qui en découlent.

Si Normick Perron devait obtenir les faveurs de Québec dans son programme de privatisation, la société s'engage en outre à installer une deuxième machine de production de papier journal à Amos, lui permettant d'écouler ses surplus de copeaux et ceux d'autres entreprises de sciage du Nord-Ouest du Québec.

« Les trois usines de la région ne consomment pas 50 % de la production de copeaux dans le Nord-Ouest », fait-il observer.

Mais même si le projet d'acquisition de Donohue n'accouche pas, les frères Perron soutiennent qu'ils auraient effectué un appel public à l'épargne. « Nous pourrions tout simplement réduire notre dette à long terme afin de renforcer le bilan de la compagnie pour d'autres acquisitions en vue et des dépenses en immobilisations », indiquait M. Michel Perron.

Soulignons que les actions subalternes classe A offertes constituent un placement admissible au régime d'épargne-actions du Québec et donnent droit à une déduction égale à 50 % de leur coût d'acquisition.

Une fois le financement complété, le public détiendra 35 % du capital-actions de l'entreprise en comparaison de 18 % actuellement. Par la même occasion, on souhaite ardemment voir augmenter le nombre d'actionnaires, qui n'est que de quelque 1,600, dont 1,000 employés.

Une tranche de $ 3.5 millions de ce financement servira par ailleurs au capital de départ d'une nouvelle entreprise en copropriété qui exploitera une usine de panneaux gaufrés de quelque $ 50 millions à Chambord au Lac-Saint-Jean.

Normick Perron détiendra une position de contrôle de 51 % dans la compagnie alors que le Syndicat des producteurs de bois et la Fédération des coopératives forestières du Saguenay-Lac — Saint-Jean se partageront une participation de 49 %.

On attend la participation des gouvernements au projet et plusieurs conditions ne sont pas encore respectées, mais M. Jean Perron croit que l'on pourra entreprendre la construction de l'usine au printemps 1987 et qu'elle sera opérationnelle à l'été 1988.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GÉNÉRAL

DÉPÔTS GARANTIS
10 1/8% 5 ans intérêt annuel
9 1/2% 3 ans intérêt annuel
8 3/4% 15 mois intérêt à l'échéance
Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT*
Actions canadiennes: 19,7 %
Obligations: 17,8 %
Hypothèques: 11,8 %
Actions américaines: 39,8 %
Rendement du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986.

1/8%* + pour les personnes âgées de 60 ans et plus
*sur certificats dépôts garantis 1 à 5 ans

Succursales: Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Conseillers: Val d'Or: 825-8101 • Ste-Thérèse: 437-6677 • Duvernay: 667-3333 • Mtl/Ahuntsic: 382-8000 • Repentigny: 871-7536 • Longueuil: 651-9381 • St-Hubert: 462-1880 • St-Hyacinthe: 773-7699 • Granby: 378-8461

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

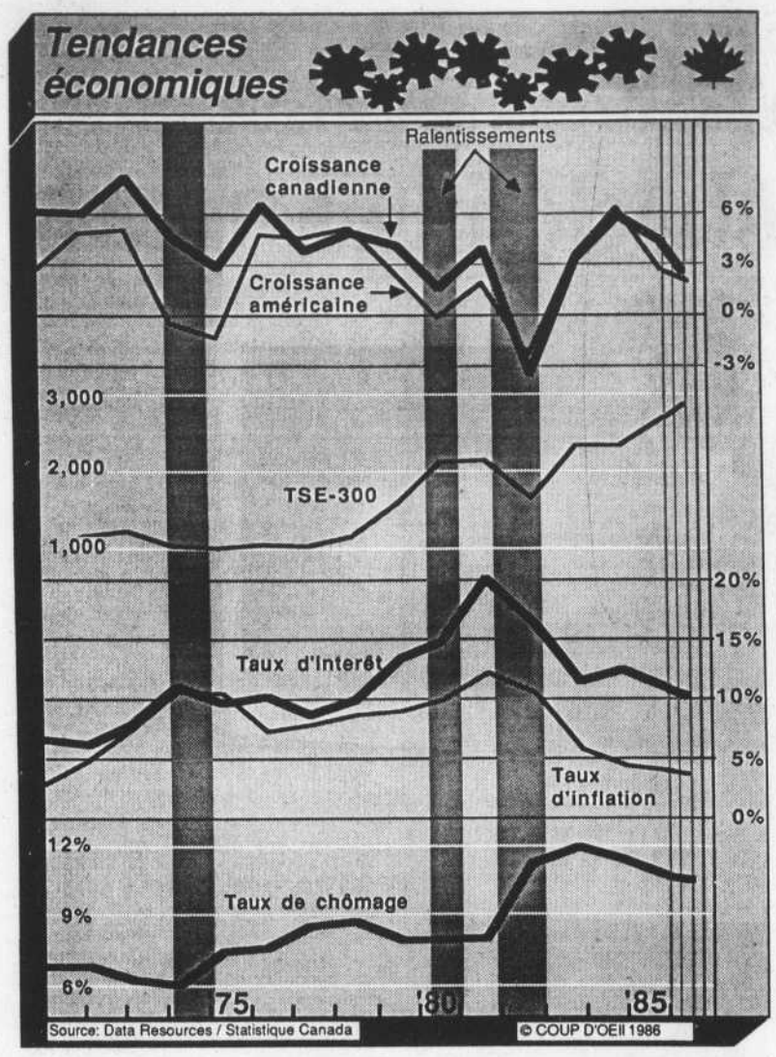

Estimation du Congrès américain

Le déficit US pourrait atteindre $ 224 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le déficit budgétaire américain pourrait atteindre un montant record de $ 224 milliards US à la fin de l'exercice 1986 en cours et se situer à $ 173 milliards US pour l'exercice 1987 qui commence le 1er octobre prochain, estiment les experts du Congrès américain.

Ces estimations, a-t-on indiqué mardi de source proche du Congrès, devraient être publiées jeudi par le Bureau du budget du Congrès, un organisme bipartisan qui effectue régulièrement ses propres projections budgétaires et économiques.

Le déficit de $ 173 milliards US prévu pour l'année fiscale 1987 est supérieur de près de $ 30 millions US au plafond prévu par la loi *Gramm-Rudman* sur le retour à l'équilibre budgétaire ($ 144 milliards US), ce qui impliquera la mise en place de coupes automatiques.

Les spécialistes du Congrès ont fondé cette estimation sur un taux de croissance modéré de 3.2 % l'année prochaine alors que la Maison-Blanche table sur un taux de 4.3 %, contre moins de 3 % cette année.

Le déficit prévu pour l'exercice 1986 dépasserait le record de $ 212.3 milliards US établi au cours du dernier exercice. Le Bureau du budget de la Maison-Blanche doit également publier cette semaine ses propres estimations budgétaires.

◆ Vote crucial

Les voix sont réunies pour contrer le veto du président, a pour sa part affirmé le speaker de la Chambre, M. Thomas O'Neill, qui souhaite mieux protéger le marché américain de la concurrence des nouveaux pays industriels d'Asie.

Pour passer outre au veto, la loi doit rassembler les deux tiers des représentants, puis des sénateurs. Lors d'un premier passage en décembre, elle avait réuni 255 voix pour et 161 contre à la Chambre. Mais le malaise persistant de l'industrie textile américaine et l'approche d'élections qui renouvelleront toute la Chambre à l'automne, conduisent la presse américaine à penser que tout se jouera cette fois sur moins de 10 voix.

Le président Reagan s'est engagé personnellement pour éviter que son credo libre-échangiste ne soit mis en échec pour la première fois de façon aussi cinglante. Il a abordé la question mardi matin, en recevant un groupe de représentants et de sénateurs républicains. Il avait qualifié de destructeur le texte soumis à la Chambre dans son dernier discours hebdomadaire à la radio.

Afin de contrer une loi qui a également valeur de symbole à l'approche des négociations internationales sur l'abaissement des barrières commerciales au sein du GATT, le gouvernement Reagan peut se prévaloir de plusieurs accords d'autolimitation signés par les exportateurs de textiles, en marge du récent *Accord multifibre*.

La Corée du Sud s'est engagée lundi à contenir à 0.8 % l'accroissement annuel de ses exportations vers les États-Unis, après Hong Kong (1 % par an) et Taïwan (0.5 %).

Selon M. Yeutter, le gouvernement ne pouvait obtenir de meilleures conditions sans faire payer un prix trop élevé au consommateur américain. Le textile est déjà l'une des activités les mieux protégées du pays, a-t-il observé, puisque les droits imposés aux importations atteignent 22 %, contre une moyenne de 4 % pour le reste de l'industrie.

Reste que la profession hausse le ton à l'approche du scrutin. Pour le président de Fiber, Fabric and Apparel Coalition for Trade, M. John N. Gregg, l'accord avec Séoul revient à exporter 9,000 emplois américains vers la Corée du Sud. M. Dewey Trogdon, président de l'American Textile Manufacturers Institute a jugé qu'il s'agit d'un échec total pour Washington.

◆ Irak

montrés très coopératifs avec l'OPEP afin que l'Organisation reste aussi neutre que possible vis-à-vis de la guerre Iran-Irak, a dit M. Al-Oraibi.

Il a critiqué le quota de 1.2 million de barils par jour alloué à son pays et a répété la demande de Bagdad de voir son quota aligné sur celui des Iraniens (2.3 millions de barils par jour).

De façon surprenante, le ministre irakien a qualifié la proposition iranienne comme bonne et acceptable en ce qui concerne la réduction de la production totale.

La guerre des prix n'est bonne pour personne, a-t-il précisé.

SUPERMARCHÉS D'ALIMENTATION

Suite à la vente des fonds de commerce des supermarchés Métro qu'il administrait, **GROUPE FOUMY LTÉE** par l'entremise de son président M. Stéfane Foumy, désire remercier tous les employés et fournisseurs qui ont collaboré au succès de l'entreprise.

GROUPE FOUMY LTÉE par sa rigueur administrative et son profond respect du capital humain, s'est acquis une excellente réputation dans le secteur de la gestion immobilière et du commerce de détail au Québec. Par la récente transaction avec **ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU INC.**, la structure financière de l'entreprise permettra d'effectuer de nouveaux investissements tout en conservant sa composante immobilière, les immeubles commerciaux demeurant sous sa juridiction.

GROUPE FOUMY LTÉE
4570 est, Jean-Talon
bureau 100, St-Léonard, Qc. H1S 1K2

Le traitement fiscal de l'avantage découlant de l'usage d'une automobile fournie par l'employeur

FISCALITÉ

NICOLE CLOUTIER

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Me Nicole Cloutier est avocate du cabinet Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque.

aqpfs
association québécoise de planification fiscale et successorale

De manière générale, la valeur de tout avantage reçu par un employé de son employeur, en vertu de son emploi, doit être incluse dans son revenu d'emploi. Notre propos consiste aujourd'hui à vous entretenir sur le montant qu'il faut inclure dnas le revenu d'un employé pour les années d'imposition 1982 et suivantes, lorsque celui-ci fait usage de l'automobile de son employeur. Un actionnaire devra également s'imposer sur l'avantage que représente l'utilisation d'une automobile mise à sa disposition par la société commerciale.

Aux fins du calcul de l'avantage, automobile signifie un véhicule automobile destiné ou adapté principalement au transport de personnes sur les grandes routes, les chaussées et les rues. Un véhicule automobile qui est destiné au transport de marchandises et de fournitures, mais qui sert surtout à transporter le conducteur seul ou avec des passagers, peut également être considéré comme une automobile. Les véhicules tels les camions, les autobus et les roulottes motorisées ne sont pas considérés comme des automobiles.

L'avantage résultera de l'utilisation à des fins personnelles de l'automobile fournie par l'employeur. À cet égard, les autorités fiscales estiment qu'un employé qui utilise l'automobile de son employeur, pour ses déplacements entre son lieu de travail et son domicile, même s'il doit retourner au travail après les heures normales, l'utilise à des fins personnelles. Lorsque l'employeur demande ou permet à l'employé d'aller directement de son domicile à un endroit autre que le lieu d'affaires de l'employeur où l'employé doit se présenter régulièrement, ou de revenir de cet endroit, l'employé n'utilise pas l'automobile à des fins personnelles.

Les avantages reliés à l'utilisation d'une automobile sont de deux natures :

1. les frais pour droit d'usage, et
2. les frais d'utilisation.

Les frais pour droit d'usage

Ces frais pourraient être définis comme étant les frais relatifs à l'usure de l'automobile. L'avantage relié à l'usage se calcule par rapport au nombre de mois durant lesquels l'automobile était à la dispositon de l'employé. Le nombre de mois est établi en divisant le nombre de jours où l'automobile était disponible par 30, en arrondissant au nombre entier le plus près. L'avantage se calcule également par rapport au coût initial de l'automobile, sans tenir compte de la dépréciation.

De façon générale, lorsque l'employé parcourt une moyenne d'au moins 1,000 kilomètres par mois pour des motifs autres que l'exercice de ses fonctions, les frais pour l'usage d'une voiture appartenant à l'employeur seront de 2 % par mois du coût de l'automobile alors que dans le cas d'une voiture louée, ils seront de deux tiers des frais de location par mois.

Lorsque l'employé parcourt une moyenne de moins de 1,000 kilomètres par mois, un rajustement sera effectué.

Après avoir calculé les frais pour droit d'usage, il faudra les réduire de tout montant remboursé par l'employé à l'employeur pour l'usage de l'automobile. La différence constitue l'avantage imposable.

Faisons ces calculs. Un employé utilise pendant 365 jours l'automobile de son employeur dont le coût initial était de $ 10,000. L'employé rembourse $ 400 à l'employeur. Dans le cas où l'employé parcourt 1,000 km pas mois à des fins personnellles, l'avantage imposable sera le suivant :

$ 10,000 × 2 % × 365 ÷ 30 ÷ $ 2,400 − $ 400 = $ 2,000.

Dans le cas où il parcourt une moyenne de moins de 1,000 kilomètres par mois à des fins personnelles, disons 8,000 kilomètres pour l'année entière, les frais pour droit d'usage seront alors rajustés du pourcentage représentant le nombre de kilomètres parcourus à des fins personnelles sur $ 1,000 multiplié par le nombre de mois d'utilisation :

$ 10,000 × 24 × $ 8,000 ÷ $ 1,000 × 12 ÷ $ 1,600 − $ 400 = $ 1,200.

L'employé doit, pour avoir droit à ce rajustement, transmettre à son employeur le formulaire *TD5* avant le 31 janvier de l'année suivante.

Ce rajustement ne s'applique qu'au niveau fédéral. Au Québec, lorsqu'un employeur met une automobile à la disposition d'un employé, et que cet employé peut utiliser l'automobile à ses fins personnelles, l'employé doit inclure dans son revenu 2 % du coût d'une automobile appartenant à l'employeur, calculé sur la base du temps durant lequel l'automobile se trouve à la disposition de l'employé, peu importe si l'automobile est effectivement utilisée pendant cette période.

Un tribunal a déjà décidé que les dispositions concernant le droit d'usage d'une automobile ne s'appliquent pas lorsque l'automobile est fournie principalement pour l'entreprise de l'employeur et que l'employé a très peu d'occasions de s'en servir à des fins personnelles.

Le temps durant lequel l'employé a à sa disposition une automobile se calcule en déterminant le nombre de périodes de 30 jours pendant l'année dans laquelle l'automobile a été mise à la disposition de l'employé. Aux fins de la loi du Québec, 16 jours ou plus comptent pour une période de 30 jours. Dans le cas où un employé aura eu une voiture d'un coût de $ 10,000 à sa disposition pendant 200 jours, le calcul sera le suivant :

$ 10,000 × 2 % × 200 ÷ 30 = $ 1,400.

Les frais d'utilisation

On pourrait les définir comme étant les frais de fonctionnement de l'automobile et ils comprennent les frais engagés pour obtenir les permis, les assurances, l'essence, l'huile, les frais d'entretien et tous les frais de réparation. Ils ne comprennent pas les frais de stationnement. Les autorités fiscales québécoises permettent que soient exclus du calcul des frais d'utilisation les frais rattachés à la propriété (par rapport aux frais d'utilisation) comme les assurances et l'immatriculation.

L'avantage qu'il faut inclure dans le revenu est la partie du total des frais d'utilisation de l'automobile, attribuable à l'utilisation à des fins personnelles de l'automobile les besoins personnels par rapport au kilométrage total.

Prenons un exemple. L'employé utilise pendant 365 jours l'automobile de son employeur dont le coût initial était de $ 10,000. Les frais d'utilisation payés par l'employeur sont de $ 2,000. L'employé parcourt 8,000 kilomètres à des fins personnelles alors que le kilométrage total durant la période est de 24,000. L'employé rembourse $ 400 à titre de frais d'utilisation à l'employeur. L'avantage imposable pour frais d'utilisation sera :

8,000 km ÷ 24,000 km × $ 2,000 = $ 666 − $ 400 = $ 266.

L'employé pourra décider d'utiliser une formule moins complexe s'il avise son employeur par écrit avant la fin de l'année. Dans ce cas, l'avantage relatif aux frais d'utilisation équivaudra à la moitié des frais pour le droit d'usage. Dans notre exemple, les frais pour droit d'usage seraient de :

$ 10,000 × 2 % × 365 ÷ 30 ÷ $ 2,400 − $ 400 = $ 2,000.

Si l'employé utilise la formule moins complexe, les frais pour droit d'utilisation seront de :

$ 2,000 ÷ 2 = $ 1,000 − $ 400 = $ 600,

alors qu'ils auraient été de $ 266 si l'employé avait utilisé la première formule. On voit bien qu'avant de faire ce choix, l'employé devra évaluer quelle formule lui est la plus avantageuse.

De façon générale, les calculs exposés ci-haut s'appliqueront à un actionnaire d'une société commerciale, et il devra inclure dans son revenu la valeur de l'avantage accordé.

Avis donc à tous ceux qui ne bouclent pas leur ceinture, le fisc pourrait le faire à leur place.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera en venete en septembre auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7, au coût de $ 10 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone : (514)-845-3124.

VOTRE C.A...
vous pouvez compter sur son appui

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Missisauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, C.A. à Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9 — (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agrées et conseillers en administration
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Montréal, Longueuil, Québec, Hull, Chicoutimi, La Baie, Alma, Jonquière, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie.
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays.

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables agréés
3901 Jean-Talon O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851
Bureau à Ottawa

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.

LALIBERTÉ LANCTÔT COOPERS & LYBRAND
Comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 — (514) 876-1500
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Cooper & Lybrand (International)

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 29 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 70 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5
Tél.: (418) 529-9181

RICHTER, USHER & VINEBERG
Comptables agréés
Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, F.C.A. —
Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. —
Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. —
Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. —
Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. —
J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. —
Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. —
Donald Prinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. —
Michael Frankel, C.A. — Jeffrey Mandel, C.A. —
Harvey Zalchman, C.A. — Jack Stein, C.A. —
Eric A. Rodier, C.A. — Daniel Danino, C.A.
1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. —
Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. —
William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

SAMSON BÉLAIR
Comptables agréés
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada.
Affiliation internatinale Moore, Stephens & Co.
Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1G1 — Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1
Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél.: (514) 451-5374
Affilié à: Laventhol & Howath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International
avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE
Comptables agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, F.C.A. —
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. —
Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. —
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A. —
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. —
Norman Jaskolka, C.A. — Michael Stern, C.A. —
Howard I. Vineberg, C.A. — Ron Freiman, C.A. —
Choula Ammar Hadid, C.A. — Stuart Ladd, C.A. —
Elielbaz, C.A. — Howard A. Schnider, C.A. —
Emilia Di Raddo, C.A. — James R. Baker, C.A. —
Hermance Bernier, C.A. — Anat Benedict, C.A. —
Puneet Mehta, C.A. — Robert Viau, C.A. —
Robert Perreault, C.A. — Edward Fink, C.A. —
Elyse Villemaire, C.A. — Bernard Vinet, C.A. —
Lise Charbonneau, C.A. —Anthony J. Rother, C.A. —
Leon Levy, C.A. — Luigi Ruta, C.A. —
David Rajchgot, C.A. — Lucie Desrochers, C.A. —
Johanne Robichaud, C.A. — Robert Krebs, C.A. —
Jeffrey Gerstein, C.A. — Stuart Brick, C.A. —
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, F.C.A. —
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A. —
Gerald A. Slan, C.A. — Stanley Wener, C.A. —
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A. —
Robert H. Zittrer, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. —
Gilles Brouillet, C.A. — Robert A. Kleinman, C.A. —
Donald J. Chazan, C.A. —
Alain Matarasso, C.A. — Susan D. Laxer, C.A. —
Eric J. Birenbaum, C.A. — Robert Staubin, C.A. —
Chantal Desmarais, C.A. — Denis Déschamps, C.A. —
Jean-Daniel Breton, C.A. — Laurie Thompson, C.A. —
Giovanni Coppola, C.A. — Pierre Baraby, C.A. —
Luciano Ottoni, C.A. — Johanne Corriveau, C.A. —
Yves Provost, C.A. — Dominique Tran, C.A. —
Jonathan R. Bell, C.A. — Michel S. Cohen, C.A. —
Pierre Lespérance, C.A. — Sylvia Itzhavek, C.A. —
William Waks, C.A. — Pasquale De Marco, C.A. —
Andrew Plaitis, C.A. — Alain Laurendeau, C.A. —
Abraham J. Blitzer, C.A. —
4115 Sherbrooke ouest, Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256
CA

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Vente de blé US à l'URSS : Reagan n'a pas l'intention de modifier sa décision

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a indiqué mardi que le président Ronald Reagan n'avait aucune intention de changer sa décision relative à la vente de blé américain subventionné à l'URSS, en dépit des critiques formulées par le secrétaire d'État George Shultz.

M. Shultz a des vues bien arrêtées, mais je suis sûr qu'il soutiendra la décision du président. Je ne pense pas que ce dernier soit fâché, a déclaré M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison-Blanche, au sujet des critiques de M. Shultz, qui ont surpris les milieux gouvernementaux à Washington.

M. Shultz a déclaré, dans une interview publiée mardi par le quotidien *USA-Today*, qu'il ne voyait aucun avantage dans la décision prise vendredi par le président Reagan d'écouler quatre millions de tonnes de blé subventionné vers l'URSS d'ici au 30 septembre 1986.

Les Soviétiques doivent glousser et se gratter la tête en voyant qu'ils vont payer le blé produit aux États-Unis moins cher que la ménagère américaine, ajoutait le secrétaire d'État en termes peu diplomatiques. Je ne crois pas que ce soit une bonne chose pour les États-Unis.

Les membres du gouvernement américain expriment souvent des points de vue opposés, mais il est rare qu'ils continuent de s'exprimer lorsque le président a tranché le débat, notent les observateurs.

M. Shultz avait déjà qualifié à la fin du mois de juillet de ridicule une proposition du leader de la majorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole (Kansas), de subventionner les exportations de blé américain vers l'URSS et la Chine pour aider les agriculteurs américains croulant sous les excédents.

Pour M. Shultz, cette vente serait contraire à un accord passé avec les alliés européens en 1982. Lors du différend sur le gazoduc sibérien, les Occidentaux étaient convenus que le commerce avec l'URSS ne devait pas être subventionné. Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, rarement d'accord avec M. Shultz, abondait pour une fois dans le sens du secrétaire d'État.

Mais les préoccupations électorales ont pris le pas sur les objections diplomatiques. Le vote des États agricoles pourrait jouer un rôle important pour préserver le contrôle du Sénat par le Parti républicain, à la suite des élections législatives de novembre prochain.

D'ores et déjà, les exportateurs de céréales comme l'Australie, l'Argentine et la France ont fait connaître leur opposition à la vente de blé américain subventionné à l'URSS. Et c'est à la diplomatie américaine, à la tête de laquelle se trouve M. Shultz, qu'il appartiendra d'expliquer pourquoi les Américains ont fait une exception à leur credo libre-échangiste.

La chute des prix du pétrole sauve. . . les moutons algériens

ALGER (AP) — Les moutons algériens figureront cette année parmi les grands bénéficiaires de la dégringolade des prix du pétrole. Beaucoup d'entre eux devraient en effet échapper au couteau de l'égorgeur si les citoyens se plient aux recommandations de leur gouvernement : en raison de la crise économique, celui-ci leur conseille de renoncer exceptionnellement au sacrifice rituel de la fête de l'Aid, qui sera bientôt célébrée dans le monde musulman.

Sacrifier un mouton en cette occasion fait partie des obligations religieuses du croyant « dans la mesure de ses moyens ». Les autorités algériennes veulent donner à cette formule un sens collectif, en expliquant qu'un pays dont les recettes en devises vont tomber de $ 12 à $ 7 ou $ 8 milliards US, et contraint d'importer annuellement plus de 40,000 tonnes de viandes, ne peut plus se permettre une telle hémorragie.

Il y a trois ans, lorsque le Maroc était gravement touché par la sécheresse, le roi Hassan II avait demandé la même chose à ses sujets. *Tu n'égorgeras point* est le nouveau commandement auquel doivent obéir les musulmans algériens conscients de l'intérêt de leur pays, affirme cette semaine l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*.

Fin 1985, le cheptel ovin dépassait 18 millions de têtes dont un million au moins seraient sacrifiées le jour de l'Aid, la fête de la fin du Ramadan. Circonstance aggravante : cette année comme les précédentes, le mois sacré de Ramadan (durant lequel la consommation de viandes est multipliée par trois) tombait en été, qui est aussi le temps des mariages, circoncisions et autres réjouissances familiales.

La plus haute instance religieuse en Algérie, le Conseil supérieur islamique, a publié le mois dernier un communiqué critiquant sévèrement les « mauvaises habitudes » prises dans une société qui a connu la misère et les privations à l'époque coloniale, et où manger de la viande à satiété reste aujourd'hui un signe incontestable de bien-être et de réussite.

Toutes les occasions sont devenues bonnes, surtout parmi les « nouveaux riches » de la bourgeoisie industrielle et commerçante, pour honorer ses invités avec le traditionnel *méchoui* (un agneau entier rôti à la braise) : fiançailles, noces, mais aussi enterrements, réussite des rejetons à un examen scolaire.

Enfin le départ, et le retour, des pèlerins qui se rendent à la Mecque donnent aussi lieu à des festivités qui n'ont pourtant rien à voir avec les exigences de la religion, comme le rappelait le Conseil islamique, chaleureusement appuyé par les militants intégristes qui prônent un retour à l'austérité originelle de l'Islam.

Ceux qui ne seraient pas convaincus par ces arguments auront quand même plus de difficultés à se procurer un animal à sacrifier. Contrairement à son habitude, l'État n'a pas approvisionné les supermarchés en bêtes à un prix abordable pour les petites bourses. Et la police a pour consigne de gêner la vente sur pied organisée aux abords des villes par les maquignons privés.

Rapport de la Banque mondiale sur le développement

Les pays en développement poursuivent des politiques qui handicapent le secteur agricole

tiré du *Bulletin du FMI*

Loin d'encourager les paysans à produire davantage, ce qui stimulerait la croissance économique, la plupart des pays en développement poursuivent des politiques qui handicapent le secteur agricole. C'est ce qu'affirme la Banque mondiale dans son *Rapport sur le développement dans le monde 1986*, publié le 8 juillet. Elle ajoute que cette discrimination a pour effet de freiner la production agricole, de réduire les exportations et de déprimer les revenus ruraux dans les pays en développement. Le contraste est particulièrement frappant avec les pays industrialisés, où les agriculteurs bénéficient au contraire de soutiens des prix et d'une protection contre les importations. Aussi, indique le rapport, « la plus grande partie des exportations alimentaires mondiales proviennent-elles de pays industrialisés, où la production alimentaire coûte cher, et sont-elles consommées dans les pays en développement, où les coûts sont plus bas ».

Ce rapport de la Banque mondiale est le neuvième d'une série annuelle consacrée à l'examen des questions de développement. La première partie traite de l'évolution récente de l'économie mondiale depuis 1980 et des mesures propres à parvenir à un taux de croissance économique durable dans les 10 années à venir. La deuxième partie concerne la production agricole et le commerce de produits agricoles, et s'attache particulièrement à examiner les relations qui existent entre les politiques menées par les pouvoirs publics et l'évolution du secteur agricole.

Perspectives des 10 prochaines années

La baisse récente des taux d'intérêt et des prix du pétrole a créé les conditions de stimulation nécessaires, selon le rapport, pour permettre à l'économie mondiale de retrouver la voie d'une croissance régulière. Cet objectif ne sera pas pour autant facile à atteindre. D'après les services de la Banque, aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement devront, pour ce faire, mettre en oeuvre des politiques appropriées.

L'économie mondiale, au cours des 10 prochaines années, peut s'engager dans deux voies différentes, selon le type de politiques adoptées. Dans le premier cas, ce que la Banque appelle « l'hypothèse haute » suppose, du côté des pays industrialisés, une plus grande stabilité monétaire et budgétaire, une réduction des distorsions des prix, une plus grande flexibilité du marché de l'emploi et un effort concerté en vue d'alléger les restrictions commerciales. Dans ces pays, le taux de croissance économique atteindrait alors 4.3 % par an, en moyenne, jusqu'en 1995 ; cette croissance plus rapide serait accompagnée par une inflation modérée et une baisse du chômage. Une plus grande rigueur budgétaire, permettant aux principaux pays de diminuer progressivement leur déficit budgétaire structurel, contribuerait également à atténuer la demande de crédit, d'où une baisse des taux d'intérêt nominaux, qui s'élèveraient, en moyenne, à 5.6 %.

Dans cette hypothèse haute, il est supposé que les pays en développement s'efforceront de restaurer la stabilité intérieure à court terme et de faciliter l'ajustement structurel, à plus long terme. Ils doivent pour ce faire (1) mobiliser leurs ressources, en augmentant le taux d'épargne intérieure, en attirant les capitaux étrangers et en inversant la fuite des capitaux ; (2) répartir de manière plus rationnelle les moyens à leur disposition et accroître la productivité du capital existant ; et (3) créer des emplois dans les secteurs où ils jouissent d'un avantage comparatif.

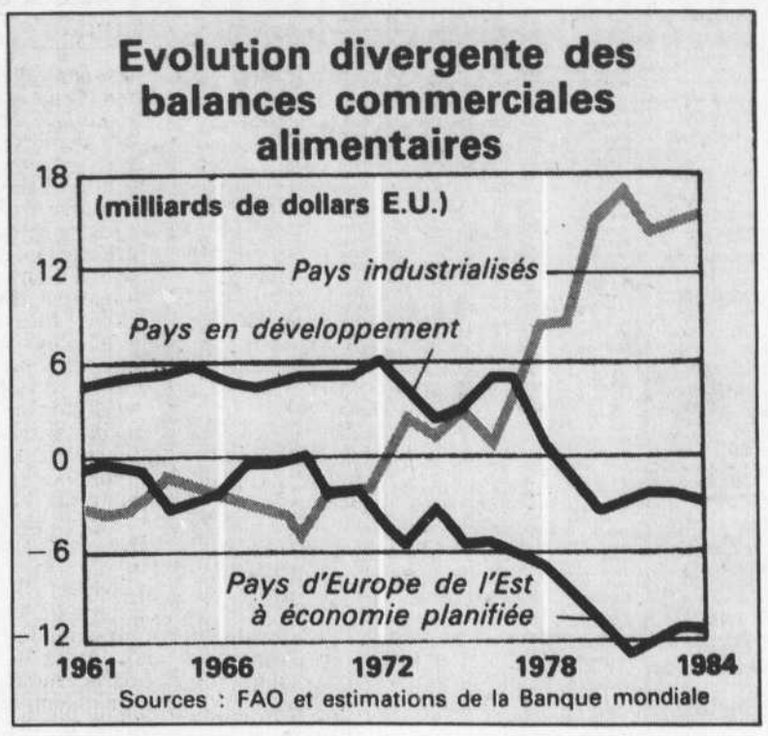

Dans un contexte de progression économique dans les pays industrialisés, de telles politiques permettraient aux pays en développement d'atteindre un taux de croissance moyen de 5.9 % par an (3.9 % par habitant) au cours des 10 années à venir. Ce renouveau économique — associé à une baisse des taux d'intérêt internationaux, à un accroissement des recettes d'exportation, à une augmentation des investissements directs et à une reprise de prêts des banques commerciales — aurait pour effet d'alléger l'endettement des pays en développement et de renforcer leur solvabilité.

À l'opposé des possibilités de reprise envisagées par l'hypothèse haute, l'hypothèse basse présentée par la Banque brosse un tableau très sombre de ce que serait la situation des pays industrialisés comme des pays en développement. Ce deuxième scénario suppose que les pays industrialisés ne maintiendront pas leur rigueur budgétaire et monétaire et laisseront leur déficit budgétaire se creuser et leur masse monétaire se gonfler de manière incontrôlée. Selon le rapport, même si la politique monétaire devait au début rester restrictive, « il est vraisemblable que la pression cumulative de leur dette et de ces déficits les contraindrait à relâcher leur discipline monétaire », tôt ou tard. Les taux d'intérêt réels augmenteraient, d'où une réduction du volume des prêts accordés par les banques privées aux pays en développement. En même temps, sous l'effet de l'aggravation du déficit commercial des pays industrialisés, due à leur politique expansionniste, les pressions protectionnistes s'accentueraient. La demande d'exportations en provenance des pays en développement se contracterait donc dans les pays industrialisés, ce qui provoquerait une chute des prix des produits de base. Dans une telle hypothèse, la croissance des pays industrialisés serait en moyenne de 2.5 % par an, entre 1985 et 1995, les taux d'intérêt réels se maintiendraient au niveau de 4.5 % environ, et l'inflation atteindrait 5 % à 7 %. Ce ralentissement économique dans les pays industrialisés aurait des répercussions sur le monde en développement, même si celui-ci adoptait les mesures requises d'ajustement structurel. Au mieux, selon les estimations de la Banque mondiale, le taux de croissance économique des pays en développement, dans l'hypothèse basse, s'élèverait à 4 % par an, soit « un niveau précaire de 2 % par an » par habitant. Les perspectives économiques de ces pays seraient encore plus sombres, s'ils ne procédaient pas aux réformes nécessaires pour opérer l'ajustement structurel.

En tout état de cause, précise le rapport, la situation serait, là aussi, extrêmement variable d'un pays à l'autre. S'il est vrai que certains des pays à revenu intermédiaire, exportateurs de produits manufacturés et davantage tournés vers l'extérieur, pourraient s'attendre à un maintien de la croissance (bien qu'à un rythme moins soutenu), d'autres pays en développement risqueraient en revanche d'enregistrer un taux de croissance minime, voire nul pour les pays africains à faible revenu.

Le *Rapport sur le développement dans le monde* considère que, dans la plupart des pays en développement, la stabilité à court terme et la croissance à long terme passent par la construction d'une économie rurale saine. Le secteur agricole est une importante source de revenu pour la majorité de ces pays : il représente quelque 35 % à 45 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays à faible revenu et près de 20 % du PIB dans les pays en développement considérés collectivement. L'agriculture y constitue également la principale source d'emplois (63 % pour tous les pays en développement et 72 % pour les pays à faible revenu). Aussi, d'après le rapport, toute politique qui réussirait à améliorer les résultats du secteur agricole favoriserait-elle également la croissance économique globale et l'emploi dans les pays en développement.

Or, ceux-ci mènent, dans ce domaine, une politique qui a généralement tendance à freiner l'expansion du secteur agricole plutôt qu'à l'encourager. « Paradoxalement, affirme le rapport, nombreux sont les pays qui, tout en soulignant l'importance du développement de l'agriculture, ont mis en place un ensemble complexe de mesures qui défavorisent très nettement le secteur agricole. » Bien souvent, ces mesures s'appliquent directement à l'agriculture. C'est ainsi que de nombreux pays en développement taxent les exportations agricoles, tandis que d'autres font acheter les récoltes à des prix artificiellement bas par des offices de commercialisation.

L'effet nuisible de ces politiques sectorielles est souvent exacerbé par des mesures d'ordre macroéconomique concernant les échanges commerciaux ou le taux de change, mesures qui ont tendance à privilégier les secteurs industriels et urbains des pays en développement, au détriment de l'agriculture et de la population rurale. D'après le rapport, nombreux sont les pays qui protègent leur secteur industriel en imposant des restrictions aux importations industrielles. Cela a pour effet d'accroître le coût des intrants agricoles importés, alors que les prix agricoles à la production sont réduits par rapport à ceux des biens industriels.

Hausse possible du prix du blé

OTTAWA (PC) — La société Prairie Pools, syndicat céréalier de l'Ouest canadien, veut que les Canadiens paient leur blé plus cher.

De l'avis des représentants, à Ottawa, des trois groupes céréaliers de l'Ouest, une augmentatiion du prix du blé n'a jamais été aussi nécessaire. À leur avis, les producteurs céréaliers doivent absolument obtenir l'assistance des autres Canadiens.

Le Cabinet fédéral avait approuvé sans tambour, ni trompette une nouvelle table de prix du blé canadien. Cette nouvelle politique pourrait se traduire par une augmentation du prix du pain, des pâtisseries et des pâtes alimentaires.

Or, le Cabinet n'a toujours pas fixé un prix déterminé de cette céréale. La société Prairie Pools soutient toutefois que les producteurs de céréales ne peuvent se permettre d'attendre trop longtemps la décision du gouvernement.

CONVERSATION
ANGLAISE
La session débute la semaine du 11 août
jour — intensif du lun. au vend.
60$ (60 hres — 4 sem.)
Soir: intensif du lun. au jeu.
45$ (45 hres — 4 sem.)
Test de classement:
7 août
de 9h à 12h
de 19h à 21h
En collaboration avec le service de l'éducation des adultes de la C.E.C.M.
Halte-garderie disponible sur place
Pour de plus amples renseignements téléphonez-nous au
277-3323
5550 avenue du Parc
Succursale Internationale
MONTRÉAL

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

RICHARDSON & BENOIT
Optométristes
NOUVELLE ADRESSE
550 Sherbrooke Ouest — Bureau 365
Examen de la vue
Lunettes — Lentilles de contact
849-1274

snc
Avis de dividende
Le Conseil d'administration de Le Groupe SNC Inc. a déclaré un dividende trimestriel de six cents et demi (6,5¢) l'action quant aux actions subalternes à droit de vote de catégorie A en cours et quant aux actions de catégorie B en cours de la Société payable le 27 août 1986 aux actionnaires inscrits aux livres des actions à la fermeture des bureaux le 12 août 1986.
Par ordre du Conseil d'administration
D. Crevier
Vice-président et Secrétaire
Montréal, Québec
Le 30 juillet 1986
Le Groupe SNC Inc.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Secours aux Aînés
Une filiale de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Des milliers d'aînés, ici même au Canada, ne peuvent s'offrir l'essentiel. Ils n'ont rien!
Répondons à leur cri de détresse.
Seuls, isolés, malades, handicapés, ils comptent sur notre secours.
Prière de remplir ce coupon et de le joindre à votre chèque ou mandat.
Faites parvenir vos dons à:
Secours aux Aînés
130, avenue de l'Épée
Outremont, Québec
H2V 3T2
Nom
N° — Rue — Appartement
Ville — Province — Code postal
Ci-joint la somme de:
Numéro de la carte
☐ Chèque
Nom et prénom du détenteur
☐ Mandat-poste
Date d'échéance
Je désire un reçu pour fins d'impôt.
☐ Oui ☐ Non
Signature
N° de permis de sollicitation de la Ville de Montréal: 07988

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Les pétrolières grimpent

MONTRÉAL (PC) — Les titres des compagnies pétrolières se sont appréciés hier à la Bourse de Montréal, contribuant à la hausse de l'indice général du marché qui a clôturé la séance avec un gain de 14.73 points, à 1414.19.

Le volume des échanges a gonflé, atteignant 4,236,114 actions au lieu de 1,498,654 le jour précédent.

Le compartiment des pétrolières a fait un bond de 69.05 points à 1062.22 et celui des bancaires a monté de 29.14 à 1385.26. Les valeurs industrielles et forestières ont cédé un peu de terrain.

Le titre Nova, en hausse de 35 cents à $4.70 s'est traité à 627,050 exemplaires. Placer Developments a baissé de 1-4 à $25 7-8 et 512,300 papiers ont changé de main.

Parmi d'autres valeurs activement traitées, Imperial Oil A a gagné $2 1-2 à $39 1-2, Banque royale 3-4 à $31 1-2, BNE 5ème série 5-8 à $100, CP Ltd 1-4 à $14 1-2, Banque de commerce 1-8 à $17 et Power 1-8 à $16 3-4.

Par contre, Moore a perdu 3-4 à $37 3-4 et Bell 1-8 à $37 3-4.

Sur 465 titres mis en jeu hier, 214 étaient gagnants, 142 perdants et 109 stables.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

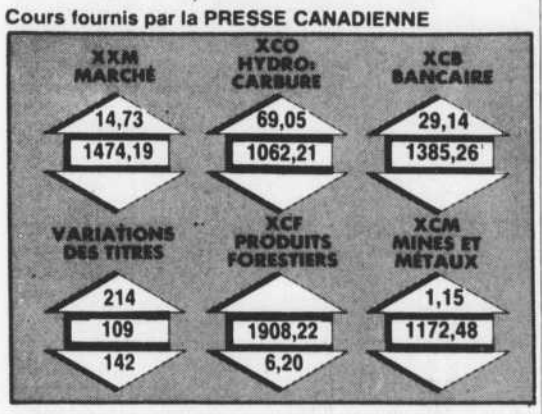

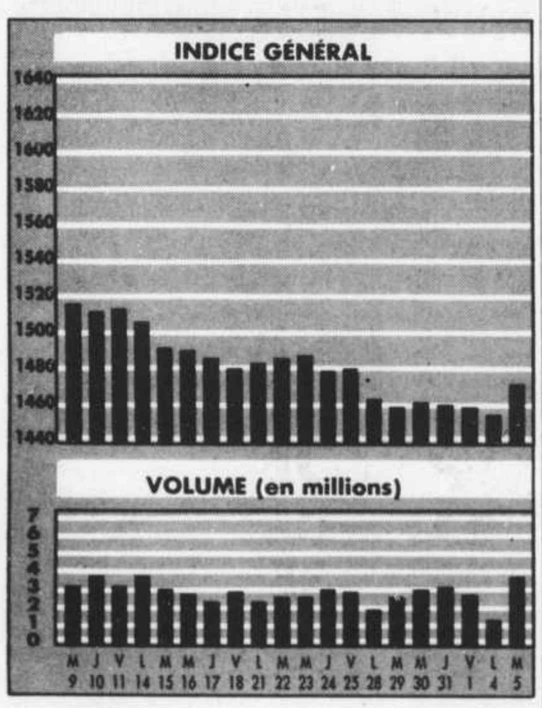

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	1800	465	400	465	+80
ACSI	2000	445	445	445	
Agnico E	2600	$24¾	24⅛	24¾	+ ¼
Aiguebelle	4950	205	200	200	−10
Akers	6000	200	175	180	+5
Alta energ	4300	$11¼	10¾	11	+ ¾
Alcan Alu	13400	$40⅛	39½	39½	− ⅜
Alcan Wt	5250	$6	5¾	6	+ ⅜
Algma2.00	1500	$14⅞	14¾	14⅞	− ⅛
Aligro	7800	$23½	22⅜	23½	+ ½
Alum 2.312	1000	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
AMCA int	1006	$14⅝	14⅝	14⅝	− ¼
AMCAsr3	700	$25¼	25	25	
Am.Barric	1180	$15¼	15⅛	15¼	
A.Barr.wt	2100	143	143	143	
fACCI	500	$14½	14½	14½	− ⅛
Amer.r	27600	360	355	355	−10
Amusecor	6700	420	410	420	−5
Artopex	3100	$9⅝	9¼	9⅝	− ⅜
Asamera	43950	$8⅛	7⅞	7⅞	+ ⅛
Asamra.W	1500	105	100	105	+15
Asamera.8	500	$23⅛	23⅛	23⅛	− ⅛
Asamera.7	1000	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
fAstral A	256	$12⅝	12⅝	12⅝	
fAtco I	11000	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Atco.wt	3100	50	45	45	−10
BCRail2.3	330	$27¼	27¼	27¼	− ⅛
B Corp.A	1200	$30½	30⅜	30½	
BCED	23540	360	345	350	−10
BCED.Wt	30200	120	116	118	−4
BCE	64421	$38	37¾	37¾	− ⅛
BCE 1.80p	150	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
BCE 2.70p	765	$39	39	39	
B C Forst	31803	$13½	13⅛	13⅜	− ⅛
BC Phone	800	$27⅛	27⅛	27⅛	− ⅛
BP Can	2700	$30½	30½	30½	+1
Bcshare.p	400	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Bank NS	21720	$15½	15¼	15½	+ ¼
Baue Cont	2530	$10⅛	10	10	
Baue Mtl	19801	$30⅞	30⅛	30⅝	+ ⅜
BMO 2.85	200	$35⅝	35⅝	35⅝	+ ¼
BMO Sr3	200	$26⅜	26⅜	26⅜	
BMO Wts	30300	465	430	440	+15
Bq Eparg	4188	$29	28⅝	29	+ ⅜
Baue Nat	26943	$25⅜	24½	25¼	+ ¾
Bq Nat s8	400	$25	25	25	+ ⅛
Bq Nat s5	50000	$100	100	100	+ ⅝
Bq Royale	140153	$31⅝	31⅛	31½	+ ¾
Bq Ry Wt	14850	181	165	181	+19
BqRy 1.45	2050	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅜
BqRy 2.75	4755	$31¼	30½	31¼	+ ⅞
Belmoral	3800	235	220	230	−9
Belm.w	z100	87	87	87	−3
Berkey	500	415	415	415	−5
Biltrite	1425	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Biltrite.Wt	950	130	130	130	
fBomb B	4642	$22	21⅞	22	
Bomb.Sr1	2800	$24¾	24¼	24¾	+ ¼
BomWb	2400	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Bow Val	15751	$11¼	10½	11½	+1¼
BowVl2.05	4995	$18⅜	18	18⅜	+1⅜
Bow V Rs	8001	146	125	146	+26
B.r.2.12	2000	475	455	475	+45
Bralorne	1000	160	160	160	+30
Brascade	897	$39⅞	39¾	39⅞	+ ⅛
Brascan A	3500	$24¼	23¾	24	+ ¼
Brcan prF	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
Bruncor	6750	$18½	18⅜	18⅜	
Brunswick	100	$12½	12½	12½	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	36172	$11⅝	11⅝	11⅝	
CDC Life	500	$16	16	16	− ⅛
CB Pak	1500	$26⅞	26¾	26¾	− ½
CB Pak.wt	4400	$13¼	13⅛	13⅛	− ⅜
CIL	101	$27⅜	27⅜	27⅜	
Cad Frvw	1000	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Cad Fw a	800	$9⅝	9⅝	9⅝	
Cad.Fw.wt	100	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅜
Cambridge	100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Cbrgwt	1600	$7⅛	7	7	+ ⅛
Comb.PrA	600	$28⅝	28⅝	28⅝	
Comp R	1632	160	160	160	−5
fCampeau	1030	$25½	25⅜	25½	+ ½
Camp.Sr.C	400	$24⅜	24⅜	24⅜	
fCDC	800	$6½	6⅛	6½	+ ⅛
CDC 1980	500	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
C Imp Bk	81845	$17	16⅞	17	+ ⅛
CIBC wB	8500	230	220	230	+25
CIBQ 3.562	600	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
CIBC w	4200	80	75	80	+30
CIBC w.a	100	405	405	405	+45
CP Ltee	86085	$14⅝	14⅛	14½	+ ¼
Cdn Tire	150	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
fC Tire A	8147	$14⅝	14⅜	14⅜	+ ⅛
fC Utilit A	1000	$19	19	19	− ⅛
C Utilit B	35789	$19⅛	18⅞	18⅞	− ⅛
C Util prL	700	$27¼	27¼	27¼	− ⅛
fCmnac.A	4905	$14	13¾	14	
Canron A	1100	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
Canrn.w.A	250	270	270	270	
Cantol	3250	400	400	400	
Carena	100	$45½	45½	45½	+ ¼
Cascades	59737	$18	17¾	17¾	
Cassidys	250	$13½	13½	13½	
Celanese	100	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Centrl.Co	200	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
Cent Dyn	z100	45	45	45	
fCFCF.Inc	200	$20½	20½	20½	+ ¼
Charan	7600	$13	12¾	13	− ⅛
Charan.wt	270	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
fChateau	z1	$12	12	12	+ ½
Circo Crft	2700	$9¼	8⅞	9¼	+ ⅜
CimL PrE	2302	$14¼	14	14	− ⅜
Cinram	200	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
Cinram.W	1100	$12½	12½	12½	− ⅛
Cogeco	2660	$7½	7⅛	7¼	
Cominco	3400	$11⅝	11¼	11¼	− ⅛
Cmrd.a	3920	$6⅞	6¾	6¾	− ⅛
Cancom	270	$13	13	13	
Cmp Inv	2925	310	305	305	
Comterm	42900	155	145	150	+5
Comt.Wt	9050	50	41	41	−4
C Distb A	600	$6⅛	6¼	6¼	− ¼
fCDistb B	1100	$6¼	6¼	6¼	− ¼
CnsGas914	500	$27¼	27¼	27¼	− ⅛
CPCI.A	1600	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
CPCI.B	900	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ¼
Corby A	300	$20⅜	20⅜	20⅜	
C.Mark Wt	400	220	220	220	+145
fCrain RL	100	$31¾	31¾	31¾	−1½
CIDesj pr	200	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Crwn.Pr.1	900	$34⅝	34⅝	34⅝	− ⅛
Datagram	900	215	212	215	+3
Datmrk	13685	$7½	7	7⅛	− ⅛
Davis.W	2375	70	70	70	−5
Denison.A	800	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
fDenisonB	7500	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Den9.75	1000	$17¼	16	17	+1⅛
Denism9.50	600	$16⅝	14½	16⅝	+2⅛
Den.Wt	18000	65	58	65	+13
Disnat	5800	340	335	340	−5
Dofasco	19750	$24⅜	24	24	+ ¼
Dfs	2300	$35⅜	35	35¼	+ ¼
Dofor A	9900	$14⅝	14½	14½	
Dofor pra	500	$25⅞	25⅞	25⅞	
Domco Lte	2595	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Dome Mns	19898	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Dme.M.wt	9500	205	200	205	+5
Dme.wt.a	1000	145	145	145	+5
Dome Pet	60300	143	115	132	+24
Dome.wt	51000	6½	6½	6½	+ ½
Domtex	1543	$19¾	19½	19½	− ½
Domtar	4717	$30⅝	30⅛	30½	+ ⅛
DuPont A	2300	$35⅝	35⅜	35⅝	− ⅛
fDvlex Ltd	1600	$17¾	17⅝	17¾	+ ¼
Dynamar	1000	25	25	25	+5

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
East Bak	500	$13¼	13¼	13¼	− ¾
Echo Bay	6280	$24	23½	23½	− ½
Echo wt c	8650	$6⅛	6	6	
Encor	5300	480	470	480	+35
fEnPr A	2700	110	110	110	
Eq. Denis	17400	415	400	405	−15
FCA Inter	730	$18½	18⅜	18½	+ ⅛
Falcn Cap	153	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
FatLtee	1800	$18⅛	18	18	− ⅛
FILteeWts	1000	$29	28½	28½	− ½
F.armfx6.5	500	165	165	165	
Forex	4000	80	80	80	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	1000	198	190	190	−5
Gaz 5.5 pr	400	$98¼	98¼	98¼	
Gaz SrD	200	$25¼	25¼	25¼	− ⅛
GFC.Sr.a	300	$26⅜	26⅜	26⅜	
Geo.Lec.u	3550	$7½	7¼	7½	+ ¼
fGldcrp.A	z50	$6¾	6¾	6¾	− ⅛
Goodfellw	700	450	450	450	
Grma Lee	1000	45	45	45	+4
Gw.Ifco	3000	$21⅜	21¼	21¼	− ¼
Grilli	3200	$8⅝	8⅝	8⅝	
fGr.Laur.b	600	$13⅛	13	13	− ⅛
G.louW	7950	400	380	390	+5
Gr.T.GTC	4460	$10⅞	10⅝	10⅝	− ⅛
Guardcor	300	$6	6	6	− ⅛
Gdcor.wt	z200	75	75	75	
Guard prA	5000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Guard prB	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Gulf Cor	16223	$14¼	13½	14⅛	+1
Gulf.Sr1	250	460	460	460	−5
Hartco	100	395	395	395	
Hawker	250	$27¾	27¾	27¾	+ ⅜
Hees.Int	2900	$32¼	32⅛	32¼	+ ⅛
Henlys Gr	1600	$11½	11	11	
Hir Walkr	600	$37½	37½	37½	
H Wikr E	100	$30½	30½	30½	+ ⅛
H Wikr f	200	$26⅝	26⅝	26⅝	
Wikr Wts	1000	$6½	6½	6½	
Hollin Inc	5000	$23⅝	23⅝	23⅝	
Hubbard	8300	$6¼	6	6	− ¼
Husky Oil	31400	$8	7⅝	7⅞	+ ⅛
Hypocrat	2700	$11⅝	11¼	11½	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL INC	2050	$8¼	7¾	7¾	− ¼
Imasco ltd	10133	$36⅛	35⅝	35⅞	− ⅛
Imp Oil A	81090	$40⅜	39	39½	+2½
Inco Ltd	40850	$15⅛	14⅞	15	+ ¼
Inco 10pr	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Inind NG	120	$11⅞	11⅞	11⅞	− ⅛
Innopac	1800	$18½	18⅜	18⅜	+ ⅜
IBM	z22	$181	181	181	+1
Inter Pipe	1400	$39⅛	39⅛	39⅛	+ ⅛
Inverness	800	300	300	300	+30
fInv GrpA	120	$150	150	150	
Irwin Toy	200	$6	6	6	
fIvaco A	9372	$21½	21¼	21¼	− ½
Ivaco.sr2	4775	$28⅛	28½	28⅛	− ⅛
Ivaco.sr4	100	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Janock	9850	$26½	25¼	26½	+1⅛
fJrny End	2150	$9¼	8¾	8¾	− ⅜

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Koutei	5100	$18⅜	17⅞	18¼	+ ½
Kiena	7500	$21½	21⅛	21⅜	+1⅛
Labatt	4772	$24⅜	24⅛	24¼	
Lacroix	350	250	250	250	
Laidlaw A	700	$24	23¾	23¾	− ⅜
fLaidlw B	1900	$23⅛	22¾	22¾	− ⅛
LamSo	2300	$5¼	490	5	− ⅛
Lonpar T.	500	445	445	445	+5
LapVer	7600	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Lvltec	3800	300	285	290	−1
Lvltec.Wt	1150	90	90	90	−10
fLaVrdy a	3100	325	315	315	
Leroux	8680	$5	465	490	+30
fLv.b.A	16657	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Loblaw	310	$12½	12½	12½	+ ⅜
Loewen	1000	$11¼	11⅛	11¼	− ⅛
fLogis.Clb	800	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Loh's	2300	210	203	203	−7
Louvem	9150	115	115	115	−7
LouvmWt3	3430	38	38	38	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1900	$15½	15½	15½	− ⅛
MICC Inv	1300	$7⅜	7¼	7⅜	
McM Bldl	2412	$37⅞	37⅜	37⅜	− ⅛
McMil.sr10	400	$24⅛	24⅛	24⅛	
fMarit Tel	7792	$15⅝	15¼	15¼	+ ⅛
Mrt Tel A	120	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Mar dmc.a	129	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Mar dmc.b	129	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Matco	6500	225	205	225	+20
McNeil M	18451	$7⅝	7	7	− ¼
Mematec	5700	$10½	9¾	10	− ½
Memo.Wt	800	$5	5	5	− ⅛
fMeston	10500	162	160	160	−2
Min Lac	9510	$23	22⅞	22⅞	− ⅛
Miron.Un	8850	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Mitchell B	2500	$22½	22½	22½	+ ¼
Mitel Corp	5450	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
fMolson A	2100	$28	27½	27½	− ⅜
Molson B	200	$27¾	27¾	27¾	− ¼
MTrustco	850	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Moore	60000	$35½	34⅞	34⅞	− ¾
fMorgn T	1000	250	250	250	+25
Multidev	375	$6½	6½	6½	
Multi.w	5000	240	230	230	−5
Murphy Ol	500	$17½	17½	17½	+ ½
Muscocho	1200	350	345	345	−10
Musco pr	260	$13½	13½	13½	− ½
Nabisco L	300	$38	38	38	+ ⅛
fNesbitt.A	8820	$16¼	16	16⅛	+ ⅛
Neti Tech	200	440	440	440	+10
NfldLiht A	1118	$19	18⅞	18⅞	+ ¼
Nfld 1414	200	$10⅝	10⅝	10⅝	− ¼
NewTel	5093	$17	16¾	16¾	
Noranda	3379	$17⅜	17¼	17¼	
Noran pA	z75	$100¾	100¾	100¾	
Noran 7.75	700	$25⅜	25⅜	25⅜	
Norcen.En	1100	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¾
fNoreNv	5800	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
fNormickA	250	$5¼	5¼	5¼	− ¾
NormickB	650	$5	5	5	
NC oil	1000	$10	10	10	+ ⅜
Nor Tel	12650	$39⅝	39⅜	39⅝	+ ⅛
Nor.Tl.2.18	100	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Northgate	200	460	460	460	−15
Nortgte.wt	200	170	170	170	
NovaA.Wa	6050	$14½	14	14⅜	+ ½
fNova Alt	627050	470	435	470	+35
Nova 612	200	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
Nova 12	750	$26⅛	26	26⅛	+ ⅜
Nova 11.24	200	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Nova 9.12f	650	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Noverco	16870	$12½	12¼	12¼	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	300	310	310	310	+85
OakwoodA	500	140	140	140	+40
Oak Pr A	300	475	475	475	+125
fOcelot B	3315	325	300	325	+60
OE INC	4900	$12¾	12½	12½	+ ¼
fOsha A	544	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅝
Pancdn Pt	800	$24	23	24	+1½
Peerless	3500	$14¾	14½	14½	
Perkns	15025	$11¾	11⅝	11⅝	− ⅛
Perpet.Fd	1686	$8¼	8¼	8¼	
Pet—sun.wt	5625	115	112	112	+1
Pt.Sun.srl	500	270	270	270	
Placer Dv	512300	$26⅛	25⅞	25⅞	− ¼
Plac.wt	20500	35	33	33	−3
Placer.wa	7000	385	380	385	+5
fPowr Cr	51884	$16⅞	16¼	16¾	+ ⅛
Power Fin	2000	$26½	26	26½	+ ½
Precamb	1100	320	320	320	+15
fPremdor	100	$14	14	14	
Pr.Choix.a	2600	$7⅛	7	7⅛	− ⅛
Prnor Gr	100	$16½	16½	16½	
Promatek	500	265	255	265	+15
Prooptic	800	265	265	265	
Provigo	13607	$19½	19¼	19½	+ ¼

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	2310	$15⅝	15¼	15⅝	+ ⅛
QueTel 734	100	$19	19	19	+ ¼
Quebecor	500	$16¼	16¼	16¼	
Redpath	1550	$26½	26	26	− ½
fReitmn A	7400	$28½	28⅜	28½	
fRogerC B	5615	$22¼	21⅛	22⅛	+ ⅞
Rogr.Pr.A	1900	$36	35¾	35¾	+ ¾
fRolind A	200	$14¾	14¾	14¾	
Rothman	350	$39	39	39	−1¼
Ry Trco A	4463	$31	30¾	30¾	
Rovex Gld	1762	325	325	325	−5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	4850	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅛
SR Tel	2680	$9	8¾	8⅞	+ ⅛
fSl CemA	700	$17½	17½	17½	+ ¼
San Fran	3700	$9⅝	9½	9½	− ⅛
Sanivan	1300	$5⅝	5¼	5¼	− ⅛
Sanivn.Wt	2450	201	200	200	−1
Saskoil	900	$6⅞	5¼	6⅞	+1⅛
SasOil 7.25	211	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅜
Sceptre	2050	280	280	280	+35
Scot Paper	910	$15½	15½	15½	− ½
Seabrit.A	1500	$5⅛	5	5	− ⅛
Seabrit.W	800	250	250	250	−5
Seagram	15465	$80½	78½	79¾	+ ⅜
Sears Can	17470	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
fSelkirk A	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Selkirk Wt	600	$7½	7½	7½	+ ¼
Sensormat	5100	425	415	425	+20
Shell Can	8254	$21½	21	21⅛	+1⅛
Shermag	18500	$6⅜	6	6⅜	+ ⅛
Sico	4950	$21⅜	21⅛	21¼	
Southam	7300	$23½	23	23½	− ⅛
fSpar Aer	1002	$25	25	25	+ ⅛
Sportscn	2645	$7	7	7	
Sport.w	10000	470	455	470	+10
Sda.Mdrn	1000	61	61	61	−1
fSteinb A	2570	$42¼	42¼	42¼	
Stbg Pr D	300	$28½	28½	28½	+ ¼
Stelco A	300	$21½	21½	21½	− ⅛
Stelco Wts	8000	6	6	6	−2
Stel 1.94	600	$23	23	23	− ⅛
Perry.un	25855	$6⅝	5⅞	6⅜	+ ⅜
Sull M	12050	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Sumabus	1100	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
fTeck B	200	$22¼	22¼	22¼	− ¼
Teck.SerF	200	$35½	35½	35½	− ⅛
Te—Com	22300	405	390	390	−10
fTele—Cap	2850	$11	10½	11	− ¼
Tembec.A	3700	440	430	430	−5
Texaco	9750	$28¼	26¼	27¼	+2
Thomsn A	5100	$29⅞	29¼	29¼	+ ⅜
TIE teleco	1400	$5¾	5¾	5¾	− ¼
Tor Dm Bk	11533	$22¾	22¼	22⅜	+ ⅜
Total Pete	6400	$23	22	22¾	+1¾
Gr.Totec	3450	495	485	495	+5
Totec.W	7300	148	140	142	−6
Tot.wB	5300	66	63	63	−7
TAIRs.prB	100	$25⅜	25⅜	25⅜	− ⅛
TrAlta A	3500	$28¾	28½	28¾	+ ⅛
TrAlta wt	3100	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
TrnsAlta.9	600	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
TrCan Pl	36820	$16⅜	16⅛	16⅛	+ ⅛
TranscP.w	200	220	220	220	+5
TCda rs A	7100	105	75	105	+15
Trilogy	2000	80	80	80	+5
Trilon Sr3	500	$24½	24½	24½	
Trimac	1200	245	245	245	+5
Triton	200	$6¼	6⅛	6¼	
Trizec B	150	$27¼	27¼	27¼	
Trustco.G	2550	$18	17½	18	+ ¼
Turbo Rs	29400	73	68	68	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
UAP Wt	z37	$33⅞	33⅞	33⅞	+ ⅜
Ultrmar	8900	345	340	345	+15
fUnicrp A	200	$8¾	8¾	8¾	
fUnigs B	15600	$5¾	5⅝	5⅝	− ⅛
Uni.Wt	18500	175	170	170	−5
UnigesprA	3175	$11½	11⅜	11⅜	− ⅛
UnigesprB	3600	$10½	10¼	10¼	− ⅛
Union.e	20300	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅜
Uni—Select	5750	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
US.Stl.cdn	700	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Univ Exp	2020	230	205	230	+30
Varity Co.	26965	290	273	275	−15
fVtICIA	2000	200	200	200	+20
Vidtron	43383	$18½	17½	18¼	+ ¾
Viswav	800	$7¼	7¼	7¼	
Volcano	6700	$13	12½	13	+ ⅜

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waterbrd	1000	$5¾	5¾	5¾	
Walwyn	21000	$5¼	490	5⅛	+17
Wargton	14500	68	68	68	
Webb Knp	400	110	110	110	
Westburne	1000	$16¼	16¼	16¼	
Wcst Trn	619	$13	13	13	+ ⅛
Westm 2.12	900	$20	19⅞	20	+ ¼
Wrld wt.A	3700	60	60	60	+2
Xerox Cn	2000	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Con.In.Un	4240	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	10000	70	70	70	
Abcort.o.A	285	400	400	400	
Ab.Met	4000	22	22	22	
Augmitto	5508	89	85	89	−1
Aur Res	3085	286	280	286	−14
Bakertolc	600	60	60	60	−3
Barexor	500	60	60	60	+3
Bateman	1000	20½	20½	20½	+ ½
Brsnor	5700	30	27	30	+4
Bruneau	1000	59	59	59	
Cache Ex	1000	135	135	135	+5
Chesbar	2000	52	52	52	+7
Copesco	1500	75	75	75	+3
Coniagas	500	425	425	425	+25
D'Or Val	3200	250	245	250	+5
Dumag	19073	$9½	9⅛	9½	+ ⅜
Dumont	10000	18	18	18	−1½
Dyna Mn	z800	5	5	5	−4
Eider.Cl.A	2600	68	66	66	
Explo Que	5500	31	27	27	−4
Farboro	4500	21	20	20	−1
GainIG	2307	60	60	60	−5
G Knight	3100	$10	9⅞	10	− ¼
Gold Tigr	1825	42	40	42	
Gld.Tri	50600	160	140	159	+19
Goldex ltd	5218	170	170	170	
Gordex	3700	240	230	235	+5
Imco	27600	60	53	60	+7
Jomex Expl	1000	180	180	180	
Laduboro	2000	37	37	37	
LaPause	9000	36	36	36	
Maufort	600	65	65	65	−8
Mid Conad	9000	24	23	24	+3
M.DuNd	10000	33	31	31	−7
MonDor	7000	90	80	85	−7
N.Pascalis	7000	55	52	55	+5
NA RareM	45000	25	24	25	−3
Novamin	8187	275	250	275	−5
Oasis Res	1000	55	55	55	−4
PerronGld	4600	390	385	385	−10
Ramcor	7830	30	28	28	−2
Ravex.WT	2000	155	155	155	
Talisman	1000	30	30	30	−2
Tandem	24000	220	180	185	−35
Vior	4003	98	93	93	+6
Wrightbr	700	132	132	132	+2
WrtbrW	5000	32	31	32	+7
Yorbeau	65550	81	77	80	−4

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B.cro.r	9390	$8½	8⅛	8½	
RvF.Ir	1500	$8	8	8	−1⅛
CDC R	2500	75	75	75	

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1986 High	1986 Low
Lv.Eau	200	210	165	129

Others

Stock	Bid	Ask	1986 High	1986 Low
pLatna	41¾	42¼	41½	39½

Traded in US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ford	1000	$55¾	55½	55¾	+1⅛
G Mot	300	$69⅞	69⅞	69⅞	+1⅛
IBM	4800	$131¼	130¾	131¼	+ ¼

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	250	5.190	5.190	5.190
Grdn gld	35	359.50	359.00	359.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
21.38	21.13	SP			236.00	+4.10	0
12.25	12.25	NV			230.80	+3.10	0
.80	.80	JA			233.00	+2.40	0
17.00	16.88	MR			234.50	+2.50	0
132.63	132.63	MY			235.50	+2.20	0
.40	.40	JY			229.90		0

Total open interest: 0

Montreal

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
GOLD(MEM)—100 troy oz cash settle.							
13.00	13.00	SP					0
6.88	6.88	OC			362.70	−.90	0
30.00	2.00	NV					0
5.75	5.75	DC			366.10		0
15.00	15.00	FB					0

Total open interest: 0

OPTIONS

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B							
Agnic	E	Fb	20	$5½	$5⅝		
Agnic	E	Fb	20 P	35	60		
Agnic	E	Fb	22½	370	395	405	26
Agnic	E	Fb	22½P	85	110		
Agnic	E	Fb	25 P	175	$2		
Agnic	E	Ag	17½	$6⅞	$7¼	$5¼	20
Agnic	E	Ag	17½P	5	25		
Agnic	E	Ag	20	455	480	$3	208
Agnic	E	Ag	20 P	5	25	25	23
Agnic	E	Ag	22½	205	230	$2	25
Agnic	E	Ag	22½P	5	25	100	30
Agnic	E	Ag	25	25	50	50	65
Agnic	E	Ag	25 P	50	75	480	
Agnic	E	Ag	27½	5	25	135	10
Agnic	E	Ag	27½P	285	310	$3	
Agnic	E	Nv	20	$5	$5⅜	340	2
Agnic	E	Nv	20 P	10	35	90	10
Agnic	E	Nv	22½	295	320	$2	21
Agnic	E	Nv	22½P	50	75	165	15
Agnic	E	Nv	25	145	170	170	45
Agnic	E	Nv	25 P	140	165	345	20

LE DOLLAR CANADIEN

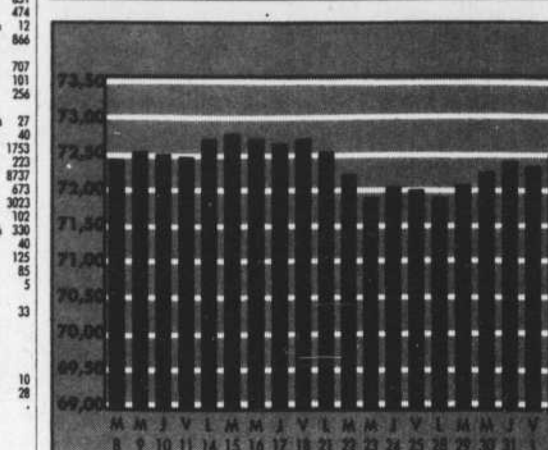

BESTIAUX

MONTRÉAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 104 bovins et 175 veaux.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses, commercial: nul.

Vaches, D1-2: nul.; D3: $47.00-$52.75.

Taureaux: $55.25-$62.50.

Veaux de choix et bons animaux: $85.00-$95.00; communs et moyens: $60.00-$83.00. Bons remplacements de type laitier: $90.00-$119.00; communs et moyens: $80.00-$88.00.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre et fluctuent continuellement pendant la journée.

Afrique du Sud	Rand	0.5335
Afrique franco	Franc CFA	0.004061
Allemagne-Ouest	Mark	0.6587
Antilles Angl.	Dollar	0.5129
Australie	Dollar	0.8481
Autriche	Schilling	0.09365
Bahamas	Dollar	1.3820
Belgique	Franc	0.03181
Danemark	Couronne	0.1754
Espagne	Peseta	0.010178
États-Unis	Dollar	1.3820
Finlande	Mark	0.2768
France	Franc	0.2030
Grèce	Drachme	0.010148
Hollande	Florin	0.5845
Hong Kong	Dollar	0.1775
Inde	Roupie	0.1109
Israël	Sheqels	0.9270
Italie	Lire	0.000959
Jamaïque	Dollar	0.2561
Japon	Yen	0.008918
Liban	Livre	0.03125
Mexique	Peso	0.002141
Norvège	Couronne	0.1863
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7159
Portugal	Escudo	0.009467
Royaume-Uni	Sterling	2.0557
Suède	Couronne	0.1975
Suisse	Franc	0.8169
Vénézuela	Bolivar	0.07042

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Redressement des cours

TORONTO (PC) — Les cours se sont redressés et l'activité s'est accrue, hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la journée en hausse de 23.11 points, à 2955.65.

Environ 20.41 millions d'actions ont changé de main comparativement à 16.77 millions vendredi dernier. Le marché était fermé lundi, jour férié dans le Canada anglais.

Dans les industrielles, Imperial Oil A a gagné 2 1-8 à $39; Canadian General Investments 1 7-8 à $56; Texaco Canada 1 1-2 à $27; Dome Petroleum 25 cents à $1.29 et Nova Alberta A 30 cents à $4.70. Varity Corp. a perdu cinq cents à $2.75 (dans un volume de plus de 1.48 million d'actions jouées); Inco 3-8 à $15; Stelco A 3-8 à $21 1-2; Dupont Canada A 1 1-4 à $34 3-4 et International Business Machines U.S. 1 3-8 à $131 3-8.

Dans les mines, Pamour Porcupine a gagné 3-4 à $10 1-2; Roman Corp. 5-8 à $9 7-8 et Denison A 5-8 à $5 7-8. Galactic Resources a cédé 3-4 à $10 3-4 et Pegasus Gold 5-8 à $10 1-8.

Dans les pétroles, Canada Northwest Energy gagne 2 à $14 3-4; Total Petroleum North America 2 1-8 à $22 3-4 et Pancanadian Petroleum 1 à $23 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300 23,11 2955,65	Aurifères 4167,68 15,62	Pétrole et gaz 15,62 2525,41
Variations des titres 432 312 316	Produits industriels 2086,76 17,39	Produits de consommation 5,87 5010,90

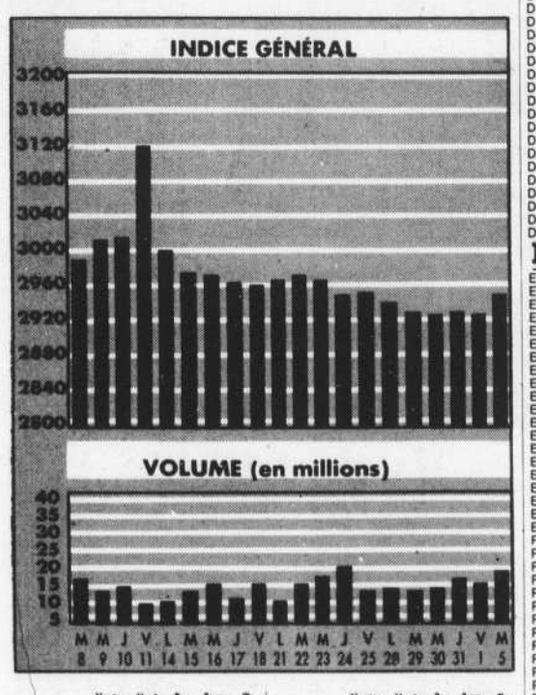

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	5350	$13¼	12⅞	13	+ ½
AHA Auto o	2900	$9½	9⅜	9½	+ ¼
AMCA Int	3614	$14⅝	14⅜	14⅜	— ¼
AMCA p	400	$25	25	25	
AMCA 2 p	1900	$25	24⅞	25	+ ⅛
AMCA 3 p	600	$25¼	25	25	
Abatera o	3000	20	20	20	+ 8
Aberford	47650	475	380	425	+40
Aberford w	5000	15	15	15	+ 5
Abermin o	5800	150	140	142	+12
Abti Prce	9050	$21½	21	21¼	— ¼
Abitibi w	5250	395	375	395	+10
Aces ATM o	3800	275	240	275	+45
Acug A	1150	305	290	305	+15
Acklands	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Adanac M o	4500	22	22	22	
Agassiz	1100	350	350	350	+ 5
Agnico E	6700	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅜
Agra Ind A	400	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Agra B f	105800	$17	16¾	16¾	— ¼
Ahed C	12100	$9	8½	8⅞	— ⅛
Aiguebel o	550	200	200	200	—10
Alt Energy	79935	$11½	10½	11¼	+ 1
Alt Enr A	3100	$27¾	27⅜	27⅜	— ⅛
Al Enr 775	8350	523	22⅜	23	+ ⅜
Alta Nat	4400	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Alcan	63229	$40⅛	39¼	39¼	— ½
Alcan w	23150	$6⅛	5¾	5¾	— ⅛
Alexis N 1	1275	$25½	25⅜	25½	
Algo Cent	1600	$21	20⅝	20⅝	— ⅜
Algoma St	1913	$14	13⅞	13⅞	
AStel p	800	$18	18	18	
Algma St B	700	$14⅞	14¾	14¾	+ ⅛
Altex	11300	60	52	55	+ 5
Alum A	400	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
Alum c p	1200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Alum d pr	see below				
ACCI f	1100	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
A Barick	72530	$15¼	15⅛	15⅛	
A Brk w	149900	145	142	145	+ 2
Am Eagle	o10500	120	110	120	+15
Am Leduc	20000	25	25	25	+1½
Andrs WA	f 1215	$23	23	23	+ ⅜
Ang CT	265	200	$31½	31½	— ½
Ang CT	290	100	$35	35	+ ½
Ang CT	315	100	$37½	37½	— ½
Ang dGld	o 1000	130	130	130	
Ang UDev	z200	49	49	49	
Anthes	11500	88	84	85	— 2
Argyll A	f 19000	85	68	85	+37
Asamera	55950	$8⅜	7⅞	8	+ ¼
Asamera B	5650	$23½	22½	22½	— ½
Asamera 7	6200	$10¼	10¼	10¼	
Asamera w	27500	105	100	102	+12
Asoc Porc o	559	140	140	140	— 5
Atco I f	7049	$8⅛	8⅛	8⅛	
Atco II	800	$8¾	8½	8½	
Atco w	19600	52	45	49	— 4
Atl Cpr	1243	165	160	165	
Atl Shop A	f 3320	$11⅜	11¼	11⅜	
Atlas Yk o	29990	21	18	21	+ 4
Augmitto o	2000	86	86	86	+ 1
Aur Res o	1370	290	285	286	+ 6
BCED	73951	365	350	350	—10
BCED A	1700	$6¼	6	6	— ½
BCED 8⅜	1500	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
BCED 9½	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
BCED w	31700	119	116	118	+ 2
BC Sugar	A 4300	520	19¾	20	+ ½
BC Sugar	w z50	200	200	200	
B Corp p	4250	$30½	30⅛	30½	
B Corp r	see below				
BGR A	3500	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
BGR w	z1000	8	8	8	
BMB Comp	500	235	235	235	+ 5
BP Canada	1923	$30¼	29⅞	30½	+ 1
BRISA o f	200	$6	6	6	
Bachelor	700	180	165	165	—10
Bancshr p	13900	$21⅞	21¾	21¾	
Bancshr r	see below				
Banister C	1800	$7¾	7¾	7¾	— ½
Bk Alberta	200	$6¾	6¾	6¾	
Bank BC	43222	270	265	270	+ 5
Bk BC 228	400	$21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
Bk BC 222	400	$21⅞	21½	21⅞	+ ⅜
Bank MII	51428	$30⅞	30	30⅜	+ ¼
Bk MII 285	1200	$35¾	35½	35½	
Bk MII 250	3000	327	26⅞	27	+ ⅛
Bk MII 3p	600	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ¼
Bk MII w	55800	445	420	445	+15
Bank N S	97017	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Bk N S 1p	z50	$25¾	25¾	25¾	
Barons Oil	14200	360	330	360	+ 40
Baton	25100	324	23½	23½	— ½
Battle MA	f12371	$20⅝	20⅛	20¼	— ¼
Beau CA o	5000	29	26	29	+ 4
Beacoup o	3000	44	44	44	+ 4
Belkin Inc	f 2100	$17⅛	17	17	— ⅛
BCE	67984	$38	37¾	37¾	
BCE 1.80 p	845	$25¾	25½	25½	
BCE 2.05 p	100	$37¾	37¾	37¾	+ ⅛
BCE 2.70 p	2420	$39	38⅞	38⅞	— ⅛
Belmoral o	13800	235	220	225	—10
Belm w	5075	95	95	95	+10
Bentall 1 p	100	527	27	27	
Biltrite Nat	100	$9½	9½	9½	+ ⅛
Biotech	3200	465	460	465	+15
Bikdm	14400	$8⅛	8⅛	8⅛	
Bluesky	30950	270	230	265	+40
Bombdr B	f 2600	$22	21½	21½	— ½
Bmbdr 1 p	300	$24½	24½	24½	+ ⅛
Bbd B w	1150	$6½	6¼	6¼	— ¼
Bonanza R	21247	160	130	145	+30
Bonar	100	$27	27	27	
Bow Val	289854	$11¾	10½	11⅜	+ 1½
Bow Valy 4	586	$11¼	11¼	11¼	+ 1¼
B V 2025	29500	$26½	25	26	+ 1¼
Bow Vly 205	1750	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅜
Bow Vly 200sec	below				
Bow Valy w10000	60	50	60		+ 5
Bow Vly R	4359	146	131	140	+20
Bow VR p	8400	475	475	475	+50
Brckni dr	f 17660	40	36	40	+ 7
Bralorne	8200	150	140	145	+15
Bralor 8.75	2400	$5¼	475	5¼	+ 1
Bralorn w	5800	2	2	2	
Bramalea	700	$21	21	21	
Brscade p	1066	540	39¾	40	
Brascan A	29419	$24¼	23¾	24⅛	+ ⅛
Brscn 1981	500	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ¼
Brkwater o	11150	$5⅜	5⅛	5¼	— ⅛
Brwda M	100	$8¼	8¼	8¼	
BCFP	9246	$13½	13⅜	13½	— ⅛
BC Res	8300	119	118	119	+ 1
BC Res p	1900	$21⅛	20⅝	21	+ ¼
BC Phone	3776	$27¼	27	27⅛	
BCPh 4½ p	100	$54	54	54	+ 1
BCPh 4¾ p	106	$57	57	57	
BCPh 4.84	1200	$16¼	16	16	— ⅜
BCPh 5.15	z50	$62	62	62	
BCPh 5¾ p	z70	$69⅝	69¼	69¼	
BCP 7.04 p	300	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
Broulan	1000	145	145	145	
Bruncor	6957	$18½	18⅛	18½	
Brunswk	47000	$12¾	12½	12½	
Budd Can	200	$37	37	37	
C D					
CAE	55550	$11⅞	11½	11½	— ⅜
CCL B f	12285	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
CDC Life	32300	$16⅛	16	16	— ½
CFCF f	450	$20½	20½	20½	
CIL	19900	$27⅜	27	27	— ⅜
CME Res o	3700	63	63	63	+ 2
Cableshr A	69200	$9⅝	9	9	— ½
Cableshr B	5600	$11	11	11	
Cabre	2500	260	245	260	+45
Cad Frv	4800	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Cad Frv A	5035	$10	9¾	10	+ ⅛
Cad Frv 2	4134	$11	11	11	
Cad Frv w	800	$15	14⅞	15	+ ¼
Calgary 1 p	1100	$26¼	26¼	26¼	+ ⅜
Cambrida	2900	$23½	23¼	23¼	
Camb 1	510	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ¼
Cmbridg w	1400	37	37	37	— ¼
Camco Inc	2000	$23½	23⅛	23½	+ ½
Camndx o	12000	95	95	95	— 5
Camp RL	50580	$24¾	24⅛	24⅛	
Canam Res	4000	165	160	165	+10
Camp R w	3699	16	13½	16	+ 1
Camp Soup	36050	$33¾	33¼	33¼	— ¼
Campeau f	46400	$25½	25¼	25½	
Cmp B	775	$24¼	23⅞	23⅞	— ⅜
Campeau C	900	$24½	24½	24½	— ¼
Camreco o	2000	45	45	45	— 4
CCem ex p	z144	$14	14	14	
CDC f	8470	$6½	6¼	6⅜	+ ¼
CDC I	see below				
CDC pr B	245	$99¾	99¾	99¾	— ¼
CDC 1980	10075	$14¼	14¼	14½	
CDC 1983	5000	$25½	25	25	
Can Malt	400	$18⅞	18½	18⅞	+ ¼
C Nor West	73787	$14¾	13½	14¾	+ 2
CNor Wst B	422	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
CNor Wst w	9408	155	145	145	+30
C Packrs	4845	$17	16½	17	+ ½
CS Pete f	800	400	375	400	+50
Can Trust	541	$48	48	48	
C Trsco C	650	$21¾	21⅜	21¾	
C Tung	700	$7½	7½	7½	
C Energy	1500	350	335	335	—15
C Energy w	1000	75	75	75	
CForms A	f 1100	365	360	360	— 5
C Formst B	400	360	345	345	—20
CG Invest	664	556	55	56	+1⅞
C Hydro pr	100	$14¾	14¾	14¾	
C Im B	385647	$17	16⅞	17	+ ⅛
CIBC 35625	2525	$27½	27¼	27⅜	+ ⅛
CIBC w	181100	80	58	75	+15
CIBC w A	4600	405	375	405	+45
Cibc w B	45500	230	220	220	+25
Cdn Jorex	11804	150	150	150	+20
C Locart o	11000	25	25	25	
C Manoir	1400	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
C Manoir f	3800	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
C Manoir w	6100	125	100	100	—25
C Marconi	800	$25	24¾	24¾	— ⅛
C Occidental	63000	$18¾	18	18½	+1½
CP Ltd	236178	$14⅜	14⅛	14¼	+ ⅛
CPL Cdn p	z6	105	105	105	
Cdn Roxy	5264	$5⅛	490	495	+ 5
Concom o	2350	$13	13	13	
C Spooner	2333	32	32	32	— 3
Cdn Tire	200	$24½	24⅛	24⅛	
CTire A f	41142	$14⅞	14⅜	14¾	+ ¼
CUtil A f	2910	$19	19	19	
C Util B	1200	$19	19	19	+ ¼
C Util 4¼ p	200	$52½	52½	52½	+ 2
CUtil 2nd F	1400	$26¾	26½	26½	+ ⅛
CUtil 2nd G	1500	$27¼	27¼	27¼	
CUtil 2nd H	2875	$23	22¾	23	
CUtil 2nd I	300	$26⅝	26¾	26¾	
CUtil 2nd K	300	$26	26	26	+ ⅛
CUtil A w	350	420	420	420	— 5
CUtil B w	725	415	410	415	+10
C Wrld	3415	250	200	220	+35
CWorld A p	200	$13	13	13	
CWorld 1 p	454	$7	7	7	+ ½
Cnamqx o	34960	$5¼	5⅛	5⅛	
Canam A f	200	$14	14	14	— ⅜
Cantor	39400	$14¼	14	14¼	+ ¼
Cantor pr	2000	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Canhorn o	3914	170	165	165	— 5
Canron A	200	$17½	17½	17½	
Canterra	7900	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅜
Canuc o	2500	18	18	18	
Caro	9050	$10½	10⅜	10½	
Caro A f	16250	$9⅜	9¼	9⅜	
Carena	200	$45½	45½	45½	+ ½
Carl OK	4671	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Carl A p	200	$27	27	27	
Carl B p	160	$32	32	32	
Carlyle o	12000	10	7	10	+ 3
Carma A	23369	19	16	18	+ 2
Carolian o	6400	$5¼	5½	5¼	+ ¼
Carolian w	1900	435	430	430	— 5
Cartier o	20000	4½	4½	4½	
Cascades	2600	$17⅞	17¼	17¾	+ ⅛
Cassiar	10205	125	120	125	+ 5
Celanese	700	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Celanes 1 p	200	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Celon 175 p	133	$21¼	21¼	21¼	— ⅜
Cntrl Cap	14200	$16½	16¼	16¼	— ¼
CFund A f	53550	56	5⅜	5⅜	— ⅛
Centri Tr	850	$19	19	19	
Cntrl Tr p	100	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Chncllr	5475	30	30	30	— 8
Charan	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Chvco A	8177	350	330	345	+ 45
Chieftan	14356	$9⅝	9⅛	9⅝	+ 1
Chieftain C	200	$33½	33½	33½	+ 3
Chrysler	195	$50⅜	50⅜	50⅜	+1⅛
CHUM B f	z33	$60¼	60¼	60¼	
Cimaron o	5400	$5⅜	475	5	+ ½
Cineplex	43190	$21⅜	20⅞	21¼	+ ¼
Cineplex p	500	$21	21	21	+ ⅜
Cinram	18500	$19¾	19½	19⅝	+ ⅜
Cinram w	5800	$12⅝	12½	12⅝	
Circo Crft	600	$9¼	9⅛	9⅛	
Co Steel f	1700	$14⅜	14⅜	14⅜	
Cobi Food	12800	205	205	205	
Coho A	10500	100	100	100	
Coin Lake	o19100	147	137	147	+ 7
Coleco	200	$14¾	14¾	14¾	— ½
Colonial o	1000	50	50	50	+10
Colony P o	2000	105	105	105	+ 3
Cmdx	3400	175	170	175	+10
Cominco	21852	512	11¾	11⅞	— ⅛
Cominco A	1000	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
Cmrcl Fin	5500	465	450	450	+15
Cml Fin w	200	132	132	132	+ 2
Cmrcl OG	7800	105	85	100	+20
Compu H o	600	460	460	460	
Compu H w	1000	160	160	160	
Cmptg	11594	$5⅛	475	5	+ ⅜
Cmp Inv o	9145	315	300	305	— 5
Comtech	1500	375	375	375	— 5
Comterm	200	150	150	150	+12
JQ Res o	5000	40	40	40	
Jamie o	4300	60	60	60	
Jannock	60700	$25½	25¼	25¼	— ¼
Jannock B	2463	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Janock wt	2 600	$18	18	18	+ ¼
Jonpol	z80	107	107	107	
Journey f	16150	59	8½	8⅝	— ⅜
Joutel o f	13200	29	28	29	+ 2
K L					
Kam Katia	1000	135	135	135	+ 4
Keeprite	100	$13	13	13	— ¼
Keg A f	1000	140	140	140	
Kelsey H	410	$22½	22½	22½	— ¼
Kerr Add	403	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ½
K Anacon o	z133	56	56	56	
Kiena Gld	19800	$21½	21	21½	+ ½
L A Varah	3200	435	425	425	
LFP Hld o	700	405	405	405	
Labatt	71980	$24⅜	24⅛	24¼	+ ⅛
Lac Mnrls	89333	$23⅛	22¾	22¾	— ⅛
Lacana	300	$8½	8½	8½	— ⅛
Laidlaw A	36510	$24	23⅝	23⅝	— ⅜
Laidlw B	f 17305	$23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
Laidlaw 8	100	$10	10	10	
Laidlaw F	8350	$33⅞	33½	33⅞	+ ¼
L'Ont Cem	1200	$24¼	24	24	— ½
Lambda o	650	480	480	480	—20
Lanpar	1200	445	440	440	
Lariat OG	5000	53	50	53	+ 6
Laurasia o	18000	30	27	28	— 2
Laur Gr B	1905	$13	13	13	
Laur Gr w	6705	400	390	390	
Laur Mutl p	2200	$26¾	26¾	26¾	
Lava Cap o	1000	65	65	65	+ 1
Leigh Inst	11300	$5⅛	5	5	
Lenora o	4500	91	90	90	— 3
Leons Frn	1400	$23	22½	23	+ ½
Levsque A	f 2100	$9	9	9	— ⅛
Levy A pr	100	$5¼	5¼	5¼	— 1
Linamar	300	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
Linear T	400	$11¼	11¼	11¼	
Loblaw Co	40130	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Lob Co 3	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	
Lch A f	988020	2	1½	1½	— ½
Lwen Ondi	4800	$11⅜	11	11¼	
Logstec B	f 700	$6¼	6¼	6¼	
Lonvest	4000	$26⅛	25⅞	26	
Lonvest A	1900	$24⅞	24⅞	24⅞	
Lonvest w	12550	$6	5⅞	6	
Lumonics	16500	$14¼	14	14	
Lytton M o	500	25	25	25	+ 1
M N					
MDS B f	900	$16	16	16	— ¼
MICC	11080	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
MICC A	100	$22	22	22	— 1
Vid-one	5700	340	325	340	+25
MPG Inv	300	$13⅜	13	13	— ½
Mcknz	1700	$9⅝	9⅜	9⅜	— ⅛
Mclan H X	48508	$19⅛	18⅞	18⅞	
Mcln HY	f 8808	$17½	17½	17½	— ¼
Macmillan	27579	$37¾	37⅛	37¼	— ⅜
Mcmiln 200	3579	$30½	30¼	30¼	
Mcmiln 208	1041	$26¾	26	26¾	+ ½
Mcmiln 8 p	400	$24¾	24¾	24¾	
Mcmiln 10 p	200	$24¼	24¼	24¼	
Madelin o	11312	300	290	300	+20
Magna A	f 44805	$34⅜	34⅛	34¼	+ ⅛
Magnetics	38510	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
Maistc Con	6400	230	220	220	
Manitoba p	500	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Manville	1000	205	205	205	+ 5
Mtg Life A	2600	$25¾	25⅜	25⅜	— ⅛
M Lf Gard	z1	$125¼	125¼	125¼	
Maplex B	360	$12⅞	12⅞	12⅞	—1⅛
Mrtme Lf p	450	$26	26	26	
Maritime f	2834	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅜
Marlim A p	200	$9¼	9¼	9¼	
Mar T 860	2000	$10⅝	10½	10½	— ¼
Mar T 765	1900	$10	10	10	+ ½
Markel F f	3000	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Mark Wrk	f 4900	212	207	207	
Mascot G o	19430	$8¾	8½	8½	— ¼
Mascot II w	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
McDonld	see below				
McFinley o	100	370	370	370	—10
Mc Intyre	200	$35¾	35¾	35¾	— ¼
Meridian	19900	270	260	270	— 5
Meston o f	4000	160	160	160	— 2
Metalore	100	$19	19	19	— ½
Mex LP	z264	62	62	62	
Minri Res	6200	270	265	265	— 5
Minorco p	200	$58	58	58	
Mintare	16600	280	268	268	+ 3
Mirtone A	f 3400	280	270	275	
Mrt B w	12500	43	41	41	
Mr Jax	1900	$8½	8⅜	8⅜	
Mitel Corp	15500	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Mitel 200 p	3530	$20½	20⅛	20⅛	— ⅛
Moli o	27900	420	380	410	+35
Moli A w	37700	145	126	140	+20
Molson A f	9361	$28	27½	27½	— ⅛
Molson B	z80	$28	28	28	
Monaco	1500	$7⅜	7	7¼	— ¼
M City Bk	2000	$29	29	29	+ ¼
M Trusco	300	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Moore	29750	$35½	34¾	34¾	— ⅜
Morgn	105000	175	170	175	+ 5
Morgan 9½	200	$22¼	22¼	22¼	+ 1½
Morisn	13100	$6⅝	6⅛	6½	+ ⅜
Mtg Ins R	see below				
Mothers	z8	$11⅞	11⅞	11⅞	
Mothers w	4000	32	30	30	— 3
MF A w	3100	295	290	295	
Murphy	11000	$17¾	17½	17¾	+ ¾
Muscocho	4500	360	345	345	— 5
Mus p	100	$13½	13½	13½	— ½
Musto o	2200	360	360	360	—10
NSR Res o	10200	36	36	36	—1½
Nabisco L	325	$38	38	38	
Nahanni o	2000	20	20	20	— 1
Nat Bk Can	26130	$25¼	24½	25¼	+ ⅜
Nat Bk 15	500	$26⅛	26	26	— ¼
Nat Bk 7	400	$27¼	26¾	27¼	+ ½
Nat Bk 8	1560	$25⅛	25	25⅛	+ ¼
Nat Bsns	54252	541	40	40	— ¾
Nat Pete o	13500	15	15	15	+ 4
Nat Sea	5120	153	30	28¼	30 + 1⅜
Nt Vg Trco	76660	$27¼	27	27	— ⅜
Nearctic o	1000	90	90	90	
Neomar	z200	12	12	12	
Nesbitt f	18500	$16¼	16	16¼	+ ¼
N Kelor o	31000	20	19½	20	+ ½
N QRosin o	300	180	180	180	
Nfl CapA f	4700	$9⅜	9¼	9¼	
Nfld LP A	1019	$19	18⅞	18⅞	
Nescop	100649	155	115	125	+20
Newtel Ent	820	$17	16¾	16¾	— ¼
Nki Rim o	5000	51	51	51	— 2
Noble M o	2500	30	30	30	— 1
Noma A f	17250	$16¾	16⅜	16½	
Nor Acme o	5000	69	69	69	
Noranda	15499	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Nor 9½	140	$100¾	100¾	100¾	
Nornda B p	1600	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
Nornda C p	9430	$25½	25¼	25¼	— ⅛
Norcen	7209	$13	12⅛	12⅞	+ ⅜
Norcn ord f	1697	$12¼	11⅝	12⅛	+ ⅜
Norcn 7¾	3900	$23¼	22⅝	23¼	+ ½
Norlex o	1000	6½	6½	6½	
Normic A f	700	5	5	5	
Normic B	100	5	5	5	
NC Oils	5765	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
NCO 6 p	200	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
NCO 7p	200	$18¼	18¼	18¼	
Nor Tel	75350	$39¾	39¼	39⅜	
NTel 21875	1100	$26¾	26⅝	26⅝	
NTel 222	2000	$26⅞	26⅞	26⅞	
Northgat	3606	480	460	460	—15
Nthgat w	12500	175	170	175	+15
Nthlnd O o	10000	10	10	10	+1½
Northstr E	675	120	120	120	
Nthmber o	15130	83	78	79	— 1
Nva A f	738182	470	445	470	+30
Nova 2 p	100	520	20	20	— 5
Nova F p	600	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
Nova G p	200	$25	25	25	
Nova H p	650	$18⅝	18½	18½	
Nova J p	600	$19⅜	19½	19⅜	+ ½
Nova K p	13200	$17¼	17	17¼	+ ¼
Nova L p	2850	527	26¾	26¾	— ¼
Nova M p	3150	$26¼	25⅞	26¼	+ ½
Nova N p	2650	$26½	26¼	26¼	+ ¼

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

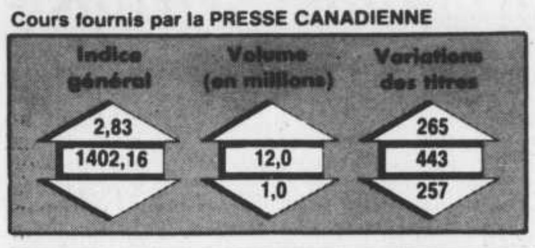

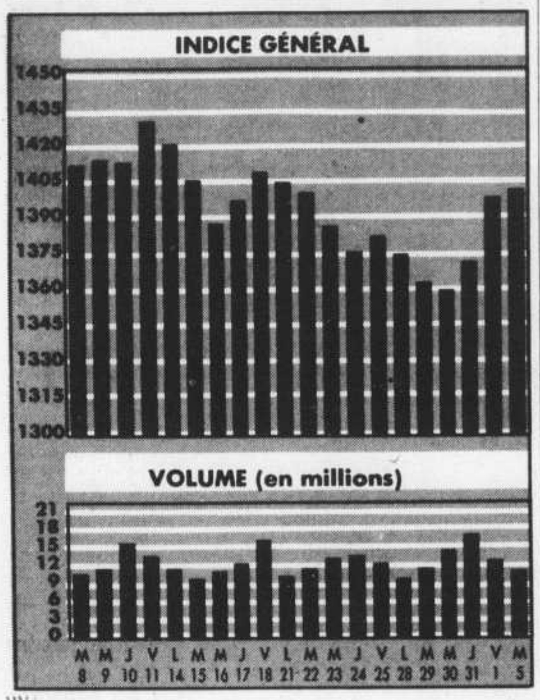

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AIS res i	5000	205	205	205	
Abaton i	600	102	102	102	
Aby inv a i	93000	17	12	12	+1
Aby inv b i	47250	50	44	44	−2
Aber res i	34767	160	145	150	
Abitibi res	666	16	16	16	
Abo res	12500	50	46	50	+4
Absorptve i	100	205	205	205	
Acacia i	35500	26	24	25	−4
Achates rs i	2700	45	39	45	
Acheron	9000	37	37	37	+1
Achilles i	5000	44	44	44	
Acorn res i	1000	22	22	22	
Ad com i	16000	40	35	40	+2
Ad dome i	10700	40	40	40	
Adams ex i	2500	34	30	30	
Admiral i	20000	16	16	16	
Adv aero i	2000	30	30	30	
Aerolift	214463	250	225	225	−6
Airborne i	3600	195	190	195	+5
Ajax res i	9860	380	365	375	+15
Alamo dev i	5500	22	20	20	
Alawas gld	201	135	135	135	+1
Alban exp	z400	26	26	26	
Alt Energy	1500	$11	10½	11	+¾
Alga res i	3400	25	22	25	+1
Alice lake i	z150	22	22	22	
Alina intl i	5000	26	26	26	
All star i	15500	39	38	38	−1
Allanco i	7400	$6	5¾	5¾	−¼
Allure rs i	2800	60	57	60	
Almine res i	1000	15	15	15	
Alotta res i	5000	76	76	76	
Alpha omg i	4000	15	15	15	−2
Altar gold i	9000	45	45	45	−1
Amark expl	29350	305	285	285	
Ambraust i	2700	17	17	17	
Amble i	133532	140	125	132	+10
Amca res	14000	143	138	138	−3
Amcan i	10800	185	175	175	−10
Amr ga i	10000	19	18	18	+1
Amer bio i	350	$6½	6¼	6¼	−⅜
Amer fb i	5800	$5⅝	5¼	5½	
Amer pltn i	7500	250	235	245	−5
Amer rsr i	10300	165	155	160	−9
Amer tec i	5600	70	65	65	−4
Am wstwt i	3500	$9¼	8⅞	9	
Ameroil i	10800	75	70	75	+8
Amhawk	12500	10	9	9	−1
Ampac rs i	6000	45	45	45	−5
Amstar i	10500	68	65	65	−5
Anchor gld i	7000	69	65	69	+4
Androne rs i	1000	85	85	85	
Anglo cdn	5000	50	49	50	
Anglo Bom	7000	64	60	60	−7
Angus res	8000	12	12	12	
Anina res i	17100	135	125	133	+12
Applied i	16400	155	145	155	+20
Arbor res	15750	370	345	345	−30
Archr mnr i	1300	90	90	90	−5
Arctic Red	3500	32	31	32	
Argenta i	400	235	235	235	
Argentex i	3500	90	80	90	+10
Argo dev	200	110	110	110	
Argonex i	100	140	140	140	−10
Argyle vnt i	9500	45	40	40	−2
Aricona i	10000	58	53	55	−3
Aries res i	1000	75	75	75	+2
Arion res i	5000	45	43	45	+7
Arivaca sil	2000	95	95	95	−5
Ariz ioiobai	3500	95	95	95	
Ark egy i	12000	20	19	20	+1
Ark la tex i	2000	45	45	45	−5
Armeno i	10100	450	370	395	−55
Arthurian i	2000	47	47	47	+1
Arwic int i	2667	80	80	80	+2
Ashburton i	5500	15	15	15	−3
Asiamrica i	1000	100	100	100	+1
Auckland i	5000	13	13	13	−1
Autovend i	36200	120	115	118	+3
Avanc intl i	1000	43	43	43	+3
Avino mns	301	140	140	140	
Axiom int i	8640	$13	12⅞	12⅞	−⅛
Averok	6000	3	3	3	
BC res	1600	120	118	120	+4
BC Tel	4000	$27⅛	27	27	
BCPh 6 pr	z3	$70	70	70	−5
Baden ex i	17000	30	25	28	+1
Baha res i	3500	75	68	68	−2
Bahma i	14700	176	170	170	
Banbury	9700	87	78	87	+2
Banco res i	700	$10⅛	10⅛	10⅛	
Bank BC	4100	270	260	270	+10
Bankit res i	22000	11	10	10	
Banqwest i	12000	46	45	45	−2
Bar res	500	120	120	120	+2
Barexor i	z1	65	65	65	
Baroque i	5000	35	35	35	+7
Baroque wi	51000	5	4	4	
Barsand i	1500	75	75	75	
Bart res	1000	30	30	30	
BDC ind i	59500	200	192	200	+5
Bear lake i	2000	42	42	42	
Beaufield i	15500	96	90	95	
Beaver res	13200	165	155	165	+10
Bellco eng i	3000	20	20	20	
Belmont	11300	60	50	50	−15
Bentley rs i	4900	82	80	82	+1
Berglyn i	1000	90	90	90	+2
Berkley i	200	115	115	115	
Berle res i	22000	15	15	15	
Bermd rs i	2000	40	40	40	
Berm sh :	5000	16	16	16	
Better res i	4000	60	58	58	+1
Beverly i	9540	$12½	11½	12½	
Big ben i	6500	300	290	300	−15
Big i dev i	3500	31	30	30	−1
Big m i	10200	34	34	34	+3
Bighorn dv i	5000	45	45	45	−5
Biolect i	2000	230	225	225	−5
Bishop mn	1900	80	80	80	
Bitterroot i	1100	36	36	36	
Blk diamnd	5000	40	40	40	
Black labl i	2500	45	45	45	
Blac lbl wi	z6000	10	9	9	−1
Blk swan	12800	240	230	238	−2
Blackberry i	3500	53	50	53	
Blue diamd	5000	20	20	20	
Blue ridge i	2000	30	30	30	
Bois creek i	3700	90	85	85	−10
Bondell rs i	6500	49	45	49	+9
Bouldr mt i	10000	36	36	36	
Bowes ly i	10000	16	16	16	
Brace res	2000	30	30	30	
Breakwtr	700	$5⅜	5¼	5¼	−⅛
Brent res	1300	22	22	22	
Brentwd i	3800	$5⅛	5	5	−¼
Bresea i	4000	90	85	90	+5
Brewmstr i	200	120	110	120	+10
Brican Res	z55	32	32	32	
BRO res i	107940	300	275	290	+30
Brohm rs i	1800	330	330	330	
Brt slbk b q	5000	30	28	28	−2
Butler mtn i	1333	30	30	30	−2

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	5025	345	340	345	+5
CTI tech i	12800	220	200	205	−5
Cal denver i	500	115	115	115	
Cal grpht i	200	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
Caledonia	500	40	40	40	+3
Callex ent i	2000	110	110	110	+3
Calnor res	z366	40	40	40	
Calpine i	5500	38	37	37	−1
Cam net	8045	$7¾	7⅝	7⅝	−⅛
Can Ex res	5000	81	80	80	−1
Can tel i	10000	30	24	30	+6
Canamex i	11800	285	275	280	+10
Canasi rs i	1000	62	62	62	
Canbec res	88000	17	13	15	+1
Cancom i	3400	255	245	245	−15
Caneco aud	16900	77	71	71	−4
Canfic i	16000	25	17	25	+10
Canguard i	3300	205	205	205	−5
Canuck rs i	3500	415	410	415	+5
Cape res i	6500	39	39	39	
Capilano i	4000	21	21	21	
Cap cons i	47500	24	20	22	+2
Caravelle i	58850	230	215	225	+10
Care pnt i	13500	54	50	50	
Caribbean i	8700	150	150	150	−5
Carina w i	12000	3	3	3	
Carlson i	4500	68	66	68	−2
Carpntr lk i	8250	40	35	40	+10
Carrigan i	24500	52	48	50	+2
Casa grnd i	2500	85	85	85	
Casau exp i	3000	50	50	50	
Cascdia i	3000	40	40	40	
Casino svr	z100	13	13	13	
Cassidy i	1000	65	65	65	−3
Caulfield	2500	22	22	22	
Cdn tutrty	10000	10	10	10	
Cdn mercl i	2000	95	95	95	−5
CP Ltd	10000	$14¼	14¼	14¼	
Cdn pw i	32700	46	45	45	+4
Cdn prem	3000	260	260	260	
Cdn trce i	1585	40	40	40	−5
Cdn united	31425	75	69	72	+2
Celebrity i	1000	17	17	17	
Celico Res	24500	90	83	83	−2
Centurion i	29600	$5½	5	5½	+⅛
Chalice i	4533	95	95	95	
Channel	125	100	100	100	−5
Charlmgn i	9000	40	35	35	
Charlim ex i	1000	27	27	27	
Chavin cda	1500	5	5	5	
Chevy dev i	9475	400	390	400	+20
Chap cmp i	93765	490	400	415	−75
Chutine rs i	3000	24	22	22	−2
CIBC	5500	$17	17	17	+⅛
Cinnabar i	6000	36	35	35	
Clifton res i	500	32	32	32	
Cmac i	z1	65	65	65	
Cst rng i	10000	70	57	57	
Coastoro i	5000	35	35	35	−5
Cobra ent	4300	$6¾	6⅛	6¼	−¼
Colby Mns	2500	90	90	90	
Colchis i	4500	47	40	47	+2
Colfax engy	6000	28	28	28	
Colima i	1000	26	26	26	−4
Collins res i	3200	30	30	30	
Colony pac	8500	100	100	100	
Comox i	2000	39	39	39	+14
Computrx	11000	59	56	58	+2
Concert rs i	1500	250	240	250	+10
Cons andex	1000	23	23	23	
Cons bel i	2000	41	33	41	
Cons bndry	6500	30	30	30	
Cons brx i	39000	61	55	57	−3
Cons cinola	21300	330	290	330	+45
Con Five Str	2000	25	25	25	
Cons knobv	25300	180	175	177	+2
C paymstr i	2000	23	20	23	+6
Cons sea i	2900	55	53	55	+1
Cons sea wi	10000	10	10	10	
Con Slr Butt	2500	27	27	27	
Cons svr std	5000	68	68	68	
Conscat i	500	13	13	13	
Consort i	44500	130	115	125	+15
Contender i	7000	150	125	125	−25
C datanet i	2051	180	170	180	−10
Contour	5300	175	160	160	−15
Cntrl env i	1000	26	26	26	
Copcon vrk	1500	41	41	41	
Copr stac i	54500	70	42	70	+22
Coral eng i	3400	90	90	90	
Corncpia i	16450	$6⅜	5¼	5¾	−⅜
Corolla res i	1000	70	70	70	
Coronado i	2000	18	18	18	
Corrie res i	20000	12	12	12	
Cosmos res	27700	82	80	82	+7
Cous cr i	30400	30	28	29	+7
Cove engy	21100	70	69	70	+15
Cream svr	4500	90	80	80	−5
Crimson i	5775	170	160	170	+5
Crossland	9500	39	38	39	+4
Crowder	3000	140	140	140	+1
Cruisr mnrl	2000	60	60	60	
Cumbrlnd i	12400	60	55	55	
Currie i	13500	40	40	40	
Crr rose wi	5000	1	1	1	
Cusac Ind	1000	135	135	135	
Cutlass res i	5000	380	365	380	
CV sports i	1500	110	101	110	+8
DK platm i	1000	33	33	33	+2
Dor Val	3800	260	240	250	
Dakota i	3000	18	17	17	
Daleco res	1020	60	60	60	
Dalls env h	11194	35	30	30	−7
Dash lake i	10000	20	20	20	
Dasher res	17100	185	176	176	−4
Dassen gld	20000	40	38	40	+2
Davis keys	z200	8	8	8	
Deex res i	10600	8	8	8	−2
Del norte i	2000	23	23	23	−2
Denar mns i	1500	45	45	45	+3
Desen cm i	2000	48	48	48	−2
Desrt rose i	2000	17	17	17	
Desprdo i	7500	33	31	33	+2
Devonion i	10000	21	21	21	
Devran pt i	1000	140	140	140	
Diana res i	11000	30	28	28	
Diepdm mn	5000	40	38	40	+8
Discv gld i	6550	112	110	110	−2
Diversifd i	13700	275	250	270	
Dolly vrdn	200	100	100	100	
Dolphin i	6000	65	65	65	
Dorchestr	7133	285	270	285	+15
Dragoon rs	2000	46	46	46	
Draw intl i	34000	60	50	60	
DRC res	2400	105	100	105	+15
Drexore i	7000	100	90	98	+2
Duke mnr i	3500	40	37	37	−7
Dunganon	1000	145	145	145	−5
Duration i	5400	130	125	125	
Dusty Mac	500	78	78	78	
Dyonix grn	1000	95	95	95	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ESI ind i	4800	50	50	50	
Egl rdg i	72250	385	315	380	+65
Eastn lts i	25000	22	15	15	−6
Eastn mn i	4000	80	79	80	
Eclipse i	1500	130	130	130	−15
Eden res i	3000	129	125	125	−5
Edgemont	8500	48	45	45	
Edgewatr i	1300	105	105	105	−5
El paraiso i	20000	16	15	16	
Electra nw	11050	65	62	65	+5
Electra titl i	4750	7	5	5	
Elektra pw	1000	28	28	28	−4
Emrl is i	11500	125	120	120	−5
Emrld lk i	29600	410	380	405	+15
Emir oils	42100	23	21	23	
Enduranc i	2000	43	43	43	
Energex	19000	80	75	78	
Enershar i	6000	138	135	138	
Enexco intl	3000	90	90	90	
Enfield w i	5000	10	10	10	
Enfield res i	8500	90	83	90	+5
Epic res i	2000	140	140	140	−10
Equinox i	5800	130	120	120	−10
Equivest i	5000	280	250	280	+30
Equus pete i	5500	25	25	25	
Erient res	4200	170	150	160	−15
Esstra ind	59800	255	225	226	−19
Eureka res	4100	75	75	75	
Everest rs i	6390	46	45	45	
Ewing oil i	11200	21	21	21	
Exol ind i	2500	50	45	45	
Expeditor i	20000	140	135	140	+10
Expo oil	20000	4	4	4	
Extotal i	2000	35	33	35	
FC fincl i	6400	330	325	330	+10
FM res i	2500	95	95	95	−4
Fairchild i	725299	165	115	155	+50
Frchld wi	363100	65	36	60	+27
Fairfield	5666	106	104	106	+6
Fairlady i	14500	65	55	65	+10
Falmouth	12500	36	36	36	+1
Faraway i	1000	72	72	72	
Fargo res i	4500	65	55	55	−12
Ferber i	5400	335	325	325	−10
Fibertech i	600	229	225	225	−5
Fiberqest i	2250	$6½	6	6	−½
Fifth gn a i	8350	210	205	205	+5
First allied	47450	82	72	80	+5
First cdn i	500	116	116	116	+1
First china	10000	24	20	20	−4
Frst devon	2000	20	20	20	
Frst dv i	171500	25	22	24	+2
Frst gnrtn i	1300	165	165	165	+1
Frst gen i	5000	26	25	25	−1
Fleck res	1250	335	330	335	
Flow res i	3000	35	35	35	−2
Force res i	700	250	230	230	
Fort knox i	5000	40	40	40	
Forum Res	17000	32	30	30	
4 Seasons i	3500	50	45	45	−5
Fox res i	5000	76	71	72	−4
Franklin i	800	235	235	235	+5
Fraserlnd i	1000	50	50	50	
Freeway	16000	140	139	139	−1
Frobisher i	3500	35	35	35	
Front end i	26100	140	135	135	
FTI food i	6400	225	215	220	−5
Fury exp i	1000	61	61	61	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gabriel res	4000	95	95	95	
Galilen res i	8500	55	51	51	−4
Gallagher i	2000	75	75	75	+5
Gallant wi	1000	1	1	1	
Galvstn rs	26699	405	400	400	−3
Gamin res i	5000	87	85	85	−3
Gazelle i	7100	160	155	155	−5
Geddes res	6000	70	70	70	−4
Gemini tc	4200	245	240	245	−5
Gen cybrn i	3300	160	160	160	
Gen system	7000	165	160	160	−5
Genex res i	9500	29	27	28	−1
Genove i	168000	30	25	28	+5
Geodome	4500	192	192	192	
Geostar i	2000	35	35	35	
Giant bay i	8500	215	215	215	+5
Gigi oil i	28500	20	20	20	
Glodiatr i	1000	15	15	15	
Glenora i	500	57	57	57	−2
Glenvet i	9800	172	170	170	−5
Glitter gld i	1250	32	32	32	
Glory exp i	10000	20	19	20	
Gold star i	2570	39	39	39	
Gld medal i	1500	45	40	45	+5
Gold pan i	16500	117	110	111	−7
Goldbelt	1000	75	75	75	
Goldbrae i	2000	55	55	55	
Gldn cn i	29500	80	76	80	+2
G dawn i	1000	56	56	56	+3
Gldn Gate	2000	18	18	18	
Gldn grp i	1300	150	145	150	+5
Gldn hope i	76825	235	225	235	+5
Gldn knight	7500	$10⅛	9⅞	9⅞	−⅛
Gldn lake i	5000	50	49	50	
Goldn lion i	57600	43	40	43	+3
Gldn news i	6500	38	37	37	+1
Gldn north	334	210	210	210	−15
Gldn quail i	10900	143	140	141	+1
Gldn rim i	2500	60	60	60	+5
Gldn seal i	20500	20	20	20	
Gldn sevil i	12500	115	101	111	+6
Gldn shld i	8000	150	145	145	−5
Gldn state i	32500	40	36	38	−6
Gldn tech i	13260	500	450	490	+40
Gldn vale i	12500	55	49	50	
Gldnbll	175200	230	222	225	−15
Gldnrod i	5900	450	425	450	
Goldera i	23792	155	143	150	
Goldfever i	500	24	24	24	
Goldfinch i	5000	10	10	10	
Goldhurst i	32000	86	82	85	+3
Goldrich	2000	17	17	17	
Goldsil i	74490	290	260	260	
Goldstack i	z100	47	47	47	
Gonzales i	2000	34	34	34	+2
Good hope	200	280	280	280	−5
Granada i	2000	10	10	10	
G rnd chn i	900	43	43	43	+3
Grnd frk i	1500	105	100	100	
Grnd trk wi	19000	14	13	13	
Grand ntl i	2500	70	63	63	+1
Grnd teln i	1000	80	80	80	+5
Grandvw	106260	$7⅝	7¼	7⅝	
G I brew i	2500	25	25	25	
Granvil rs i	30100	145	112	125	−10
Gt Estrn pb	150	445	445	445	
Grt pacific	1000	35	35	35	
Green lke i	23000	105	95	95	−5
Green rvr i	600	135	135	135	
Greenstn i	23800	60	60	60	+1
Greyhawk i	10000	33	19	33	
Guld res i	3200	140	135	135	−5
Gulf titan i	2300	185	175	175	
Gunflint i	2500	79	78	79	
Gunstl i	6001	70	68	70	
Gyro egy i	2000	25	25	25	
Hagensbg i	9500	45	45	45	
Hallmark	3500	66	65	65	−1
Hambr i	20000	24	23	24	
Happy res i	19510	305	275	280	−15
Hardy intl i	77000	35	30	34	+6
Harken tc i	3000	63	60	60	−3
Harlow rs i	100	265	265	265	
Haultain i	4800	295	285	285	−5
Hav info i	2500	145	140	140	−5
Hawk res i	4500	370	360	360	−5
Hathorn i	4000	20	20	20	
Hedley pac i	1000	30	30	30	
Helix systm	8900	157	150	150	−2
Hennessy i	45900	190	170	185	+24
Herdis intl i	2000	51	51	51	+1
Hi Cor	18800	30	25	30	+5
Hi peg i	5000	65	63	63	−2
High level i	4000	80	80	80	−3
High rise i	12000	100	96	100	
Hiland Crw	3506	250	245	250	+5
'hiland gn i	z1	110	110	110	
Hilnd val i	1000	50	50	50	−9
Hilnd vl wi	3500	5	5	5	
Hihmark i	33600	67	63	65	+3
Hillside i	6000	25	25	25	
Hilton res i	3500	20	15	15	
Hovle rs i	3000	16	16	16	+1
Humboldt	16500	10	10	10	
Huntngtn i	8500	100	96	96	+6
Hur rescue	24850	146	138	145	−1
Hycroft rs i	20000	170	170	170	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBS tech i	21400	140	130	135	+5
Imco res i	23000	63	55	60	+7
Impact i	20000	12	12	12	
Impala i	12000	26	24	24	−2
Indepnd pet	3000	22	22	22	
Indian rivr i	5000	75	68	68	−2
Indigo tech	3500	25	25	25	−5
Infotec i	7000	27	25	25	
Inlnd recov	6500	25	25	25	
Inlet res i	21500	45	42	43	+1
Inter globe	1000	56	56	56	+1
Intrcn dta i	18020	35	32	35	
Interlake	21000	50	49	49	
Interstrat i	1000	56	56	56	
Intl belvu i	13000	22	20	22	+5
Int cherok i	9167	63	60	60	−2
Intl curator	1000	33	33	33	
Intl dmascs	56000	84	70	84	+14
Int destrn i	1000	46	46	46	−4
Intl disp i	4800	25	20	25	+9
Intl domst i	26500	70	65	65	−3
Intl falcon i	1000	34	34	34	
Intl flyer i	2000	75	75	75	−5
Intl flyr wi	9500	8	8	8	
Intl focus i	2200	235	235	235	−5
Intl hrs	z16	$5⅝	5⅝	5⅝	
Itl lonarc	5000	12	12	12	
Intl laser i	14500	37	33	33	−4
Intl maggie	2500	30	30	30	
Intl medicl	1000	22	22	22	
Intl nutritn	5000	48	43	43	−2
Intl pharm	4000	60	60	60	
Intl phasor i	8000	12	11	11	
Intl prism	3500	29	29	29	+5
Intl rhodes	6000	31	30	30	
I rice brn i	5500	410	405	410	−5
Int santana	10300	125	120	120	
Intl shasta	2000	20	20	20	
Intl sigma i	1000	125	125	125	−9
Intl Stanrd	10000	50	49	50	
Intl string	7900	$5	5	5	
Intl tipool i	6400	270	270	270	−5
Int telesis i	2750	47	47	47	
I thundrwd	6500	25	25	25	
Intl trojn i	z100	30	30	30	
Intl union i	1000	50	50	50	−5
Intl widrse i	1000	55	55	55	+5
Iona ind	9000	50	42	43	−7
Iris res i	8000	50	50	50	
Iron horse i	4500	19	19	19	−3
Islnd cnyn i	7000	80	80	80	
Island mn i	7500	41	40	40	−1
Izone intl	6500	43	41	41	−4
JR engy	1000	33	33	33	
Jackfish i	14100	140	135	140	
Jalna res i	7500	5	5	5	
James ind i	15550	218	210	218	+8
Jantar a i	5000	132	130	130	−2
Javelin int	526	470	470	470	
Jean pier i	600	101	100	100	−10
Jetta res i	99000	95	80	90	
Jupitor i	2000	50	50	50	−1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res i	4200	144	140	144	+4
Kamad	17050	27	24	24	−3
Kangeld i	2000	45	45	45	
Kelly kerr i	11500	15	15	15	
Kenar res i	4000	17	17	17	
Kenton i	33000	75	73	75	+4
Kerrisdal i	4000	53	53	53	
Kerry mng i	5950	38	33	33	−2
Kettle river	500	55	55	55	
Kilembe i	11500	58	56	58	+2
Killick gld i	1000	30	30	30	
King err i	2000	43	43	43	+1
Kingdom i	5000	15	15	15	+3
Klondex	20200	83	75	80	−5
Kwik prod	6200	190	185	190	+5
La Teko res	2500	135	130	135	+1
Lady robn i	2500	70	65	70	
Lake vntr i	18600	95	90	90	+3
Lana gold i	2000	135	135	135	−5
Lansco res	1000	20	20	20	
Larch res i	14900	50	50	50	+15
Lasir gold i	6000	18	17	17	−1
Laurel ex i	10500	89	85	89	+9
Lawrnce i	1000	12	12	12	+1
Lazurus i	1400	120	120	120	−2
Lear oil gs i	5000	30	30	30	
Lectus dv i	1000	70	70	70	
Lev scntfc i	2635	$29½	28¾	29	+¼
Levengd i	2500	181	175	175	−5
Levon res	5100	270	250	270	+20
Levtech i	9400	$8¼	8	8	−⅛
Libra ind i	1000	60	60	60	−5
Lifestyle i	6000	310	305	310	−5
Lincoln	6500	38	30	30	−5
Link res i	600	350	350	350	
Lintex min i	2000	15	15	15	
Lionheart i	6200	299	290	299	+4
Ltl bear i	16500	80	73	73	−7
Litl bear wi	36000	12	9	9	−4
Little lk i	2500	260	250	250	
Loadmstr i	6400	275	265	265	
Lockwood	500	41	41	41	
Lode res i	1000	60	60	60	
Logan i	800	25	25	25	
Logo res ltd	7500	32	31	32	
Lone jac i	22700	325	315	320	
Longrch i	1600	84	84	84	
Loredi res i	10000	6	6	6	
Lornex	100	$40	40	40	
Lotus csm i	11000	58	55	58	+3
Louisn mnl	23890	305	285	300	+10

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MFC mng	6600	230	225	230	+5
MGM res i	23500	49	44	46	−5
MM porcpn	500	33	33	33	
Mac am res	2000	62	61	61	
Maclan exp	7500	40	36	40	
Macmilln e	8000	120	120	120	
Macrotrn i	59289	118	112	112	−3
Macrotrn w	2500	11	11	11	−2
Magellan i	2000	90	90	90	+10
Maghemt	39450	172	165	170	
Magic 3 i	12600	165	150	165	
Magna i	25600	85	80	85	+3
Magnum	2800	25	25	25	
Mcgnus rs i	30000	80	72	73	−5
Mahogany i	13128	375	340	340	−20
Majesty rs i	1000	15	15	15	
Malrtic hyg	z1	$12½	12½	12½	
Mammoth i	16000	9	8	8	
Mandusa i	9000	105	100	105	+5
Manito rf i	13050	140	133	140	+10
Mansn i	10500	70	66	70	
Marcona i	10000	65	60	60	−5
Marcna w i	8500	20	20	20	−5
Mariah i	24500	235	220	225	
Marietta	500	25	25	25	
Marley i	z1	105	105	105	
Marshall i	55000	70	65	70	+6
Massive en	500	425	415	415	−15
Master i	6000	68	60	60	−5
Maverick	5000	85	85	85	
Maymac pt	2500	145	140	145	
Mcnellen	30550	250	210	250	+45
Mega gld i	3500	35	35	35	
Menika i	1000	48	48	48	+1
Michael rs i	2300	35	35	35	
Micham i	3000	103	90	90	−16
Micro ven i	500	70	70	70	−5
Micron i	3500	85	85	85	
Microstat i	46150	126	100	115	+15
Mid canada	11200	25	21	21	
Midland i	7000	50	43	50	+9
Midnapr i	132300	110	95	100	+6
Mignt sftwr	22228	480	465	480	+10
Mikado rs i	1000	375	375	375	
Millrock a i	23500	59	45	48	−12
Mink mnr i	2500	50	50	50	
Mirmr ey i	26500	27	26	26	−1
Mode prod	600	120	118	118	−4
Mono gld	2600	58	55	55	−3
Montbello i	4000	40	35	35	
Moonshin i	49000	90	80	90	+15
Mosprt prk	500	95	95	95	
Masqito crk	5500	26	25	26	
Moss res i	3000	45	45	45	+5
Mtn West	8450	140	130	140	
Mt Calvery	3500	34	30	30	+2
Mt Emily i	5500	34	34	34	
Multinatnl i	5500	53	50	50	−5
Mundee mn	5000	34	34	34	+4
Murgold i	7000	23	20	20	
Mystry mt i	8700	275	260	273	+3
NCA Mnrl	2600	125	125	125	
NCN expl i	900	180	120	120	−15
Neptune i	2000	55	55	55	
Neti Tech	1250	440	425	440	+15
Nevada i	2000	22	22	22	
New begin	10000	78	75	78	+3
New cinch	5500	21	20	21	
New kenrl i	3623	75	75	75	+2
New privtr	21700	160	150	160	
New ridge i	2000	23	23	23	
N strategic	6500	40	40	40	
Newbury i	1000	20	20	20	
Newfields i	1700	$5⅞	5¾	5⅞	
Newhawk	20100	155	149	155	+5
Newiay res	5000	80	80	80	
Newiay w	20000	17	16	16	−1
Nexus res	985	280	280	280	
Nickelodn i	24500	66	60	60	−1
Nickling	3500	35	35	35	+1
Night hwk	1000	70	70	70	
Nirvana i	12700	55	54	54	+4
Nor con i	68500	9	9	9	
Nor Quest	20895	300	275	295	+27
Normx wi	5000	4	4	4	
Normine i	2000	80	80	80	−3
Norsat intl	2500	21	21	21	+1
Norsmont	5500	62	60	60	−2
Nth amer i	3400	500	480	480	+5
N a nipn i	5000	$6⅜	6¼	6⅜	+⅛
Nth coast i	12601	$7½	7	7¼	−⅛
Northair	2900	125	120	125	
NRG res i	3000	28	28	28	
N dynasty i	1000	110	110	110	
NTV oil i	8500	140	135	140	+5
Nu dawn i	12500	40	35	35	−9
Nu start i	3500	55	55	55	+5
Nuspar res	21000	35	32	34	+1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	19000	42	38	40	+2
Oberg ind	5866	200	185	200	
Odyssey rs i	5000	18	17	18	
Oil city i	10000	48	48	48	
Omni Res	9200	126	120	125	+7
Orbex ind	27600	160	155	160	+5
Orcana rs i	5000	50	45	50	+9
Orig nv sl	12200	285	275	280	+5
Orion res i	2500	62	60	60	
Orsina i	5000	35	33	35	
Osler res i	200	340	340	340	
OT ind w i	5500	19	18	18	−3
OT ind i	500	85	85	85	
Outland	6600	110	105	110	+5
Oxin ind i	15900	90	88	90	+1
Pachena i	3268	180	170	170	−10
Pac aqua	13100	$7½	7⅛	7½	+⅛
Pac basin i	500	260	260	260	−10
Pac cncd i	15000	400	365	400	+65
Pacific rm i	6000	13	8	8	
Pac vnd i	87775	200	175	185	−5
Paladin i	23000	130	110	110	−30
Palmyria i	33675	360	315	325	−30
Panthr mn i	3000	20	20	20	
Paragon rs	48000	10	8	8	
Park res i	3000	40	40	40	
Parklane i	3000	100	100	100	
Payday	106300	82	76	80	+5
Pencrd i	13000	25	25	25	
Peralto i	3800	$6⅛	6	6	
Permian i	3000	27	27	27	−3
Perron gld	15373	390	385	390	+5
Petrsfield i	3000	65	65	65	
Petrocel i	2000	39	25	25	
Ptrgld fcl i	49100	110	105	105	
Petrolia	2000	47	47	47	
Petrotex i	4000	9	9	9	+1
Pezcrona w	500	$13½	13½	13½	−½
Phillip rs i	1000	16	16	16	
Picdly i	4500	45	41	41	
Pilot labs i	4900	405	390	390	−10
Pine bell	2000	38	38	38	+2
Pinetree sft	5500	75	72	72	−8
Pinto mlr i	300	240	240	240	
Pinr ml i	17000	215	205	215	+15
Pola res i	2000	17	17	17	+1
Primrs i	30200	8	8	8	
Princetn i	11150	60	58	58	−2
Prolific i	6800	25	25	25	
Prophesy i	6000	30	28	28	
Proven rs i	4500	65	60	65	+9

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qdata i	3600	150	140	150	
Qdata w i	4500	35	30	30	−5
Quartz i	170625	420	380	380	−20
Quintel ind i	500	27	27	27	
Quinterra	1500	91	90	91	
Quinto Mng	2000	60	60	60	+5
RCJ res i	8000	89	84	85	−3
Rafael res i	17600	171	170	170	
Rainex i	27500	73	64	73	+9
Ral mkt	10300	105	95	104	−6
Ramcor rs i	3000	30	30	30	
Ramm vntr	5100	55	45	55	+10
Rampage i	2000	130	130	130	
Rampart i	1000	38	38	38	
Ramrod i	3000	15	15	15	−2
Ranald rs i	6500	175	170	170	−10
Rand vnt i	4300	135	125	125	
Rapid cdn i	4000	50	45	45	
Ray net i	25700	95	75	75	−25
Red hill i	9500	55	55	55	
Redwing i	1349	38	38	38	+3
Redwood i	538	40	40	40	+5
Reg res i	9000	60	55	58	+3
Reliant res	4000	55	55	55	
Rendez vo i	4500	20	17	20	
Retrieve i	2000	125	125	125	
Rex silver	2000	85	81	81	
Rexford i	46550	200	150	195	+55
Rhyolit rs i	5000	54	54	54	+4
Rich cst i	2000	155	155	155	+10
Richprt rs i	1200	220	200	220	+40
Rio sierra i	26350	72	68	72	−11
Rise res i	5000	47	47	47	
Rochester i	5000	22	22	22	−8
Rocrdg i	10000	55	52	55	+5
Rockspan i	2000	40	40	40	−4
Roddy res i	4350	110	104	104	−6
Romex i	2000	8	8	8	
Ronrico	9000	90	90	90	−5
Ropec i	21000	70	68	68	
Rough rvr i	2000	17	17	17	
Roxana rs i	2000	160	155	155	−7
Royex gold	8900	330	330	330	
RSI retail i	3000	185	165	165	−30
Rule i	5500	48	45	45	+2
Rush egy i	3000	40	40	40	+2
Ruskin Dev	500	70	70	70	−5
Ryan res i	3000	20	20	20	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SMM en i	200	320	320	320	−10
Sable res	2600	55	50	50	
Sage res i	1000	95	95	95	+5
Salvex res i	1500	41	41	41	+3
Samsn gld i	z250	24	24	24	
Sands mls i	8500	70	70	70	
Santa Sar	2250	40	40	40	−2
Sartoga	400	$11⅛	11⅛	11⅛	−⅛
Saturn Res	7500	36	36	36	+1
Saxton Ind	7000	95	90	90	+9
Schiffner i	1000	60	60	60	
Schreiber i	7500	150	145	146	−4
SCI satelit i	2000	80	80	80	
Seastar i	13700	144	126	142	+17
Seatac i	469000	105	90	100	+10
Seminole i	1000	124	124	124	−1
Sensat tec i	z286	35	35	35	
Sentry oil i	2800	20	18	20	
Sevn mile i	2500	50	50	50	
nseveride i	2500	90	90	90	
Shakwk ex i	5000	70	65	66	+1
Shallow i	1500	78	75	75	−5
Shanell int i	1000	45	45	45	
Shannoc a i	3000	40	40	40	+10
Sharon egy	3000	18	17	18	
Sheba cppr	6500	45	44	45	+1
Shenandh i	1000	25	25	25	
Shiloh res i	14000	33	30	33	
Shoal pete i	3000	10	10	10	
Shogun dv i	2000	32	32	32	
Sholia res i	1000	64	64	64	
Signet rs i	17000	20	20	20	
Svr cloud i	1000	25	25	25	−5
Silver cup i	2000	30	30	30	
Slvr falls i	4000	24	23	23	
Svr hart a i	1300	450	425	450	+25
Silver hill i	2000	34	34	34	−4
Svr princss	40000	49	46	46	+1
Slvr rdg i	137450	205	150	200	+80
Svr sceptr i	11500	90	80	90	
Silverado	4000	95	95	95	+15
Simba i	1000	34	34	34	
Simplon i	1000	90	90	90	
Skeena res i	2500	75	72	72	−3
Skelly res i	1500	90	90	90	
Skyhi rs i	18775	$9¼	8⅞	9	+⅛
Skylark rs	8400	310	270	310	+55
Skyline exp	30200	145	140	145	+3
Skyrocket i	5500	18	15	18	+1
Skywest i	1500	50	50	50	
Snowwatr i	2500	50	50	50	
So lumnair i	1000	75	75	75	
Sona systm	6200	110	100	104	−10
Source rs i	6500	37	34	34	−6
Sw gold i	1000	35	35	35	
Sthwst tec i	1000	35	35	35	
Spectra i	22900	140	129	133	+8
Spectrum i	1000	16	16	16	
Sphinx mni	150	164	164	164	−1
Springbrd i	9000	150	146	147	+3
St george i	5000	40	40	40	
Stabell res	3000	39	39	39	+2
Standrd gld	2000	55	55	55	+5
Std gold w	25000	8	8	8	
Starburst i	5000	13	13	13	
Starfire rs i	24010	330	300	300	−30
Starlight i	1500	10	10	10	
Steed vnt i	2000	60	60	60	
Stellar	16500	39	38	39	+1
Stornawy i	2500	39	35	39	
Strata en i	1000	135	135	135	−5
Stratos i	9000	85	65	70	−20
Stray hors i	1600	94	90	94	
Stryker i	500	80	80	80	
Studebkrs i	6700	150	140	145	
Sunrise co i	3000	40	40	40	−2
Sunshine i	4000	41	41	41	
Suntec i	262500	70	57	64	+8
Superburn i	1000	110	110	110	+2
Supreme i	5000	270	250	265	−15
Sutton res	9400	200	191	195	−5
Sydney Dev	500	55	55	55	
Synaptec i	5300	305	300	305	
Synex intl i	4300	420	420	420	+5
Systm wst	2000	38	38	38	+3
TI travel i	7500	25	24	25	
TRV Mnrl	33500	159	150	150	
Talemon i	15000	88	83	88	−4
Tally ho i	4000	50	49	50	
Tamra i	17000	34	30	33	+3
Tamavac i	1000	33	33	33	
Tandem i	35550	225	175	182	+19
Tanker oil	20500	24	23	23	
Tanos petr i	2000	9	9	9	
Tasu res i	5000	19	19	19	
Taurus A	6500	35	31	31	−3
Taywin rs i	16000	55	50	50	
Teal mn i	1700	350	330	345	
Technign ai	25300	150	140	145	−3
Teck b q	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
Teeshin rs i	1000	90	90	90	+5
Tegra ent	8500	58	56	56	−4
Tek net i	3000	29	29	29	
Telstar res i	1000	52	52	52	
Templar i	1000	5	5	5	
Teriton res i	500	13	13	13	
Termex rs i	9000	50	47	49	
Terra nova	9700	199	191	191	−6
Teuton rs i	5700	60	60	60	+2
Texas pt i	1000	225	225	225	
Texoro res i	1500	27	27	27	
Thor Expl	2000	51	51	51	−1
Thrust res i	2000	26	26	26	
Thndr eng i	21700	160	148	150	−20
Thunder wi	5000	8	8	8	
Tiburon pet	3500	20	20	20	
Tillicm gd i	2000	40	40	40	
Titan res i	11000	15	15	15	+1
Toby crk i	3600	110	110	110	+5
Tonopah i	2500	14	14	14	
Topaz exp i	1100	70	70	70	+1
Topki i	23500	12	12	12	−1
Torex mnr i	2000	18	18	18	−1
Torex w i	10000	1	1	1	
Tournigan	2100	40	40	40	−10
Trac res i	1500	190	185	185	−5
Trader i	18400	220	200	220	+25
Trns Amer	5020	93	91	91	−3
Trns atlnt i	6300	415	385	400	−10
Trsmedca i	7700	370	365	365	−5
Treminco i	18500	105	105	105	
Tri arc engy	500	32	32	32	
Tri basin	1700	170	165	165	−10
Tri state i	100	200	200	200	
Triactor i	4000	32	32	32	+2
Trident Res	13500	20	20	20	
Trigon tec i	9000	31	30	31	+4
Trmph i	2001	47	47	47	
Tropicana i	2000	120	115	115	−5
Truinph i	3000	39	39	39	+2
Tugold i	54000	65	55	56	+1
Tundra gld	7600	190	170	170	−11
Turnr egy i	1000	40	40	40	
Twin eagle	3120	33	31	33	
Tyler res i	1750	47	47	47	+2
Umberto i	4000	55	55	55	
Uni glob i	6000	22	19	19	−3
Unicorn w	35000	6	6	6	
Unicrn i	20000	43	36	40	+2
Utd Gold	69100	87	76	86	+9
Utd leader i	z200	46	46	46	
Utd nth pt i	5000	88	80	86	+3
Utd Ravore	500	45	45	45	
Univex i	5000	31	30	31	+4
Valor res i	15228	$5⅞	5½	5½	
Valhala egy	z250	30	30	30	
Vanwin rs i	28600	49	47	47	
Vanwin w i	1000	8	8	8	
Velvet exp i	4500	40	35	35	
Ventex en i	1000	14	14	14	−1
Veronex	2300	450	425	450	+50
Vestor Ex	3000	30	30	30	
Viceroy res	2850	$5⅝	5⅝	5⅝	
Vict diego i	8000	34	34	34	
Vc diego wi	15000	5	4	5	
Victoria rs i	9000	33	33	33	
Viscount	4325	165	160	160	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	500	80	80	80	+3
Weaco Res	6500	92	92	92	
Welcome N	9000	84	80	80	+6
Wenatch i	9500	55	55	55	
Wescal rs i	2000	46	46	46	
West dita i	1000	20	20	20	+1
West mar i	500	65	65	65	
Westbank i	15500	35	35	35	
Westbrdg i	8000	110	81	110	
Westech i	2000	74	72	74	+1
Wst alinbee	15943	$5⅞	5⅝	5⅝	+⅛
West pac i	z300	87	87	87	
Westlake i	32000	90	70	80	−15
Westsun i	28100	105	83	100	+20
Wildfire i	3500	37	35	35	−5
Wilcrst	3001	50	50	50	+3
Windarra	61500	122	105	110	−10
Windflowr	5000	25	23	23	−2
Winklman	5000	78	78	78	
Wisco cda i	z100	48	48	48	
Wrld cmnt i	4000	20	18	20	−3
Xanaro i	6000	70	70	70	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York pet i	1000	132	132	132	−3
Yucana i	2500	16	16	16	
Zenco res	2000	28	28	28	
Zone pet	3500	10	10	10	
Zuni egy i	3500	14	14	14	
Zytec comp	3000	215	210	210	−5

L'OR

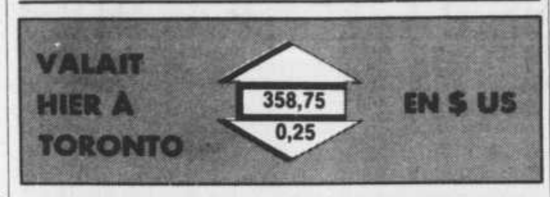

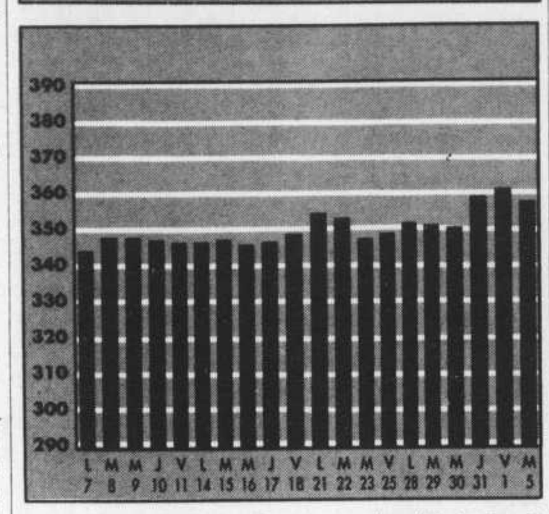

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	mai	429.34	428.23	2.91
Revenu du travail (millions $)	mar.	21,286.7	21,143.3	5.60
Personnes occupées (en millions)	juin	12.00	11.70	3.21
Chômeurs	juin	1,205,000	1,227,000	−6.8
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	mai	4,373.1	4,505.7	24.3
Appartenant aux fabricants (millions $)	mai	34,272.9	34,455.2	1.0
Nouvelles commandes (millions $)	mai	21,788.9	21,640.4	0.2
Commandes en carnet (millions $)	mai	24,856.2	24,796.4	2.6
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	jui.	131.9	131.7	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	mai	102.6	101.9	7.8
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	juin	92.4	90.7	−21.0
Matières brutes sauf combustibles	juin	102.9	102.7	2.1
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	juin	118.9	118.9	0.3
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	avr.	2,105.2	6,184.1	28.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mai	18,386	60,574	28:7
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	mai	4,440	24,301	−6.9
Production d'électricité (TW/h)	mai	34.7	197.6	2.6
Production de gaz (millions de mètres cubes)	mar.	9,257.5	30,132.3	−3.1
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	avr.	5.7	26.9	1.8
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mai	10,247	50,208	−0.1
Importations, base balance des paiements (millions $)	mai	−9,322	−46,581	10.5
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	juin	22.4	132.5	1.3
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mai	1,229.9	6,050.7	0.2
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	mai	1,083.5	4,419.0	8.2
Livraisons des fabricants (millions $)	mai	21,729.2	104,629.5	5.7
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mai	2,215.7	9,226.5	13.4
Ventes au détail (millions $)	mai	12,712.9	53,755.2	8.6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
Am BlueChip	10.96
Cd BlueChip	10.65
Dividend	10.02
Fix Inc.	10.31
MMF (7.99)	10.00
Rsces Can	9.52
AGF Group	
Amer Gwth	7.63
Cdn GasEngy	5.68
Cdn Sec Gth	8.96
Cdn Trusteed	4.90
Corp Invest	10.86
Corp Inv Stk	8.51
Green Line	5.30
Gwth Eqty	9.49
HiTech	11.19
Japan	17.82
nMMF 7.70	10.00
Optn Eqty	4.44
Pfd Income	10.26
Special	13.50
AIC Advant.	10.44
ALL - CANADIAN	
Compound	14.77
Dividend	13.10
Natl Res	4.64
Rev Gwth	3.61
Univest	7.24
Allied Capital Mgt.	
nCanadian	5.50
nDividend	4.92
nIncome	5.48
nIntl Cdn	5.41
nIntl US	3.90
MMF (8.78)	5.00
nAssoc Inv	6.54
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	15.07
Internti	7.46
vMny Fd 8.12	1.00
Pfd Income	10.71
Pld. Rsces	10.14
Taurus	5.70
Calvin Bullock Gr.	
vCIF	7.45
American	8.15
vDividend	10.67
vGrowth	2.48
Income	8.17
Canada Trust	
vCTNAF	22.31
vEquity	48.36
vIncome	9.86
CGF Group	
Internti	9.57
Fund 4000	7.16
Venture Fund	3.39
Confed Group	
Dolphin Eqty	8.98
vDolph Mtge	5.16
Cundill Group	
vSecurity	12.82
Value	12.32
Desjardins Group	
vActions	20.55
vHypo	4.44
vInternti	22.89
vOblig	4.89
Dynamic Group	
vnAll Dyn III	5.33
vnDyAm Cdn	9.45
vn'dvAm USF	6.85
vnDyCdn Fd	12.76
vnDyDiv	5.22
vnDyInc.	5.70
vnDvPrec Met	.80
vnMad P'folio	5.14
vnSavgs 8.83	10.00
Eaton Group	
Cmmnwlth	12.08
Dividend	7.46
Growth	15.92
Income	4.23
Internti	16.54
MMF 7.76	10.00
Viking	14.84
E-P Mon 8.80	1.00
FutureFund Shares	
nFoodFund	6.82
nGoldenFund	6.00
nLifeFund	6.30
nSilverFund	3.76
nTechnoFund	5.10
nValueFund	5.84
Gelcor Group	
vMortgage	10.23
vRealty Gth	10.41
vGBU Value	7.60
Global Strategy	
Corp Shares	15.43
Fund Units	14.69
Guaranty Trust Gr.	
vnInv Eqty	22.56
vnInv Income	4.84
vnMortgage	10.51
Guardian Group	
vCanadn	7.12
vComp Trend	10.03
vEnterprise	1.54
vGwth Fund	20.81
vNorth Amer	7.10
vPfd Div 7.70	9.44
StMny 8.24	10.08
World Eqty	7.76
Gdn Am. Sec. USF	
vAirlines	9.96
Cash 5.73	9.51
vElectronics	9.32
vFully Mgd	10.13
vHealth Care	10.40
vInsurance	9.44
vLifestyle	8.91
Hume Group	
vnHume Fd	13.06
vnHu. RRSP	11.79
Investors Group	
vBond	4.47
vCdn Eqty	6.10
vDividend	8.89
vGrowth	9.74
vInternti	14.19
vJapan	38.25
vMMF 7.64	1.00
vMortgage	5.07
vMutual	7.55
vProv Stock	11.28
vReal Prop	5.10
vRetiremnt	19.01
Jones Heward Gr.	
vnJH Fund	8.01
vnJH Am Cdn	7.40
vnJH Am US	5.35
vnLotus Fund	12.27
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 7.27	1.00
nGovt 7.29	1.00
MER Group	
Equity	14.73
Growth	12.80
MMF 7.53	10.00
Montreal Trust Gr.	
vnEquity	26.91
vnIncome	8.51
vnInternti	27.78
vnMortgage	10.17
Morgan Trust	
vDividend	5.57
vGrowth	15.64
vIncome	11.66
vResource	5.67
vWorldwide	16.25
vMult Opp Fd	2.34
Mutual Group	
Amerifund	10.76
Diversifd 25	12.29
Diversifd 40	13.01
Diversifd 55	13.00
Dividend	10.04
Equifund	13.49
nMMF 7.15	1.00
vNoram Conv	10.15
vOne Decision	10.60
Ontario Teachers	
vnAggressv	47.79
vnBalanced	10.77
vnDiversifd	47.20
vnFixed 9.00	10.00
vnMortgage	28.65
Pagebrook RF	9.20
Principa. Group	
vBond	3.14
vCdn Mutual	6.22
vCollective	19.67
vEquity	6.89
vGrowth	8.28
vVenture	10.31
vWoird Inc.	8.71
Prudential Group	
Growth	8.85
Income	5.33
vPut Hlth Sci	14.26
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	7.46
vnIncome Fd	5.46
vnReal Gwth	16.80
vRenCan B+B	5.80
Royal Trust Group	
vnA — U.S.	21.82
vnB — Bond	9.42
vnC — Cdn	30.67
vnE — Engy	4.91
vnJ — Japan	19.79
vnM — Mtge	10.61
vnPreferred	9.91
Royfund Group	
nEquity	20.77
nBond	5.17
Saxon Group	
nBalanced	10.59
nSmall Cap	10.98
nStock	10.20
nWorld Gth	10.64
Sceptre Funds	
vnBalanced	10.63
vnCap Protct	10.75
SENTINEL	
Cda Bond	9.71
Cda Eqty	9.49
vSterling Mtge	5.08
vTD Mortgage	10.57
Templeton Group	
Temp Gwth	16.45
Temp Cdn	5.56
Trimark Group	
Trimark	11.87
Trimark Cdn	9.72
20-20 Group Fin	
vCdn CnvDeb	9.65
vCdn CnvPfd	9.81
vSunset	11.94
vUnivAve Gth	10.83
vWaltaine	48.89
Walwyn Group	
nBond	10.82
nCdn Eqty	10.87
nIntl Cdn	10.09
nIntl US	7.31
nMMF 8.84	10.00
nPreferred	10.36
nOptn	9.40
vnAltamira Fd	6.55
vnC-Anees	9.88
Capital Gwth	8.12
nCapstone	6.79
Co-Op Trust Group	
vnGrowth	13.16
vnIncome	9.50
CSA Mgmnt Group	
Goldfund	4.53
Goldtrust	5.98
Dixon, Krog Group	
D K Trust	15.76
D K Intl	20.35
Heritage	5.19
vDomequity	8.15
nFstCdn Mtg	11.32
vFiscon Fund	8.55
vGyro Eqty	10.92
Harvard	13.58
Industrial Group	
vCS Mgt 7.92	10.00
Indust Amer	7.28
Indust Div	9.41
vIndust Eq	16.52
Indust Global	5.31
Indust Gwth	11.95
Indust Income	9.68
Indust Pens	5.17
Mack Eqty	2.34
Mack Mtg	1.22
vMaritime Eq	5.18
Marlborough	10.83
MD Mgmnt Fd	
vnCMAIF	23.76
vnMD Gwth	13.47
vnPerpet Gr.	9.88
nNatrusco	7.05
NW Group	
vCanadian	10.01
vEquity	13.98
NW Trust Eq	19.44
Pacific Group	
Growth	8.43
Ret. Bal.	5.64
US Growth	5.20
PHN Group	
vBond	9.34
vCanadian	18.01
vDivinc	12.88
vFund	31.13
vPooled	44.69
vRRSP	47.65
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	9.97
nXanadu Fd	8.41
Pret et Revenu Gr.	
vAmerican	28.09
vCanadion	10.14
vFonds H	5.22
vRetraite	13.30
Sagit Group	
vCam. Gwth	8.55
vIntl Engy	3.12
vIntl Income	6.08
vTrans A	7.80
vTrans B	90.18
vTrans C	15.68
vSyncrovest	7.18
Timvest Funds	
American	4.91
Bond	10.18
Diversifd	5.07
Growth	7.84
Income	10.61
MMF	10.33
vTradex	7.41
Trust General Gr.	
vnActions	23.37
vnOblig Hypo	9.93
vnHypo	10.81
vn'val Amer	14.21
United Group	
Accumlatv	11.38
Accum. R.	11.44
American	6.75
Mortgage	5.17
Security	4.46
Venture	10.52
Venture Ret.	12.49
Universal Group	
vAmerican	9.39
vEquity	9.34
vGlobal	5.04
vIncome	5.15
vJapan	11.93
vResource	4.72
Western Gwth	4.04

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 19-100 et cotait $1.3791 contre la devise canadienne. La livre sterling a monté de 74-100 à $2.0470.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 10-100 à $0.7251 et le sterling 70-100 à $1.4845.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était plutôt à la baisse hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a baissé de 10 cents. Le moyen terme a cédé un demi-point et le long terme trois huitièmes. Les titres des provinces ont monté d'un quart de point, tandis que ceux des sociétés baissaient d'un quart.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8.25 pour cent.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 13

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Powr	Fb 18¾	1	986	110	$16¾
Powr	Fb 20	35	540	80	$16¾
Powr	Fb 20 P	5	260	$4	$16¾
Powr	Ag 17½	26	10413	9	$16¾
Powr	Ag 17½P	33	2657	100	$16¾
Powr	Nv 15	4	432	$2	$16¾
Powr	Nv 16¼	5	813	150	$16¾
Powr	Nv 17½	71	1728	95	$16¾
Powr	Nv 20	281	1460	35	$16¾
Powr	Nv 20 P	3	19	410	$16¾
Provigo	Sp 20	10	733	70	$19½
Provigo	Dc 22½	5	232	70	$19½
Q R					
Rang	Ja 5	215	598	65	$5¼
Rang	Ja 6	10	280	20	$5¼
Rang	Ap 5	24	88	80	$5¼
Rang	Ap 6	26	29	35	$5¼
Rang	Oc 5	479	2511	50	$5¼
Rang	Oc 5 P	81	360	20	$5¼
Rang	Oc 6	70	821	20	$5¼
Roy Bk	Ja 32½	30	760	105	$31⅛
Roy Bk	Oc 27½P	10	62	20	$31⅛
Roy Bk	Oc 30 P	10	1640	55	$31⅛
Roy Bk	Oc 32½	28	2099	65	$31⅛
Roy Bk	Oc 32½P	20	601	155	$31⅛
S T					
Sears Can	Fb 12½	9	63	145	$12¾
Segrm	Ja 75 P	15	109	185	$79¾
Segrm	Ja 80	2	79	$5¼	$79¾
Segrm	Ja 85	1	214	330	$79¾
Segrm	Ja 85 P	5	190	$5⅝	$79¾
Segrm	Ja 90 P	27	168	$10	$79¾
Segrm	Oc 60 P	5	25	15	$79¾
Segrm	Oc 62½P	4	40	25	$79¾
Segrm	Oc 67½	10	556	$14	$79¾
Segrm	Oc 67½P	5	277	30	$79¾
Segrm	Oc 70	45	535	$10½	$79¾
Segrm	Oc 75	25	187	$7½	$79¾
Segrm	Oc 80	123	1845	$4	$79¾
Segrm	Oc 80 P	25	202	305	$79¾
Segrm	Oc 85	20	695	165	$79¾
Shell C	Fb 20	10	102	$2½	$21⅛
Shell C	Fb 20 P	10	32	100	$21⅛
Shell C	Fb 22½	35	71	125	$21⅛
Shell C	Ag 20	10	95	150	$21⅛
Shell C	Ag 20 P	15	87	10	$21⅛
Shell C	Ag 22½	59	423	10	$21⅛
Shell C	Ag 22½P	4	27	150	$21⅛
Shell C	Nv 17½	5	79	$4	$21⅛
Shell C	Nv 20	34	131	210	$21⅛
Shell C	Nv 22½	138	285	75	$21⅛
Shell C	Nv 22½P	16	160	175	$21⅛
Shell C	Nv 25	20	180	35	$21⅛
Spar	Oc 27½	20	143	65	$25
Stlco A	Fb 22½P	10	23	150	$21½
Stlco A	Ag 22½	120	419	10	$21½
Stlco A	Nv 20	30	30	$2¼	$21½
Stlco A	Nv 22½P	30	21	150	$21½
Stlco A	Nv 27½	6	272	20	$21½
Teck B	Ag 20	15	324	$2¼	$22¾
TIX	Ag145	50	182	$3½	$147⅛
TIX	Ag145 P	256	746	15	$147⅛
TIX	Ag150	235	702	45	$147⅛
TIX	Ag150 P	124	367	220	$147⅛
TIX	Ag155 P	1	5	$7	$147⅛
TIX	Sp145	5	121	485	$147⅛
TIX	Sp145 P	107	355	90	$147⅛
TIX	Sp150	278	377	160	$147⅛
TIX	Sp150 P	133	459	280	$147⅛
TIX	Sp155	202	344	40	$147⅛
TIX	Oc150	23	58	290	$147⅛
TIX	Oc150 P	17	32	$3½	$147⅛
Total P	Ja 25	20	70	125	$22¾
Total P	Oc 20	10	18	$3¼	$22¾
Total P	Oc 20 P	30	53	55	$22¾
Total P	Oc 22½	45	57	175	$22¾
Total P	Oc 25 P	28	157	$2¼	$22¾
Total P	Oc 27½P	41	18	$4½	$22¾
Total P	Oc 30 P	7		$7½	$22¾
TrC PL	Fb 15	100	145	190	$16⅛
TrC PL	Fb 17½	4	328	70	$16⅛
TrC PL	Nv 17½	10	1025	40	$16⅛
Trlon A	Oc 32½	5	5	140	$32¾
T-D Bk	Dc 20	5	5	315	$22¾
T-D Bk	Dc 22½	16	172	145	$22¾
T-D Bk	Dc 25	20	1629	65	$22¾

Cette annonce paraît à titre d'information seulement.

Nouvelle émission — juillet 1986

Hydro-Québec

100 000 000 $

Obligations, série "G K"
Obligations 9%, échéant le 13 mars 1990
(non rachetables)

Capital et intérêts garantis sans réserve par la Province de Québec

Souscription et placement par

Merrill Lynch Canada Inc.

Banque de Commerce Canadienne Impériale

SPORTS

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi
Chicago 4, New York 2
Cincinnati 2, S. Francisco 1
Montréal 5, Pittsburgh 4
Philadelphie à St. Louis
Atlanta à San Diego
Houston à Los Angeles

Hier
Chicago 8, New York 5
Montréal à Pittsburgh
St.Louis 3, Philadelphie 2
Atlanta 4, San Diego 1
Los Angeles 7, Houston 3
Cincinnati 2, S.Francisco 1

Aujourd'hui
New York, Gooden (11-4) et Anderson (0-0) à Chicago, Trout (4-4) et Lynch (2-1), 2, 13 h 05
Cincinnati, Browning (9-8) à San Francisco, Blue (8-6), 15 h 05
Houston, Keough (2-2) à Los Angeles, Honeycutt (7-6), 16 h 05
Montréal, Youmans (10-7) à Pittsburgh, Rhoden (11-6), 19 h 35
Philadelphie, Carman (5-2) à St. Louis, Mathews (6-3), 20 h 35
Atlanta, Mahler (10-11) à San Diego, Hoyt (5-7), 22 h 05

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	69	34	.670	—
MONTRÉAL	**51**	**50**	**.505**	**17**
PHILADELPHIE	52	51	.505	17
ST. LOUIS	48	55	.466	21
CHICAGO	46	57	.447	23
PITTSBURGH	42	59	.416	26
Section Ouest				
HOUSTON	59	47	.557	—
SAN FRANCISCO	55	51	.519	4
LOS ANGELES	53	52	.505	5½
SAN DIEGO	51	54	.486	7½
CINCINNATI	48	55	.466	9½
ATLANTA	48	57	.457	10½

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
BOSTON	61	43	.587	—
BALTIMORE	58	47	.552	3½
NEW YORK	58	49	.542	4½
CLEVELAND	55	49	.529	6
DETROIT	55	50	.524	6½
TORONTO	56	51	.523	6½
MILWAUKEE	51	53	.490	10
Section Ouest				
CALIFORNIE	56	49	.533	—
TEXAS	55	51	.519	1½
CHICAGO	47	57	.452	8½
SEATTLE	48	59	.449	9
KANSAS CITY	47	58	.448	9
MINNESOTA	46	59	.438	10
OAKLAND	45	63	.417	12½

Ligue Américaine

Lundi
Baltimore 12, Toronto 2
Chicago 1, Boston 0
Milwaukee 5, New York 4
Minnesota 6, Californie 5
Seattle 9, Oakland 8

Hier
Milwaukee à New York
Chicago à Boston
Kansas City à Toronto
Cleveland à Detroit
Texas à Baltimore
Californie au Minnesota
Oakland à Seattle

Aujourd'hui
Californie, Sutton (10-7) au Minnesota, Blyleven (10-10), 13 h 15
Milwaukee, Nieves (10-4) à New York, Guidry (5-9), 19 h 30
Cleveland, Candiotti (10-8) à Detroit, Terrell (10-8), 19 h 35
Kansas City, Jackson (6-7) à Toronto, Key (9-7), 19 h 35
Texas, Witt (6-9) à Baltimore, Dixon (10-8), 19 h 35
Chicago, Bannister (6-8) à Boston, Hurst (6-5), 19 h 35
Oakland, Plunk (3-7) à Seattle, Langston (9-8), 22 h 35

LES ENFANTS MAL AIMÉS
ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER! ET CHEZ VOUS...
Réagissons
Québec

La premier pays communiste à présenter la course de F1

Le GP de Hongrie, une affaire de prestige onéreuse

VIENNE (AFP) — La Formule un passe à l'Est. Dès jeudi, le petit monde de la F1 établira ses quartiers à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Budapest, près de Mogyorod. Sur ce Hungaro Ring fraîchement construit. La Hongrie sera ainsi le premier pays communiste à accueillir sur son territoire le nec plus ultra de la compétition automobile. Modèle de technologie mais aussi de sport spectacle à l'occidental où le profit est roi.

Bernie Ecclestone, patron de l'association des constructeurs (FOCA), pensait depuis longtemps à cette percée à L'Est. Des contacts avaient même été noués avec Moscou et les dirigeants soviétiques. En vain. Ce que Moscou a refusé, la Hongrie l'a accepté. Faisant de ce premier Grand Prix de l'Est une affaire de prestige national... qui a exigé de très gros sacrifices financiers.

La Hongrie a, en effet, pris un risque considérable en décidant de construire le circuit baptisé Hungaro Ring. L'État hongrois avait prévu un budget d'environ sept millions de dollars pour mener à bien cette entreprise. Sans participation étrangère, que ce soit financière ou technique.

Dix mois après l'ouverture du chantier, le coût de l'opération s'élève à quelque $10 millions, selon les derniers chiffres disponibles à Budapest. À cela s'ajoute la somme de $900,000 dollars que la Hongrie doit payer comme droits à la FISA (Fédération internationale de sport automobile) pour organiser cette course.

En contre-partie, la Hongrie ne touchera pas un centime des recettes publicitaires et des droits de télévision. Les organisateurs devront se contenter de la vente des quelque 160,000 billets, dont 30,000, payables en dollars, réservés aux spectateurs occidentaux. Une source de revenu estimée à $500,000 dans le meilleur des cas.

Aussi, des critiques ont été émises en Hongrie où certains experts affirment en privé que les sommes énormes investies dans le circuit de Mogyorod relèvent de l'extravagance dans l'état actuel de l'économie hongroise. « Je ne suis pas satisfait de la situation économique du pays », déclarait récemment un haut fonctionnaire hongrois, qui s'inquiétait de la baisse des exportations, du dérapage des salaires, de l'absentéisme chronique dans les entreprises et de la sévère crise du logement (75,000 familles sont sur une liste d'attente).

Pourtant, les organisateurs hongrois, eux, se déclarent résolument optimistes. On admet que cette manifestation ne rapportera pas d'argent cette année, mais qu'elle devrait se révéler rentable à long terme. Et sûrement d'ici à 1992, le gouvernement Hongrois ayant signé une accord avec Bernie Ecclestone pour garantir l'exclusivité du Grand Prix de l'Est à Budapest. Aucune autre course de Formule un ne pouvant avoir lieu dans un autre pays de l'Est dans les cinq ans à venir. « Les Tchécoslovaques sont très jaloux », a confié un officiel hongrois. Allusion sans doute au projet de construction près de Brno (Moravie du sud) d'un nouveau circuit.

La Hongrie mise en effet sur l'attrait supplémentaire qu'un Grand Prix de F1 constitue pour un pays qui, considéré comme le plus libéral d'Europe de l'Est, a attiré 15 millions de touristes étrangers, dont 3,8 millions d'Occidentaux, en 1985. La retransmission télévisée dans le monde entier du Grand Prix de Hongrie de Formule un à Budapest équivaut d'ailleurs à une campagne publicitaire en Occident particulièrement bienvenue au moment où le numéro un hongrois, M. Janos Kadar, lance un appel à un renforcement de la coopération entre l'Est et l'Ouest.

Kevin Bryant joindrait les Redskins

La LNF en quête de joueurs de la USFL

OTTAWA (PC, AP) — Aussitôt après leur quatrième défaite consécutive lundi, les Rough Riders d'Ottawa ont tourné leur attention vers la possible disponibilité des joueurs de la USFL pour solutionner leur problème au poste de quart.

La Ligue de football des États-Unis (USFL) a annoncé, lundi, la suspension de ses activités jusqu'en 1987 au moins et plusieurs joueurs de ce circuit chercheront du travail ailleurs.

Si plusieurs d'entre eux tenteront leur chance dans la Ligue nationale, les Riders, vaincus 33-14 par les Roughriders de la Saskatchewan et détenteurs d'une fiche de 2-4, courtisent instamment Todd Dillon, le réserviste de Jim Kelly avec les Generals du New Jersey au cours des deux dernières années.

Le directeur général des Riders Dan Holtby a quitté Regina immédiatement après la rencontre à destination de Los Angeles, où il devait rencontrer Dillon pour discuter d'un contrat.

« C'est le meilleur quart-arrière disponible, a précisé Holtby avant de s'envoler pour Los Angeles. Son nom est sur notre liste de négociations et nous en sommes déjà venus à une entente de principe avec lui. Mais nous attendons toujours de voir ce qu'il va advenir de la USFL. Je croise les doigts, mais l'annonce de l'annulation de la prochaine saison est de bonne augure pour nous ».

Kevin Bryant avec les Redskins?

Le directeur général des Stars de Baltimore, de la Ligue de football des États-Unis (USFL), a déclaré qu'il entend permettre au demi offensif Kelvin Bryant de joindre les Redskins de Washington de la LNF.

Carl Peterson, cité dans l'édition d'hier du *Washington Times*, a révélé qu'il « allait faire ce que je crois le mieux pour Kevin ».

Questionné à savoir s'il donnerait la permission à Bryant de jouer pour une autre équipe dès cet automne s'il le désirait, Peterson a répondu par l'affirmative.

Pendant ce temps, à Seattle, l'agent d'Alvin Powell, un garde de la USFL, a dit qu'il considère son client libre d'en venir à une entente avec les Mariners de Seattle de la LNF.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 mai 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Boutique Leggacy Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30ième jour de juin 1986, sous le numéro 3739968.
Le 30ième jour de juillet 1986.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 juin 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PRODUITS MACHINERIES K.K. INC./K.K. MACHINE PRODUCTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Vaudreuil le 23ième jour de juin 1986, sous le numéro 204933.
Ce 30ième jour de juillet 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-004515-860
SILVIO LIPARI
Demandeur
-vs-
LOUIS LEFEBVRE
Défendeur
-et-
DOMENIC MANZO
Défendeur
-et-
DOMENIC MANZO
Demandeur en garantie et mise-en-cause forcée
-et-
LOUIS LEFEBVRE
et
GILLES BOUCHER, ès-qualité de fidéicommissaire,
et
LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC
et
LES COOPÉRANTS COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
et
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES KANSA
Défendeurs en garantie
Mis-en-cause
REQUÊTE DU DEMANDEUR EN GARANTIE ET MISE-EN-CAUSE FORCÉE
POUR MODE SPÉCIAL DE SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX
(ARTICLE 138 C.p.c.)
AU PROTONOTAIRE DÉSIGNÉ DE CETTE COUR, SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LE DEMANDEUR EN GARANTIE ET MISE-EN-CAUSE FORCÉE EXPOSE CE QUI SUIT:
1. Il a intenté, en cette cause, une action contre le défendeur en garantie et mis-en-cause, tel qu'il appert au dossier de cette Cour;
2. Le demandeur en garantie et mise-en-cause forcée ignore l'adresse du défendeur en garantie et mis-en-cause;
3. Sans une permission de la Cour, le demandeur en garantie et mis-en-cause sera dans l'impossibilité de faire signifier au défendeur en garantie et mis-en-cause le bref d'assignation en garantie et la déclaration en garantie et mise-en-cause forcée en cette cause.
MICHEL MARTIN, P.A.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-000747-866. ASSURANCES COULOMBE BEAUDOIN ET ASS., demanderesse -vs- GARAGE GILLES SHARP ENR., défenderesse. Le 19 août 1986 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 448 rue Champlain ouest, en la cité de Hemmingford, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 towing G.M.C 1972 lic F-517117. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES CLOUTIER, huissier FILION ET ASS., huissiers. 110 de Martigny, St-Jérôme, tél: 436-8282. St-Jérôme, ce 29 juillet 1986.

PRENEZ AVIS QUE, LOCATION CLAUDE TOUTANT INC., détentrice du permis Q-600424, certificats 021, 023, 024 demande à la Commission des Transports du Québec d'être autorisée à faire la cession de son entreprise de location exploitée en vertu du règlement 9 sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à LOCATION DE CAMIONS LOCAM INC., elle-même détentrice du permis M-600330 et que le permis soit renouvelé entre les mains de l'acquéreur.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 6 août 1986
2ième publication: le 7 août 1986
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
PAR: Adrien R. Paquette/PROCUREUR

AVIS est par les présentes donné, que Monsieur Jose Rodrigues, demeurant au 3663 avenue Coloniale, Montréal, Québec, et en sa qualité de tuteur aux enfants mineurs, Antonio Manuel Camara et Jose Francisco Camara, issus du mariage de Dame Deolinda Pereira de Medeiros et de feu Jose Pedro Camara, a été nommé tuteur en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure du District de Montréal, rendu le vingt-et-un février mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), dossier #14-000544-866, lesdits enfants mineurs étant successibles de feu leur père, Jose Pedro Camara, en son vivant demeurant au 53 Jules Verne, Montréal, Québec, où il est décédé le dix janvier mil neuf cent quatre-vingt-six (1986), sans avoir laissé de testament, a accepté la succession dudit Jose Pedro Camara, et ce, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Me Eduardo Dias, notaire, 507 Place d'Armes, 13e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W8, en date du neuf juillet mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) et enregistré à Montréal, le seize juillet mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) sous le numéro 3748169.
Un inventaire des biens a été fait devant Me Eduardo Dias, notaire, et il peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus mentionnée.
Après deux mois du présent avis, Jose Rodrigues, ès qualités de tuteur paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.
DONNÉ à Montréal.
EDUARDO DIAS, notaire

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 juillet 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à THERMO DEVELOPPEMENT INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de LAVAL le 14ième jour de juillet 1986, sous le numéro 611706.
Ce 29ième jour de juillet 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-1343-863. PLOMBERIE V.S. INC., demandeur -vs- MARCO PIZZERIA RESTAURANT, défendeur. Le 25 août 1986 à 15:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 85 rue Ste-Anne en la cité de Ste-Anne de Bellevue, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier 43 Pie XII St-Eustache, Qc J7R 4X2. Tél: 472-4762. St-Eustache, le 1er août 1986.

Avis est donné que Fernand Vendette 1191 Route 117 R.R.1 CP 866 Val-David J0T 2N0 détenteur du permis M-504806-001 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Pierrette Turcotte 2006 ch. des Rossignols Notre Dame de la Merci Cté Rousseau J0T 2A0 région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: mercredi 6 août 86
2ème parution: jeudi 7 août 86

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
NO: 500-43-000228-865
À: Madame Lise Trudel,
adresse inconnue.
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 15 septembre 1986 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Joseph Michel Salomon né le 22 août 1985 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 29 juillet 1986.
Lucille ROUILLER
greffier-adjoint
Zonato & associés
Procureurs des requérants-conjoints

LORNE MITCHELL MENDELSON-GOLD
Prenez avis que Lorne Mitchell Mendelson-Gold, domicilié au 169 chemin Harland, Hampstead, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lorne Mitchell Gold.
Montréal, le 30 juillet 1986.
Les procureurs du requérant
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER, FELDMAN & ROSS

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-29-869. LE GARAGE GOYER LTÉE, demandeur -vs- MICHEL GAGNON, défendeur. Le 21 août 1986 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 340 rue Sauvé en la cité de Laval Ouest, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Econoline 150 Ford 1978 beige et brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier 43 Pie XII, St-Eustache, Qc J7R 4X2. Tél: 472-4762. St-Eustache, ce 1er août 1986.

PRENEZ AVIS que M. ERNEST FORTIER, 4251 St-Félix, Cap Rouge, G0A 1K0, s'adressera à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-501814-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur des Entreprises David Robitaille Inc., 1348 rue Provencher, Cap Rouge, G0A 1K0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.
1ère publication: 6 août 1986
2ème publication: 7 août 1986

PRENEZ AVIS que conformément aux dispositions de l'article 33 de la Loi sur le transport par taxi et de l'article 31 des Règles de Pratique et de Régie interne de la Commission des transports du Québec, la requérante, 149492 CANADA INC., donnera avis à la Commission des transports du Québec qu'elle se propose d'acquérir un intérêt dans l'entreprise exploitée par Service de Limousine Samson Limitée, détentrice du permis M-213452 (auparavant M-000417), l'autorisant à effectuer un service de transport de personnes par limousine sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.
L'unique actionnaire de la requérante est monsieur Alan Besner.
Invoquant les dispositions de l'article 85 des Règles de Pratique et de Régie interne de la Commission des transports du Québec, la requérante demande que la décision à intervenir prenne effet dès le moment où elle aura été rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Jocelyn Leclerc
MARTINEAU, WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 5 août 1986
Deuxième paurtion: 6 août 1986

PRENEZ AVIS que la compagnie LES IMMEUBLES WESTEV LTÉE, corporation légalement constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), demandera sous peu à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de procéder à la dissolution volontaire de cette compagnie.
SIGNÉ à Montréal, ce 1er août 1986.
de Grandpré, Deslauriers
(Procureurs de la compagnie)

Avis est, par les présentes, donné que DANUTA JANINA ZAJAS, infirmière, domiciliée et résidant au 7499 rue Baily, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de DONNA JANINA ZAJAS.
Signé à Montréal, ce 23 juillet 1986
BERBRIER, SELIG, JEDEIKIN & BAER
Procureurs de la requérante

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. NO: 700-02-352-865. LOCATHÈQUE/PARK AVENUE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC, demandeur -vs- ALAIN & ROLLAND HOULE, défendeur. Le 20 août 1986 à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 116 rue LaSalle en la cité de Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique sans marque beige et gris, 1 photocopieur Nashva 1220, 1 bureau 3 tiroirs, 1 filière beige 2 tiroirs, 1 chaloupe en fibre de verre, 1 moteur Suzuki 25 HP, 1 trailer à bateau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier 43, Pie XII St-Eustache, Qc J7R 4X2. Tél: 472-4762. St-Eustache, ce 1er août 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-153371-863
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME ANNA MARIA DI CIORCIO
Partie demanderesse
c.
DANIEL SWEENEY
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DANIEL SWEENEY de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame à Montréal, Québec, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration pour divorce a été remise au greffe à l'intention de DANIEL SWEENEY.
Lieu: Montréal, Québec.
Date: le 30 juillet 1986.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que JOSEPH ELPHEGE ROMUALD DUBUC, directeur, résidant et domicilié au 4110 Drolet, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de JOSEPH RONALD DUBUC.
MONTRÉAL, le 1er août 1986.
R.A. COHEN & ASSOCIÉS,
procureurs du requérant.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 mai 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Trandek Printing Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17ième jour de juin 1986, sous le numéro 3732282.
Le 30ième jour de juillet 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que Transport de produits C.D.L. Ltée demande à la Commission des transports du Québec le transfert du permis de vrac Q-508,101-001 présentement détenu par monsieur Daniel Rhéaume, suite à la convention intervenue à cet effet.
La requérante demande également que la décision à être rendue soit exécutoire dès que rendue, conformément aux R.P.R.I.C.T.Q.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.
Première publication: 6 août 1986
Deuxième publication: 7 août 1986
Me GUY SIROIS
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-153092-865
GILBERT JOLICOEUR
REQUÉRANT
VS
LILIANE KAPLAR
INTIMÉ
PAR ORDRE DE LA COUR
Votre défenderesse est, par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie de la déclaration en divorce a été laissée à son intention au greffe de la Cour.
Montréal ce 29 juillet 1986.
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
BOISCLAIR KOZINA ET ASS.
4906 est boul. Gouin
Montréal-Nord, Qc
H1G 1A4

PRENEZ AVIS que ELPHEGINA ALLAIRE BERNIER, professeur à la Commission Scolaire Jérôme Le Royer, domiciliée et résidant au 5120, 18ème Avenue, Rosemont, Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat de changement de nom de ELPHEGINA ALLAIRE BERNIER en celui de GINETTE ALLAIRE BERNIER.
NICOLE LEPINE
DUROCHER LEPINE
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis est donné que: R. RECINE TRANSPORT INC., 661, 90ème avenue, La Salle Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M509652-008A à: François Ouimet, 88, De Kiel, Laval, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère le 6 août 1986 — 2ème le 7 août 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-153091-867
GHISLAINE ALEXANDRE
DEMANDERESSE
VS
HENRICLES BRUTUS
DÉFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Votre défendeur est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie de la déclaration en divorce a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal ce 29 juillet 1986.
DOMINIQUE DIBERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
BOISCLAIR KOZINA ET ASS/
4906 est boul. Gouin
Montréal-Nord, Qc
H1G 1A4

"Avis est donné que Tai Thong LAM, domicilié au 1975 rue Fleming, Ville Mont-Royal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de TONY TAI THONG LAM".

Avis est donné que: NOSJA INC., 1121, Dargenson, Montréal, Qué. s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but de statuer sur le maintien du permis M506443-001A, région 10.
Anciens actionnaires:
Gilles Tétreault 95 act. ord. Prés.
Pierre Tétreault 1 act. ord. V.-Prés.
Lise Racine Tétreault 4 act. ord. S-Trés.
Nouveaux actionnaires:
Lise Racine Tétreault 98 act. ord. Prés.
Louis Tétreault, 1 act. ord. V.-Prés.
Pierre Tétreault, 1 act. ord. Prés.
Conformément aux articles 44 de la Loi sur les transports et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère le 6 août 1986 — 2ème le 7 août 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

Avis est donné que: CAMIONS INTERNATIONAL ST-JACQUES LTÉE, 7050, St-Jacques, Montréal, Qué. détenteur des permis: M601581-001A - 002A pour la location de: Camions, tracteurs, Remorques, et Semi-Remorques, à court et long terme, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but de transférer leurs permis en faveur de: LES CAMIONS INTERNATIONAL AIRLIE INC., demande à la CTQ que l'adresse se lise comme suit: 661, 90ème avenue, La Salle, Qué. H8R 3A3, conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la régie interne de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère le 6 août 1986 — 2ème le 7 août 1986
S.P.T.Q. LTÉE.

STEVEN TERRY MENDELSON
Prenez avis que Steven Terry Mendelson, domicilié au 169 chemin Harland, Hampstead, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Terry Gold.
Montréal, le 30 juillet 1986.
Les procureurs du requérant
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER, FELDMAN & ROSS

Avis est donné que: 136385 CANADA INC., 7333, des Roseraies, Anjou, Qué. demande à la Commission des Trnasports du Québec de transférer son permis M511038-003A, région 10, à: Albert et Gaétano Farina (TRANSPORT A&G FARINA ENR.) 5540, Earle Road, Côte St-Luc, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère le 6 août 1986 — 2ème le 7 août 1986
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS
Prenez avis que Service Autocar Tracadièche Inc., détentrice du permis Q-000654, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à transférer ledit permis et le système de transport y afférent à 2330-0320 Québec Inc., 270, Léonidas, Rimouski, Qué.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commission des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec.
Me Daniel Bureau
Vézina Pouliot & Associés
1ère publication: 6 août 1986
2ème publication: 7 août 1986

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
COUR SUÉRIEURE
«en matière de faillite»
N° Cour: 200-11-000498-850
N° Actif: 028022
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SANDRA WAGNER, 125 B, boul. Savard, Neufchatel (Québec) G2B 2P3
Débitrice;
Date de la faillite: 12 août 1985
ASSEMBLÉE LE: 22 août 1986 à 10 heures.
AU: BUREAU DU SYNDIC
MAHEU NOISEUX INC., SYNDIC
1195, avenue Lavigerie
Sainte-Foy (Québec) G1V 4N3
AVIS est par les présentes donné qu'un deuxièmne assemblée des créanciers sera tenue à la date, l'heure et l'endroit indiqués plus haut pour la débitrice précitée.
Sainte-Foy, le 1er août 1986.
MAHEU NOISEUX INC., SYNDIC ET
EDOUARD RICHARD, C.A. SYNDIC
1195, avenue Livigerie
Sainte-Foy (Québec) G1V 4N3
Tél.: (418) 658-5564

la fierté a une ville
montréal
1er AVIS
Avis en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville.
À sa séance du 16 juin 1986, le Comité exécutif a approuvé la description de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:
"ruelle est-ouest située à l'est de la 57e Avenue, au sud de la 4e Rue dans le quartier Rivière-des-Prairies, étant le lot 94-164 (ruelle) du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies".
Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.
Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Règlement 6988
Avis public est par les présentes donné que le Ministre des affaires municipales du Québec a approuvé, le 23 juillet 1986, la balance du règlement d'emprunt 6988 du Conseil de la Ville de Montréal, soit pour un montant de 1 233 000,00 $.
Maurice Brunet,
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 31 juillet 1986.

La Voie maritime du Saint-Laurent — **The St. Lawrence Seaway**
AVIS AUX ENTREPRENEURS
Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2031» relativement
REMISE EN ÉTAT DE LA ROUTE
APPROCHES SUD-EST ET NORD-OUEST,
TUNNEL DE BEAUHARNOIS, (1986)
VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST
seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 312, Écluse de Saint-Lambert, Casier Postal 97, Saint-Lambert, Québec, J4P 3N7, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, MERCREDI — le 20 AOÛT 1986. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100,00$ comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.
Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.
L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.
Le secrétaire,
V.C. Durant
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 6 août 1986
Canada

loto-québec
Appel d'offres
APPEL D'OFFRES N° 86-5000
FABRICATION ET IMPRESSION DES BILLETS DES LOTERIES MINI-LOTO ET INTER-LOTO
Pour le 3 septembre 1986, à 11 h (heure locale)
Loto-Québec est à la recherche d'imprimeurs pour la fabrication et l'impression des billets des loteries connues sous les noms de Mini-Loto et Inter-Loto et invite les intéressés à lui présenter des soumissions.
Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu moyennant une somme de cinquante dollars (50$), non remboursable et payable par chèque visé ou mandat émis à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au ventredi, entre 9 h et 16 h à:
Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6
Seules les soumissions présentées sur les formulaires officiels contenus dans le document d'appel d'offres, qui doit avoir été obtenu directement de Loto-Québec, seront admissibles.
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur de vingt-cinq mille dollars (25 000$) et d'une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution d'une valeur d'un million de dollars (1 000 000$) dont le bénéficiaire sera Loto-Québec.
Loto-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune autre soumission reçue. Elle se réserve le droit de n'accepter une soumission qu'en partie et le cas échéant, d'acccepter les soumissions de plusieurs soumissionnaires.
Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000, poste 2400.
Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement
Émis le 2 août 1986

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
NPU.60030.A
pour 10 h 30 heure de Montréal
Mardi, le 26 août 1986
SERVICES DE DÉNEIGEMENT POUR LES SAISONS 1986-87 ET 1987-88 À L'INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC – VARENNES
Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission:
20 000 $
Prix du document:
25 $
Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC
FINANCES ET RESSOURCES
Direction Services Administratifs
Service Approvisionnement et Services
75 boul. Dorchester ouest,
7e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4
Pour renseignements:
(514) 289-2525
Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 $ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service,
Approvisionnement et Services
Guy McSween

SPORTS

Un dur coup pour le Challenge Player's

Carling Bassett et Jill Hetherington sont éliminées

(PC) — Dur coup, hier, pour l'organisation des Internationaux de tennis féminin du Canada: Eva Pfaff, 62e au classement mondial, est revenue de l'arrière pour vaincre Carling Bassett 3-6, 6-1 et 6-1 et l'éliminer dès le premier tour.

Dans un autre match, la Canadienne Jill Hetherington a rencontré une rivale au style comparable au sien, mais celle-ci, Kathy Jordan, lui a nettement démontré qu'elle le maîtrisait mieux.

L'Américaine a ainsi mérité de passer au deuxième tour, en l'emportant 6-1 et 6-3.

On s'attendait, bien sûr, à ce que *Darling Carling*, 5e favorite du tournoi et 13e mondiale, profite de l'absence des cinq têtes d'affiche de la WTA (Navratilova, Evert-Lloyd, Mandlikova, Khode-Kilsh et Graf) pour se glisser parmi les finalistes.

Mais l'histoire fut toute autre.

Bien servie par sa puissance, Pfaff a pulvérisé la Canadienne dans les deux dernières manches, après avoir eu une petite faiblesse durant la première.

« Eva était trop forte pour moi, a reconnu Bassett. Son service et son coup droit ne m'ont donné aucune chance. J'ai aussi commis trop d'erreurs, mais j'attribue ma défaite à 50 % à la qualité de son jeu », a ajouté la petite femme âgée de 18 ans, qui a perdu 21 points par ses propres erreurs.

Menée 3-1, Bassett a pourtant remporté les cinq dernières parties de la premières manches.

« Je n'ai jamais été en mesure de contrôler la partie. Ces points ne se sont pas décidés à la suite de longs échanges, a-t-elle expliqué. Même si j'ai gagné ces parties, je n'ai guère eu le temps de prendre mon rythme ».

« À compter de la deuxième manche, Eva n'a frappé rien d'autres que des coups gagnants (winners) ».

Si cela peut s'avérer une consolation pour Bassett, Pfaff a indiqué qu'elle avait joué de manière « presque parfaite » au cours des deux derniers sets.

« Après avoir perdu la première manche, j'ai cessé de penser et je me suis appliquée à bien frapper la balle, a dit l'Allemande de l'Ouest âgée de 25 ans. J'aurais dû laisser ma tête dans le vestiaire avant de commencer la partie... »

« Le vent ne m'a toutefois pas ennuyée aujourd'hui (hier) », a-t-elle cru bon de souligner.

En fait, rien n'aurait gêné la performance de Pfaff.

Son jeu a rappelé qu'elle était venue à deux balles près d'éliminer Martina Navratilova, en 1983, à Toronto.

« J'avais encore mieux joué contre Martina, a-t-elle fait remarquer. Mais après lui avoir livré un tel duel, je me suis mise à trop anticiper de ma part et j'ai ensuite connu une série de problèmes. J'espère que ce ne sera pas le cas cette fois ».

Pfaff pourrait affronter, en quart-de-finale, la favorite, Pam Shriver, qui l'a emporté aisément 6-0 et 6-2 sur la Japonaise Etsuko Inoue.

Hetherington s'incline aussi

Habituée du double, Hetherington puise sa force au filet et dans son service. Elle a par contre été incapable de l'imposer à ses deux premiers services et Jordan a rapidement pris les devants 3-0.

« Au début, j'étais trop anxieuse, a commenté la Canadienne âgée de 21 ans. Mais après avoir perdu la première manche, je me suis redressée et, dans l'ensemble, je suis satisfaite de mon effort ».

Classée 285e, Hetherington a même inquiété l'Américaine dont le nom figure au 15e rang de la WTA et qui est la septième favorite des présents Internationaux.

À 1-3, deuxième manche, l'Ontarienne a en effet brisé le service de Jordan.

« La plupart des gens se battent eux-mêmes au tennis, a noté Hetherington. J'ai néanmoins la satisfaction d'avoir été battue par plus forte que moi ».

THE TORONTO FRENCH SCHOOL

requiert les services

D'INSTITUTEURS/TRICES DIPLÔMÉ(E)S

aux niveaux du pré-scolaire et du premier cycle de l'élémentaire à plein temps.

Entrée en fonction: septembre 1986

Qualifications:
Être francophone et avoir de l'expérience.

Veuillez envoyer lettre et curriculum vitae à:

M. W.H. Giles
Président
306 Lawrence avenue East
Toronto, Ontario
M4N 1T7

la fierté a une ville

montréal

OFFRES D'EMPLOIS

CONSEILLER EN PERSONNEL (NIVEAU 2)
(SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL)

Planification et développement des politiques et programmes

Service du personnel

48 760$ — 57 625$

NATURE DE L'EMPLOI: Sous la direction générale du chef d'unité planification et développement, le titulaire doit offrir aux services municipaux une expertise en matière de santé et sécurité au travail. À cette fin, il collabore à la définition des objectifs annuels de sa spécialité; élabore des procédés et méthodes de travail sécuritaires pour l'exécution des travaux effectués par les employés de la ville; interprète les normes provinciales de sécurité, d'hygiène et de salubrité et s'assure de leur application dans les services municipaux.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Le candidat recherché est titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (Bacc.) en sciences appliquées ou dans un domaine relié à l'étude du travail, la santé et sécurité ou l'ergonomie, et il possède un minimum de six (6) années d'expérience en entreprise lui ayant permis de se familiariser avec les problèmes d'environnement relié au travail et les dispositions relatives à la législation en santé et sécurité ou l'ergonomie.

Autres exigences: Facilités dans la communication orale et écrite en français, et plus spécifiquement dans la rédaction de rapports; habiletés dans l'analyse et le diagnostic de problèmes complexes reliés à son domaine et l'apport de solutions adéquates.

Clause de résidence: Être résidant de la ville de Montréal et s'engager à maintenir la résidence pour toute la durée de l'emploi.

Date limite d'inscription: Le 27 août 1986.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au Service du personnel, 500, Place D'Armes, 13e étage, Montréal, H2Y 2W2, et le retourner accompagné des documents requis. Tél.: (514) 872-2708. Le Service du personnel se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription à un concours ainsi que tout document soumis après la date de fermeture. Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et satisfaire aux exigences physiques de l'emploi. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Postes à combler au Gabon

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), organisme de coopération internationale, est à la recherche de 4 professeurs pour enseigner à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku à partir de septembre 1986. Les disciplines concernées sont: mathématiques, physique, géologie et bibliothéconomie.

Exigences professionnelles: diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle dans la matière à enseigner • expérience de 2 ans dans l'enseignement au Canada • **Conditions de service**: contrat d'un an renouvelable • salaire gabonais selon grille salariale gabonaise • complément salarial canadien • billet d'avion annuel • couverture d'assurances médicales.

L'EUMC recrute aussi pour le Programme des Volontaires des Nations unies (PVNU).

Si vous êtes intéressé par un de ces postes et si vous répondez aux exigences requises, faites parvenir votre curriculum vitae avec les noms et coordonnées de trois références professionnelles avant le 15 août 1986 à l'adresse suivante:

Coordonnatrice des services de recrutement
Programme Gabon
E.U.M.C.
C.P. 3000, Succ. C
Ottawa, Ontario
K1Y 4M8

ÉDITEUR(E)

Une maison d'édition de manuels scolaires est à la recherche d'un(e) auteur(e) en français et en anglais langue seconde pour les niveaux primaire et secondaire.

Fonctions:
—Analyser le marché;
—Élaborer les stratégies de publication;
—Recruter les auteurs;
—Coordonner le développement des projets.

Exigences:
—Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'éducation;
—Une expérience dans l'enseignement serait souhaitable.

Traitement:
Le salaire initial est en fonction de la compétence et de l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

DOSSIER 1326
Le Devoir
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 3S6

CALDWELL

Une des plus grandes banques dans le monde . . .

Cette banque de l'annexe B est l'une des plus importantes et les mieux établies au pays. Elle a déjà une clientèle solide et de premier ordre. Participez à son expansion au Québec en qualité de . . .

Vice-président

Vous ferez affaires avec les cadres supérieurs des plus grandes entreprises. Vous devrez soutenir l'élan et la réussite de la banque sur le marché intermédiaire, très florissant.

Vous avez une vaste expérience du crédit aux entreprises et une grande compétence en administration et en marketing. Vous connaissez parfaitement le Québec. Projet 60717. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Eminente société canadienne de gestion

Cette distinguée société est inscrite à la cote de 14 bourses dans le monde. Diversifiée, énergique et prépondérante, elle recherche, pour son équipe de direction, un . . .

V.-p., finances générales

Dans une perspective de direction générale, vos actions, auprès des chefs des entreprises du groupe, viseront la mission, la stratégie, la structure financière et la profitabilité de ces sociétés. Vous siégerez sur plusieurs conseils d'administration.

En ce moment, vous occupez déjà un poste senior-finances dans une société publique majeure, une maison de courtage ou dans une institution financière. Marquez un point décisif dans votre carrière: appelez ou écrivez en toute confidentialité. Projet 60703.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Une volonté d'excellence . . . Chef de file mondial de la haute technologie

Connue et reconnue dans le monde entier, cette société industrielle entend moderniser ses méthodes de perfectionnement professionnel. Elle recherche son futur . . .

Directeur du perfectionnement

Vous serez appelé à mettre au point différents programmes pour les cadres de l'entreprise. Communicateur hors pair, vous êtes capable de collaborer harmonieusement avec tous les échelons de la hiérarchie.

Bilingue et diplômé (MBA ou l'équivalent), vous êtes parfaitement à l'aise avec les méthodes les plus modernes d'animation, de gestion participative et d'évaluation des besoins.

Ce poste offre de vastes perspectives professionnelles et une rémunération intéressante. Projet 50812. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750

CALDWELL

Rôle clef Société reconnue de biens de consommation

Centenaire, cette société publique a une forte présence au Canada et à l'étranger. Sous une direction dynamique, elle a grandi et s'est diversifiée. Elle recherche son future . . .

Secrétaire général et conseiller juridique

Vous serez responsable des communications avec le conseil d'administration et les actionnaires. En tant que conseiller juridique, vous seconderez le président et la haute direction dans les domaines du commerce, des contrats, du droit et de la réglementation. Redevances, marques de commerce, coentreprises et acquisitions feront également partie de vos attributions.

Avocat bilingue, vous avez plusieurs années d'expérience en milieu corporatif.

Le traitement, très intéressant, comprend prime, capital actions et participation à un régime d'achat d'actions. Projet 60706. Soyez assuré que votre candidature sera traitée en toute confidentialité.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL
INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 | Dusseldorf 329391 | London 834-7966 | Montréal 849-5357 | Ottawa 238-3256 | Toronto 920-7702 | Vancouver 669-3550 | Zurich 211-2750